



BARRIÈRE

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

EXERCICE 2021/ 2022



Société Nouvelle du Palais d'Emeraude

Casino Barrière Dinard

Sommaire



Introduction

- A. Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- B. Renseignements juridiques

PARTIE 1 Données comptables

- I. Rapport financier
- II. Patrimoine
- III. Engagements financiers

PARTIE 2 Analyse de la qualité des ouvrages ou des services

- I. Mesures de la qualité de service
- II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers
- III. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs
- IV. Développement durable et RSE

PARTIE 3 Annexe : Compte-rendu technique et financier

- I. Compte-rendu financier
- II. Compte-rendu technique

PARTIE 4 Perspectives et événements post clôture

Documents joints

Introduction



A. Le rapport annuel du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

a. Article du code de la commande publique

Articles L.3131-5, R.3131-2, R.3131-3 et R.3131-4 du code de la commande publique.

b. Articles du Cahier des Charges

Articles 25, Chapitre 5 - Suivi de la délégation par la collectivité

B. Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société Nouvelle du Palais d'Emeraude (SNPE) (la "Société") exploitant le casino de Dinard (le "Casino") est une société par actions simplifiée au capital de 240 000€ dont le siège social est situé 4 Boulevard du Président Wilson Dinard 35800, inscrite au RCS de Saint Malo sous le n° 340 813 112

La Société SNPE (la "Société") est une filiale directe de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 33 rue d'Artois – 75008 Paris.

Le contrat de concession de service public a été signé le 18 décembre 2019 pour une durée de 15 ans arrivant à son terme le 30 avril 2035.

2 avenants ont été conclus le 28 octobre 2020, le 30 juin 2021.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 21 février 2020 pour une durée de 5 ans expirant le 30 avril 2025.

Actionnariat du Groupe Barrière :

La famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière, et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

Le 18 novembre 2021, la société Fimalac Développement, actionnaire minoritaire à hauteur de 40 % au capital du Groupe Barrière, réalise une opération de reclassement de ses titres vers une de ses sociétés sœurs, la société FHC.

Cette opération strictement interne au groupe Fimalac n'entraîne aucune évolution du contrôle de la société Groupe Lucien Barrière ni de la société délégataire du Casino Barrière de Dinard.

Prestations de service réalisées par Groupe Barrière :

La Société, en appartenant au Groupe Barrière, bénéficie, en renfort de ses équipes locales dédiées à ses activités, de services transverses fournis par le Siège qui lui procurent à la fois l'impulsion et la stratégie, mais aussi la cohérence et le suivi en mutualisant des ressources dont la Société ne pourrait se doter seule.

Dans ce cadre, la Société échange directement avec l'ensemble des Directions du Siège, avec qui elle entretient d'étroites relations, à savoir :

- la Direction Générale Casino, composée de la Direction des Jeux et de la Direction de la Sécurité ;
- la Direction Générale Commercial, Marketing et Technologie Groupe, composée des Directions Marketing & Artistique, Qualité et Technologies ;
- la Direction Générale Hôtellerie & Restauration Groupe ;
- la Direction Générale des Métiers Supports Groupe, composée des Directions Financière, Risques et Assurances, de l'Audit, Contrôle interne et Conformité, Ressources Humaines, Juridique, Responsabilité Sociétale et Environnementale, Technique et Rénovation & Maintenance du Patrimoine, Achats et Lutte Contre Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) Casinos & Hôtels,
- la Direction de la Communication Groupe.

Cette organisation permet au Groupe Barrière de mettre à disposition des sociétés de son Groupe les expertises nécessaires permettant à la Société et aux autres filiales de se concentrer sur la bonne exécution de la délégation de service public dont elle a la charge.

PARTIE 1

Données comptables



I. Rapport financier

A. Faits marquants au niveau national

Après deux années de résultats nets déficitaires (-80,5 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 octobre 2021 et -89,5 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 octobre 2020) et une baisse de 56% du Produit Brut des Jeux, le Groupe a connu un rebond de son activité à compter de la levée des restrictions sanitaires malgré une fréquentation toujours en retrait par rapport à 2019, dernière année sans incidence covid.

Les établissements du Groupe ont ainsi bénéficié d'une conjoncture plus favorable aux activités de loisirs qui étaient fortement conditionnées dans le passé récent, et réalisé une performance financière difficilement répétable, qui est également le résultat de toutes les actions d'économies mises en place par la Direction.

Le chiffre d'affaires du Groupe au 31 octobre 2022 s'établit à 1 132,6 millions d'euros contre 495,7 millions d'euros pour l'exercice précédent. L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est de 184,9 millions d'euros contre 48,5 millions d'euros sur la période précédente, qui n'est pas comparable du fait du contexte épidémique ayant marqué cet exercice.

Il est à noter que cet EBE serait différent s'il était reconstitué à la fois en considération des dispositifs d'aides mis en place par l'État au cours de la crise sanitaire et comptabilisés lors de l'exercice précédent et compte tenu des dispositifs supplémentaires. En premier lieu, un produit à recevoir de 10 millions d'euros a été comptabilisé lors de l'exercice clos le 31 octobre 2021.

En second lieu, le Groupe a eu la possibilité d'avoir recours sur l'exercice 2021/2022 à un nouveau dispositif d'aides dites les "Aides Fermeture", exclusives aux sociétés ayant atteint le plafond de 10 millions d'euros d'aides coûts fixes et ayant des établissements fermés administrativement à partir du 1^{er} janvier 2021. Au vu des difficultés qui perdurent, le Groupe a obtenu un complément d'aides de 9,7 millions d'euros, avec en plus un déplafonnement de 6,4 millions d'euros des aides coûts fixes qui a pu être demandé sur les établissements non fermés administrativement mais qui ont malgré tout fortement été impactés par la crise sanitaire.

L'ensemble de ces aides ont été encaissées par le Groupe au 31 octobre 2022, totalisant ainsi la somme de 26,1 millions d'euros: 10 millions d'euros comptabilisés en 2021 et 16,1 millions d'euros comptabilisés en 2022. Cette somme reflète toutefois un déficit d'exploitation de l'exercice précédent lors des mois de restrictions sanitaires. A partir de cet élément, l'EBE de l'exercice précédent serait de 64,6 millions d'euros, tandis que l'EBE de l'exercice 2021/2022 serait finalement de 168,8 millions d'euros.

En 2022, les 202 casinos français ont atteint un total de 2,488 milliard d'euros (130 % par rapport à l'exercice 2020/2021 et +2,89% par rapport à l'exercice 2018-2019, dernière année sans effet COVID) de Produit Brut des Jeux (PBJ) sur l'exercice. Après deux années de très forte baisse, le marché français connaît une faible croissance lui permettant d'atteindre un volume d'activité correct sur l'exercice objet du rapport. Pour autant, 105 établissements n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise sanitaire soit environ la moitié

des établissements en France.

Evolution du PBJ N/N-1 de l'ensemble des casinos depuis 2005



Source : BILAN DES STATISTIQUES DES CASINOS ET DES CLUBS Saison 2021-2022 - Service Central des Courses et Jeux

Au niveau national, les établissements casinotiers du Groupe ont réalisé un chiffre d'affaires au 31 octobre 2022 de 816 757 milliers d'euros en croissance de 145% par rapport à 2020-2021 (7 mois de fermeture) et de +2,81% par rapport à la saison 2018-2019.

S'agissant de la fréquentation, malgré un rebond de 130% par rapport à l'exercice précédent, le nombre d'entrées (6 999 168) reste en recul de 20% par rapport à la saison 2018-2019 (8 412 709 entrées) et de 18% par rapport à la saison 2017-2018 (8 268 021 entrées) fragilisant le volume d'activité des prochaines années.

Malgré ces données qui semblent encourageantes, l'exercice 2021-2022 demeure impactées par les effets de la crise sanitaire. Le secteur des casinos et plus généralement le secteur du tourisme et des loisirs rencontrent toujours d'importantes difficultés notamment de recrutement. Nonobstant les efforts réalisés par chaque casino, le bon fonctionnement de nos activités est perturbé par des manques d'effectifs réguliers observés dans l'ensemble des établissements du Groupe Barrière.

Cet exercice confirme que les conditions d'exploitation des délégations ont été profondément et durablement modifiées par cette crise. En effet, nos clients ont adopté de nouvelles habitudes de fréquentation et de consommation des services proposés en matière de jeux, de restauration et d'animation. A ce titre, nos clients ont exprimé le souhait de maintenir la distanciation entre les machines à sous, introduite par nos protocoles sanitaires. Hormis une volonté de plus d'espace qui est un acquis pour notre clientèle, il s'observe plus globalement de nouvelles attentes s'agissant des services proposés traditionnellement par un casino.

Il est à noter également que les habitudes de consommation ont une nouvelle fois été bouleversées par la législation portant sur l'utilisation des dispositifs de chauffage ou de climatisation sur les terrasses extérieures, applicable depuis le 31 mars 2022. La fréquentation des terrasses des restaurants ainsi que des espaces de jeux, pourtant très prisées par notre clientèle, a fortement diminué, ce qui de fait a impacté le secteur de la

restauration. Ce constat est encore plus significatif après les vagues de chaleur connues au cours de l'été 2022.

Si le Groupe Barrière se doit de porter une attention permanente aux évolutions des besoins de la clientèle, qu'elles soient imposées ou non par des évolutions réglementaires, sa volonté et ses ambitions ont été fragilisées par un contexte géopolitique et énergétique qui bouleverse ses activités. La réalisation de nos investissements dans les conditions initialement souhaitées s'en trouvent fortement impactés.

Après avoir revus l'ensemble des projets d'investissement et appliqué une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels pendant la crise sanitaire, le Groupe Barrière a une nouvelle fois dû adapter ses projets à ses nouvelles contraintes afin de préserver un niveau de résultat opérationnel.

Dans ce contexte, nous avons également poursuivi nos efforts auprès des collectivités afin d'envisager toutes les mesures possibles en vue du rééquilibrage du contrat de délégation qui pourrait s'avérer indispensable compte tenu des effets de la crise qui ont pu perdurer sur l'exercice 2021-2022, afin de nous permettre de mieux appréhender ces effets sur l'exécution des délégations.

B. Faits marquants au niveau local

Concernant le Casino Barrière Dinard L'exercice 2021/2022 a été marqué par les événements suivants :

Les incertitudes sur le plan géopolitique mais aussi les inquiétudes sociales ainsi que les conséquences économiques qui en découlent impactent les habitudes de séjour dans notre station balnéaire.

Malgré ce contexte économique difficile marqué notamment par des restrictions sanitaires ayant eu un impact significatif sur le chiffre d'affaires de la Société cette dernière a poursuivi son activité en limitant au maximum ses dépenses et investissements.

Aides coûts fixes et fermetures

Compte tenu des impacts de l'épidémie de Covid 19 sur son activité, la Société a perçu sur cet exercice un produit de 253 K€ comptabilisé au compte de résultat en subvention d'exploitation au titre des aides "coûts fixes".

Par ailleurs, la Société avait comptabilisé au 31 octobre 2021 un produit à recevoir au titre des aides coûts fixes d'un montant de 81 K€ perçu le 31 janvier 2022 par la tête de Groupe, la société Groupe Lucien Barrière SAS et réalloué à la Société sur l'exercice 2022

Augmentation de capital

Le 15 septembre 2022, la Société a augmenté son capital pour un montant de 2 400 K€, souscrit en totalité par l'actionnaire de la Société.

Cette opération a été suivie immédiatement d'une réduction de capital du même montant par apurement du report à nouveau débiteur. L'opération a permis à la Société de reconstituer ses capitaux propres à hauteur du minimum légal de 50% de son capital social

Travaux d'investissement et de rénovation

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, d'importants travaux ont été effectués dans la Société afin de rénover et moderniser les installations de celle-ci. Le montant des investissements engagés et mis en service sur l'exercice s'est élevé à 114 K€

Acquisition machines à sous

Au cours de l'exercice 2022, la Société a acheté 4 machines à sous d'une valeur totale 95 K€. L'activité sur l'exercice 2021/2022 affiche augmentation de chiffre d'affaires, avec un produit brut des jeux en hausse de 133,8% par rapport à l'exercice précédent, et de 37,41% par rapport à l'année 2020.

Cette croissance est le fruit d'investissements significatifs, mais la fragilité du modèle sur le long terme pourrait amoindrir les performances financières du casino.

C. Présentation des méthodes et éléments de calcul (point 1°- b de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2022 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs.
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos.
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions :

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

| | | |
|--------------------------------------|--------------------|---------------|
| Logiciels | | de 1 à 3 ans |
| Constructions | de 20 ans à 50 ans | |
| Agencement des Constructions | de 10 ans à 25 ans | |
| Installations techniques | de 5 à 15 ans | |
| Matériels et outillages industriels | de 5 à 10 ans | |
| Installations générales, agencements | de 5 à 15 ans | |
| Matériels de transport | 5 ans | |
| Matériels de bureau et informatique | de 3 à 10 ans | |
| Mobiliers de bureau | | de 5 à 10 ans |

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées, le cas échéant, à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La Société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice selon ses meilleures estimations à la date d'arrêt des comptes, dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux comptes :

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex).

D. Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du Casino.

Conséquences financières de l'épidémie de Covid-19

Dans le contexte épidémique de Covid-19, pour faire notamment face aux fermetures administratives de nos établissements, l'Etat a mis en place des dispositifs d'aides qui ont été demandés par la Société. A ce titre, un produit à recevoir de 81 k€ avait été comptabilisé lors de l'exercice clos le 31 octobre 2021. Sur l'exercice objet du présent rapport, la Société a eu la possibilité d'avoir recours à un nouveau dispositif d'aides dénommé "Aides Fermeture", exclusives aux groupes ayant atteint le plafond de 10 millions d'euros d'aides coûts fixes et ayant des établissements fermés administrativement à partir du 1^{er} janvier 2021.

Comme l'an dernier, les aides aux coûts fixes ainsi que le fonds de soutien ont été comptabilisés dans la ligne « Autres produits » du compte de résultat.

Conséquences financières de la crise énergétique

La crise ukrainienne et la crise consécutive du marché de l'énergie en Europe ont pesé sur les performances de la Société qui, malgré la couverture de près de 75% de ses achats d'énergie avant celle-ci, a vu ses charges d'énergie augmenter de 10 mille euros au cours de l'exercice 2021/2022 par rapport à l'exercice 2018/2019, dernier exercice comparable sans fermeture administrative.

Il est à rappeler que le Groupe Barrière a pu obtenir pour lui et ses filiales deux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) supplémentaires dans le cadre la crise sanitaire de COVID-19 : l'un à hauteur de 70 millions d'euros en date du 18 décembre 2020, prolongé de 5 ans conformément à la décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021, et l'autre à hauteur de 50 millions d'euros en date du 26 mai 2021.

Au cours de l'exercice 2021/2022, le Groupe a renouvelé l'échéance du PGE obtenu le 26 mai 2021 à hauteur de 50 millions d'euros de 5 années supplémentaires. Celui-ci court donc jusqu'en mai 2027.

La somme des PGE au 31 octobre 2022 s'élève donc à 163,8 millions d'euros.

Documents joints :

Compte annuel de résultat (point 1°- a de l'article R.3131-3 du code de la commande publique).

Modification du capital social :

Aucune modification du capital social.

E. Commentaires sur l'évolution du Chiffre d'affaires :

| | N-1 | N | Ecart N/N-1 |
|--------------------------------------|--------------|---------------|---------------|
| Produit Brut Machines à sous | 4 215 | 9 672 | 129.5% |
| Produit Brut Jeux de tables | 613 | 1 615 | 163.5% |
| Chiffre d'Affaires Restauration | 149 | 398 | 167.1% |
| Chiffre d'Affaires Autres | 23 | 38 | 65.2% |
| Total Chiffre d'Affaires BRUT | 5 000 | 11 723 | 134.5% |
| Prélèvement | -2 160 | -5 699 | 163.8% |
| CA NET | 2 840 | 6 024 | 112.1% |

Evolution du Produit Brut machines à sous

L'analyse de cet écart important est non pertinent en raison d'un fait exceptionnel impactant l'année de référence soit n-1.

Evolution du Produit Brut des jeux de tables

L'analyse de cet écart important est non pertinent en raison d'un fait exceptionnel impactant l'année de référence soit n-1.

Evolution du Chiffre d'affaires restauration

L'analyse de cet écart important est non pertinent en raison d'un fait exceptionnel impactant l'année de référence soit n-1.

Evolution du prélèvement versé à la Ville

| | N-1 | N | Ecart N/N-1 |
|---|------------|--------------|--------------|
| Total des dépenses liées au cahier des charges | 33 | 15 | -18 |
| Prélèvement Communal | 472 | 1107 | 635 |
| Redevance d'occupation | 152 | 353 | 201 |
| Reversement de l'Etat | 129 | 367 | 238 |
| Contributions financières | 48 | 50 | 2 |
| Total contributions Ville | 801 | 1 877 | 1 076 |
| Prélèvement de l'Etat | 1 559 | 3 304 | 1 745 |

F. Evolution des charges

| | N-1 | N | Ecart N/N-1 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Total des charges d'exploitation | 2 910 | 4 449 | 1 539 |
| dont Masse salariale | 1 310 | 2 043 | 733 |
| dont Achat de matières premières et autres approvisionnements | 63 | 146 | 83 |
| dont Dotations aux amortissements sur immobilisations | 379 | 378 | - 1 |
| dont Autres achats et charges externes | 941 | 1 408 | 467 |
| dont autres charges | 217 | 474 | 257 |

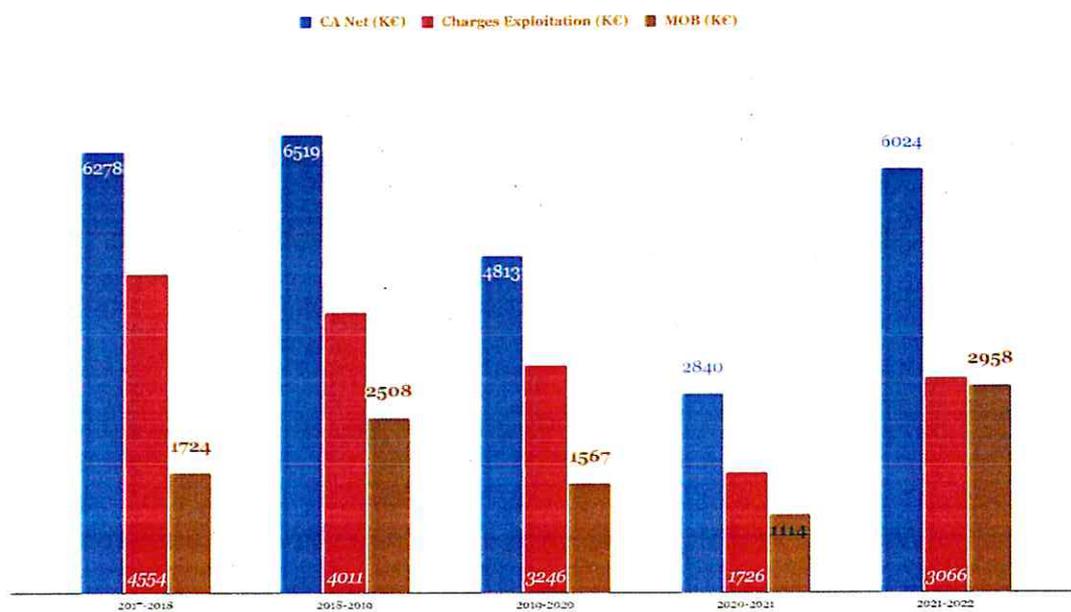
L'analyse de ces écarts importants sont à nouveau non pertinents en raison d'un fait exceptionnel impactant l'année de référence soit n-1, la fermeture administrative et les mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

Néanmoins il faut noter que les incertitudes des années précédentes ont impliquées une gestion en "bon père de famille" prudente et raisonnée, favorisant un retour à l'équilibre financier tout en préservant les objectifs qualitatifs assignés à l'établissement.

G. Evolution sur 5 ans

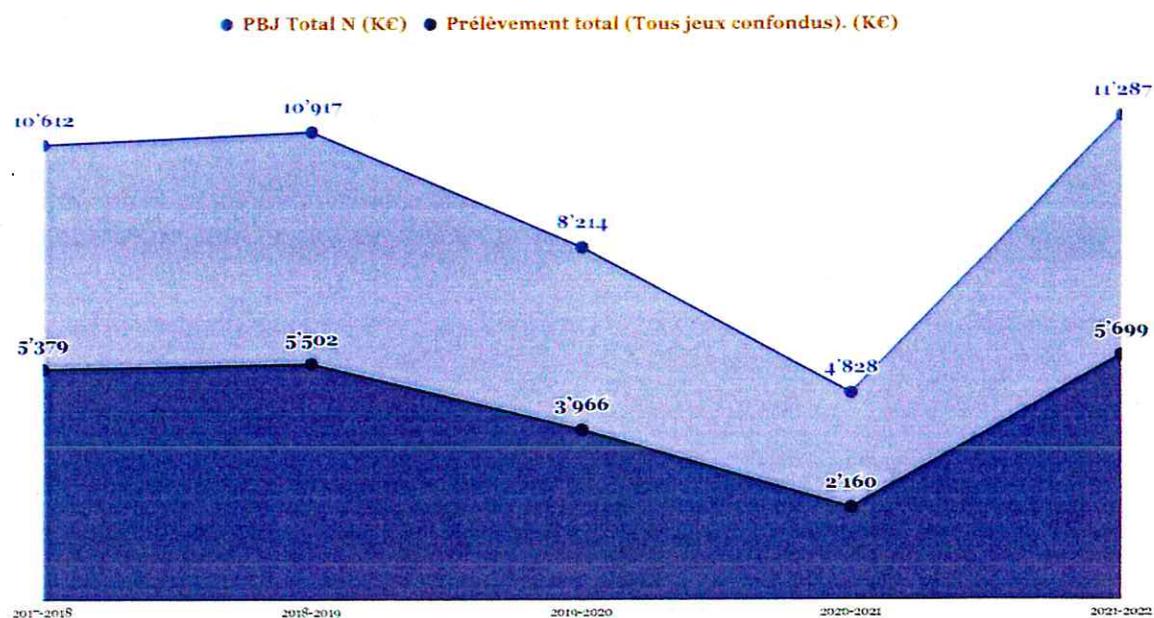
- Tableau sur l'évolution du CA net, des charges et de la MOB :

Evolution des Indicateurs Economique sur 5 ans



- Tableau sur l'évolution du Produit Brut des Jeux et des prélèvements versés par le Casino :

PBJ Total Versus Prélèvement sur 5 ans.



II. Patrimoine

A. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- a de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

Le bâtiment du casino appartient à la Commune de Dinard.

Le casino occupe 3 niveaux totalisant environ 2850m² de surface développée, comprenant :

- le niveau de la mer : salle de réception, salles de séminaire et ou bar d'ambiance.
- le rez-de-chaussée : hall d'entrée, salle polyvalente (spectacles, gala, banquets),
- 1 salle de MAS et jeux, 1 restaurant, 1 bar des sports.

le 1er étage : salle de réception.

Description du programme d'investissement prévu au contrat y compris au regard des normes environnementales et de sécurité

Article 15

“Le Concessionnaire s’engage sur le programme d’investissement décrit en Annexe 2 du présent contrat à savoir :

- *Embellissement extérieur et notamment le toit avec un camouflage qualitatif des tuyaux et un aménagement de sa terrasse;*
- *Déplacer le restaurant situé actuellement au 1er étage en l’installant dans le salon de la mer (RDC côté Digue avec une vue mer);*
- *Transformer l’espace actuel du restaurant en bar pour les joueurs et agrandir l’offre – et donc les espaces - de jeux;*
- *Rendre accessible l’ensemble de l’établissement ainsi que les ascenseurs;*
- *Salle de spectacle : réfection des peintures et remplacement des sols, réparation du système de climatisation.*
- *Isolation phonique et thermique du bâtiment*

En plus du programme spécifique de réaménagement du casino ci-dessus, viendra s’ajouter une politique d’investissement capable d’entretenir et de moderniser le produit et l’offre de jeu”.

B. Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- b de l'article R.3131-4 du code de la commande publique):

● Travaux initiaux prévus au contrat de concession

L'article 15 du contrat de concession susvisé relatif aux investissements est modifié comme suit par avenant 2 du 30 juin 2021 :

« Conformément au calendrier en Annexe 2A bis, les travaux devront être réalisés au plus tard pour le 31 octobre 2023 ».

● Travaux de renouvellement

Le Casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

● Autres investissements importants réalisés

Achat de Machines à sous et équipements : 147 K€

Roulette Anglaise Électronique : 11 K€

Entretien du bâtiment (Eclairage, Ravalement): 88 K€

Matériel informatique et câblages, Vidéo, travaux TGBT : 28 K€

● Travaux prévisionnels pour l'exercice prochain

Les travaux prévus au cahier des charges pour la durée de celui-ci seront à l'ordre du jour en collaboration avec les services de la mairie, des autorités de tutelle et des ABF pour optimiser l'intégration dans les stratégies urbanistique et sociétales.

Les travaux d'entretien et d'investissement de l'offre de jeux font l'objet comme chaque année d'un plan d'investissement tenant compte de l'évolution du marché et des opportunités du secteur, l'objectif visé étant la satisfaction de la clientèle et l'optimisation des performances commerciales et financières.

C. Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (point 1°- b de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrite dans la partie I-1 Présentation des méthodes et éléments de calcul.

D. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (point 1°- c de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

E. Un état des autres dépenses de renouvellement (point 1°- d de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

L'établissement emploie 1 personne affectée à l'entretien et à la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 216 k€ en entretien maintenance (poste entretien + sous-traitance sur ces travaux).

Par ailleurs, la Société bénéficie du soutien de la Direction Technique du Groupe Barrière pour le pilotage et la mise en œuvre des opérations de maintenance et de travaux.

F. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé (point 1°- c de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 3 774 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 3 644 K€
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 130 K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 2 335 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 2 203 K€
- Valeur nette comptable des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 132 K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens propres est la suivante :

- Valeur brute des biens propres à la clôture de l'exercice : 4 289 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 3 806 K€
- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice : 483 K€

III. Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public (point 1°- d de l'article R.3131-4 du code de la commande publique).

Compte tenu des conséquences de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, les travaux ont été reportés conformément aux avenants au cahier des charges.

PARTIE 2

Analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire

(point 2 de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)



RÉGLEMENTATION DES JEUX

Tout au long de la délégation, le directeur du Casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretient des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Barrière. Les procédures mises en place par le Groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelle mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de Groupe Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

I. Mesures de la qualité de service

A. Nombre d'entrées dans le Casino

| <u>Exercice 2020/2021</u> | <u>Exercice 2021/2022</u> |
|---------------------------|---------------------------|
| 78392 | 183418 |

Des événements exceptionnels de fermeture impactent l'analyse potentielle de cet item.

B. Nombre de couverts (restaurant(s) du Casino)

| <u>Exercice 2020/2021</u> | <u>Exercice 2021/2022</u> |
|---------------------------|---------------------------|
| 4025 | 8979 |
| dont 600 invités | dont 1524 invités |

Des événements exceptionnels de fermeture impactent l'analyse potentielle de cet item.

C. Observations significatives de clients sur le registre

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

A. Dispositif Qualité du Groupe Barrière

Le Groupe Barrière a mis en place un dispositif qualité très complet pour mesurer la qualité de service offerte aux clients et leur satisfaction.

Le Groupe mesure d'un côté la qualité "produite" via des visites mystères, qui ont lieu sur un rythme défini en amont et qui mesure la qualité délivrée à chaque étape du parcours client, de sa demande de renseignement par téléphone avant son arrivée à son départ de l'établissement. Ces mesures de qualité permettent d'identifier les points forts et axes d'amélioration de chaque établissement afin d'enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

Et de l'autre côté, le Groupe Barrière mesure en continu la satisfaction de ses clients par l'envoi par mail d'un questionnaire de satisfaction au client après sa visite dans un des établissements du Groupe. Ces retours clients font l'objet d'une attention particulière, notamment en cas d'insatisfaction exprimée, tout comme les commentaires clients laissés sur les différentes sources d'avis (e-réputation).

B. Accueil, informations et suivi des usagers

1. Accueil et informations données aux clients

Qualité de service / Accueil

La qualité d'accueil et de service offerte à nos clients dans nos établissements a toujours été une priorité du Groupe Barrière.

Le Groupe a initié en 2019 une démarche d'entreprise dans le cadre de sa transformation du nom d'ENJOY! Cette démarche va permettre de servir 2 axes de la transformation du Groupe : **Enrichir l'expérience Client et l'expérience Collaborateur.**

ENJOY! capitalise sur les acquis de la démarche qualité des As de l'Accueil, initiée en 2009 dans les casinos, pour tendre aujourd'hui vers l'**excellence relationnelle** dont l'objectif premier est d'**enchanter le Client.**

ENJOY! est une démarche collaborative, qui repose sur un principe fondamental de base : la **Symétrie des Attentions©**, c'est-à-dire que la qualité de la relation entre une entreprise et ses clients est égale à la qualité de la relation entre cette même entreprise et ses collaborateurs. Les collaborateurs sont ainsi traités avec les mêmes égards que les clients.

Des formations et une application dédiée ont été mises en place dans le cadre de cette démarche pour permettre l'auto-observation pour les managers et collaborateurs sur l'appropriation des bons gestes et postures et développer ainsi la culture du feedback bienveillant.

Animations/ Informations:

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la commune.

Ces moyens, tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles et animations. Dans ce cadre, de nouvelles opérations événementielles ont vu le jour afin d'offrir aux clients des expériences innovantes.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels la radio, les affichages et la presse, les réseaux sociaux, la navigation sur Internet ou les applications mobiles.

Ci-dessous quelques communications majeures cet exercice :

- ❖ Ouest France : Dinard. L'humoriste Chaunu attendu au casino
- ❖ Le Télégramme : Dinard. rendez-vous Jeunes Talents de Musiques Rive Gauche
- ❖ Ouest France : Dinard. Nouveau récital de piano,
- ❖ Le Télégramme : Concert : Art Big Band



Emmanuel Chaunu, comédien et dessinateur de presse, humoriste, est attendu au casino Barrière de Dinard, jeudi 5 mai 2022. © OUEST FRANCE



La formation normande de jazz, Art Big Band, a donné ce week-end deux concerts exceptionnels, au profit de l'association dinardaise Footballleurs sans frontières.

2. Respect des affichages obligatoires

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéosurveillance, l'information sur la protection des mineurs...

3. Carré VIP, le programme de fidélité

Mis en place depuis 2017, ce programme accessible gratuitement permet de récompenser les clients Barrière tout au long de l'année.

En cumulant des points pour chaque achat effectué (jeu & restauration), nos clients accèdent à un catalogue de récompense varié. Ce programme national offre des avantages à tous ces membres, aux jeux, aux restaurants, aux spectacles et dans les Hôtels du Groupe Barrière.

Pour information, le nombre de cartes actives liées à notre programme de fidélité s'élevait pour le Casino à 5382 en 2022.

4. Prévention pour un Jeu Responsable



Barrière a célébré en 2019 les 10 ans du Jeu Responsable, programme national innovant et unique dédié à l'information et à la prévention des risques de jeu excessif pour ses casinos en France.

Le Jeu Responsable est avant tout une relation de confiance entre le joueur et le casino. Cette confiance doit rester ancrée dans la transparence des règles, le plaisir du jeu et la volonté d'éviter les excès pour tous les joueurs.

Le jeu excessif et les mesures de prévention ou de soin suscitent de plus en plus l'intérêt du grand public, et de la communauté médicale et scientifique. A ce titre, le Groupe Barrière est régulièrement sollicité par des instances de recherches locales et nationales pour partager son expérience sur le sujet du Jeu Responsable et notamment l'usage et les bienfaits de la Limitation Volontaire d'Accès (LVA), 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure.

De par notre expérience dans le domaine du Jeu Responsable, Barrière est devenu un référent majeur auprès des institutions publiques (secteur politique, médical, autres), participe régulièrement à des colloques et accueille dans ses établissements des étudiants réalisant des recherches sur les addictions aux jeux.

En complément, les Casinos Barrière développent des partenariats avec des structures de soins locales afin de réorienter les joueurs nécessitant une aide thérapeutique. A ce jour, 24 établissements ont signé une convention de partenariat avec les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Aujourd'hui, il s'ajoute à ce programme l'intervention d'une l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) créée le 16 juin 2020 ayant pour ambition de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente afin d'assurer une meilleure protection des joueurs.

Par cette régulation, notre programme se trouve renforcé à la fois dans l'encadrement au travers d'une collaboration étroite avec l'ANJ et la revue de sa stratégie de lutte contre le jeu excessif, mais aussi dans la reprise de la gestion du fichier des interdits de jeu.

Par une décision du 14 avril 2022, l'ANJ approuve le plan d'action commun en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs et de favoriser une pratique raisonnable du jeu pour l'année 2022 des casinos et club de jeu appartenant au Groupe Barrière. Il doit poursuivre et renforcer son dispositif de suivi des joueurs excessif, de formation continue au

jeu excessif du personnel et enfin, s'assurer que les traitements des données que les casinos mettent en œuvre sont conformes à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

Le rapport pour l'année 2023 a été transmis à l'ANJ, et nous sommes en attente des délibérations à la date de rédaction du présent rapport.

La gouvernance :

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et les remontées d'informations des mesures liées au Jeu Responsable, un véritable réseau d'experts s'est organisé, tant au niveau national que sur le terrain.

- **Une commission nationale** : elle élabore la politique de Jeu Responsable et assure son application, son suivi et son bon fonctionnement sur le terrain. Elle se réunit en moyenne quatre fois par an.
- **Des interlocuteurs spécialisés** : des superviseurs et correspondants Jeu Responsable sont en place dans les casinos français et suisses du Groupe. Ils sont en charge de la relation avec les clients et de la mise en place de la politique Jeu Responsable dans leur établissement (suivi des LVA, formation des collaborateurs, ...).
- **Le Correspondant Jeu Responsable** : Monsieur Benoit Ortiz, Membre du Comité de Direction
- **La Commission Locale Jeu Responsable** : composée de 4 collaborateurs (dont le Directeur Général et le Correspondant Jeu Responsable), elle s'est réunie 4 fois dans l'année écoulée.

Focus sur la LVA (la limitation volontaire d'accès)

Dispositif phare du Groupe Barrière, la LVA permet au client de choisir un nombre maximum de visites (1 à 8), sur une durée définie (3 à 24 mois), cela sur l'ensemble des casinos français du Groupe.

Chaque engagement de LVA se conclut à l'issue d'un entretien (formalisé par un compte-rendu confidentiel) entre le joueur et le Correspondant Jeu Responsable.

C'est la garantie d'un accompagnement personnalisé et rigoureux.

Sur l'année 2021/2022, 11 contrats de Limitation Volontaire d'Accès ont été signés pour le Casino, et 1778 au niveau des casinos français du Groupe. Plus largement, 1284 entretiens dédiés au jeu responsable ont été menés.

Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation scientifique indépendante en 2015. L'étude menée a montré une efficacité, sur du long terme, de la mesure de Limitation Volontaire d'Accès.

En effet, 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure. Pour plus de 6 clients sur 10, le nombre de visites était réduit de plus de 50%.

Cette recherche a permis de démontrer la pertinence de la LVA en tant qu'action de prévention ciblée.

Les collaborateurs Barrière et le Jeu Responsable

Pour être en accord avec l'article 15 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos qui prévoit que *"tout employé de jeux nouvellement agréé devra dans les quatre-vingt-dix jours de sa prise de fonction bénéficier d'une formation à la détection des personnes en difficulté avec le jeu"*, le Groupe Barrière a mis en place une formation dédiée.

Sur l'exercice 2021/2022, le Groupe a formé 2010 personnes en formation initiale et 936 en formation continue (actualisation des connaissances)

Au sein du Casino de Dinard, 58 sessions de formation ont permis de former tous les collaborateurs, en formation initiale ou en recyclage.

La formation est dispensée à l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle, au-delà de l'obligation légale de la formation des collaborateurs avec agrément ministériel.

Barrière propose une formation innovante en deux temps.

En amont, un e-learning permettant aux collaborateurs d'acquérir les connaissances relatives à la prévention pour un jeu responsable. Cet e-learning est composé de jeux ludiques et de vidéos.

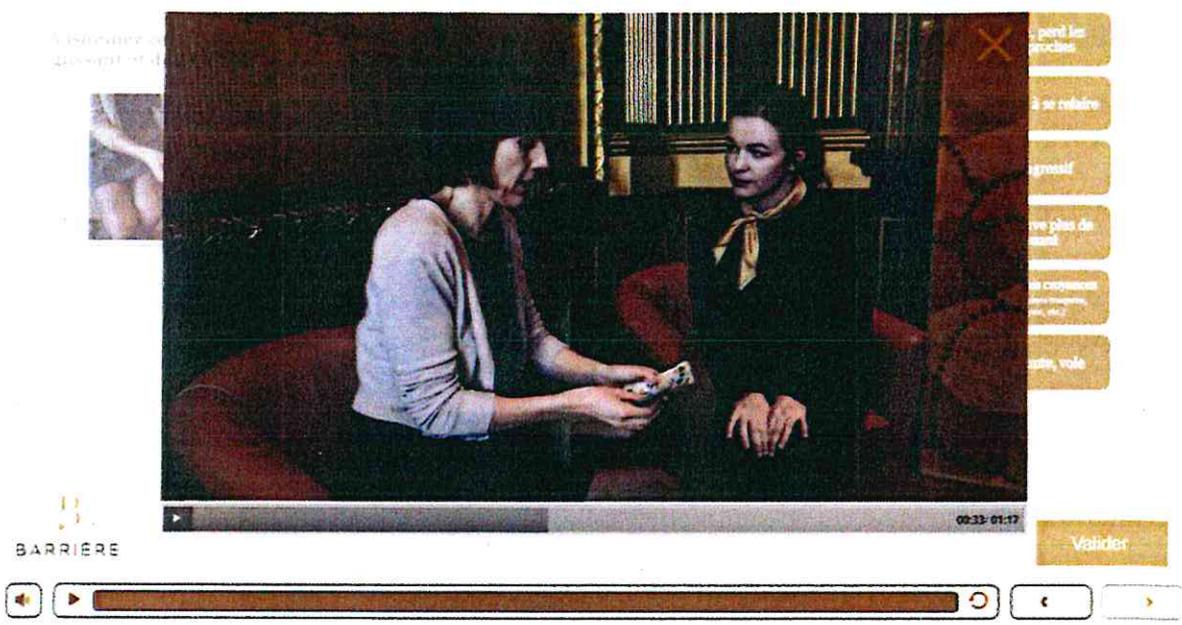
Cette formation digitale est suivie d'une partie en présentiel permettant aux collaborateurs de mobiliser les connaissances acquises par l'intermédiaire de jeux de rôle.

Ce mixte de présentiel et digital permet aux collaborateurs de prendre le temps de se saisir du sujet, facilitant ainsi une meilleure assimilation des connaissances et de leur rôle.

Les objectifs de cette formation mixte sont les suivants : connaître ce qu'est le jeu pathologique, savoir détecter les signaux d'alerte, connaître la politique de prévention du Groupe, connaître son rôle et ses responsabilités dans la démarche Jeu Responsable.

Le support de formation a été revu en 2021. Le contenu a été rédigé par Gérald Gouritin (Réfèrent Jeu Responsable - Membre du Comité de Direction du Casino de Bénodet) et par Alice Tafforin (Référente Jeu Responsable - Psychologue, Groupe Barrière). La réalisation des supports de formation a été effectuée par l'entreprise Fictis Prévention.

Les correspondants Jeu Responsable (JR) reçoivent de plus, une formation spécifique à la conduite d'entretien et à la formation des collaborateurs. A l'issue de cette formation un guide édité par Barrière leur est confié afin de mener leur mission.



Centre de Soins en Addictologie

Depuis 2012, le Groupe Barrière s'adosse à des structures de soin CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) afin de pouvoir orienter ses clients. Face à la problématique addictive de certains de nos clients et parce que les mesures que nous proposons ne se substituent jamais à une prise en charge thérapeutique, il est nécessaire de bâtir un réseau solide permettant d'aider au mieux chacun d'entre eux.

Barrière travaille à établir et entretenir des liens avec a minima une structure de soins des addictions par établissement, liens formalisés par la signature d'une convention de partenariat.

Au 31 octobre 2022, 24 casinos/club ont un partenariat formalisé par une convention signée auprès d'un CSAPA et 1 casino est en cours de création du lien avec un CSAPA (contacts, premiers RDV, convention rédigée mais non signée).

Les liens avec les structures de soin

Depuis 2022, une convention de partenariat est signée avec le CSAPA Saint Malo

La communication du Jeu Responsable

Barrière s'engage à communiquer auprès des clients des casinos sur le Jeu Responsable afin de leur faire découvrir le programme et de les sensibiliser aux actions menées.

Barrière a développé un kit de communication, d'information et de prévention qui se compose notamment :

- d'un site Internet www.préférezunjeuresponsable.com;



Conseils pour un Jeu Responsable Que vous soyez joueur occasionnel ou joueur en difficulté, voici quelques conseils pour vous aider à jouer Responsable.



Agir Un réseau complémentaire pour vous aider.

- d'affiches et de brochures disponibles dans l'ensemble des Casinos du Groupe, avec un quiz-test validé scientifiquement pour identifier le profil de joueur du client ;
- de brochures spécifiques sur le dispositif de Limitation Volontaire d'Accès ;
- de messages intégrés aux écrans secondaires des Machines à Sous (I-Views) ;

**Avez-vous joué plus longtemps
que ce que vous aviez prévu ?**



- d'actions de sensibilisation auprès des jeunes, dont la campagne No Tilt! Joue la cool.
- de messages de prévention sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, des brochures informatives sur la procédure d'Interdiction Volontaire de Jeux, auprès de l'ANJ, sont disponibles dans nos établissements.

III. Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le Casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

A. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

1. Rappel du cadre réglementaire et des principes généraux Barrière

Dans le cadre de la Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme, les casinos respectent à la fois les dispositions spécifiques prévues au code de la sécurité intérieure, à l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos et celles inscrites au code monétaire et financier (articles L.561-2 et suivants du code monétaire et financier).

Ces textes législatifs et réglementaires imposent aux représentants légaux et aux Directeurs Responsables des casinos deux principales obligations ainsi que des dispositifs de contrôle interne adaptés :

Obligation de vigilance à l'égard de la clientèle:

Identification et vérification de l'identité du client :

- **Lors du contrôle aux entrées :**

“L'accès aux salles où fonctionnent les jeux de hasard est subordonné à un contrôle systématique permettant d'identifier et de refuser l'admission des mineurs et des personnes exclues des salles de jeux par décision du ministre de l'intérieur” (article 25 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos).

Les pièces permettant de justifier l'identité sont précisées à l'article 26 de l'arrêté du 14 mai 2007 précité.

Également, depuis 2020, une vérification systématique et automatisée est effectuée pour les personnes visées par les mesures Gel des Avoirs.

- **Lors des enregistrement des changes supérieurs à 2000 € par séance :**

“Les casinos sont tenus, après vérification, sur présentation d'un document probant, de l'identité des joueurs, de procéder à l'enregistrement de leurs noms et adresses lorsqu'ils échangent tous modes de paiement, plaques, jetons, tickets dont le montant excède un seuil” de 2 000 euros par séance (fixé par décret, voir article D.561-10-1 du code monétaire et financier).

“Ces informations, qui ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celles prévues au présent chapitre, sont consignées sur un registre spécifique et doivent être conservées pendant cinq ans [...]” (Extrait de l'article L.561-13 du code monétaire et financier).

Les informations sont alors enregistrées par procédé électronique, le système garantit la traçabilité des opérations de change.

- **Lors de détection de critères de vigilances :**

Conjointement avec le Service Central des Courses et Jeux (SCCJ), une vingtaine de critères de vigilance catégorisée par risque (client, moyen de paiement, opération de jeu) ont été établis afin d'encadrer et systématiser la remontée des cas suspects. Dès lors, les personnes ciblées dans ce cadre font l'objet d'une mise sous surveillance.

Obligations de déclaration et d'information :

Depuis 2001, les casinos sont soumis à l'obligation de déclaration soupçon (article L.561-15 du code monétaire et financier) dès que cela s'avère nécessaire. Les Directeurs Responsable ont tous fait l'objet d'un enregistrement auprès de TRACFIN au titre de déclarant. Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, ils doivent porter à la connaissance de TRACFIN les opérations effectuées dans les salles de jeux qui leur paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le Directeur Responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le Directeur Responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

2. Procédures de contrôle interne et dispositifs techniques

Dans chaque casino, le Directeur Responsable met en place des mesures de contrôle interne. Il désigne les membres du comité de direction qui, au sein de la société, sont chargés des processus de collecte et, le cas échéant, sont responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques. Cette organisation est fonction de la taille et de l'activité du casino.

Conformément à l'article R.561-38-1 du code monétaire et financier, le Directeur Responsable s'assure que les personnes participant à la mise en œuvre de ces procédures, *"disposent d'une expérience, d'une qualification et d'une position hiérarchique adéquates pour exercer leurs missions"*. En outre, il veille *"à ce que ces personnes bénéficient de formations adaptées à leurs fonctions ou activités, à leur position hiérarchique ainsi qu'aux risques identifiés par la classification des risques mentionnée à l'article L.561-4-1 [du code monétaire et financier] et à ce qu'elles aient accès aux informations nécessaires à l'exercice de leurs fonctions ou activités"*.

Le contrôle interne repose sur une consolidation continue des informations démontrant la bonne réalisation du processus de LCB/FT propre à chaque casino.

Au cours de l'année, le Comité de Direction se réunit selon un calendrier fixé par le Directeur Responsable pour établir un bilan du respect des obligations LCB/FT dans l'établissement et, le cas échéant, adapter la typologie des risques et les procédures et mesures de contrôle interne spécifiques au casino.

Un rapport annuel de contrôle interne permet de proposer des améliorations de l'organisation de la LCB/FT ou des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Casino Barrière de Dinard.

Cartographie des risques et évaluation de risques

Les casinos établissent une cartographie des risques établissant les situations où il pourrait y avoir de la part des clients des comportements suspects ou la réalisation d'opérations atypiques.

Divers critères peuvent être pris en compte par les casinotiers notamment :

- Les caractéristiques de la clientèle et son comportement usuel dans une salle de jeux,
- L'implantation géographique de l'établissement,
- La nature des jeux proposés.

Formations

Le Directeur Responsable du casino s'assure de l'information et de la formation à la LCB/FT des membres du Comité de Direction et des salariés dont la fonction est liée au secteur des jeux du casino.

L'information régulière concerne essentiellement l'évolution réglementaire en matière de LCB/FT, l'adaptation de nouvelles procédures ou l'information sur les éventuelles évolutions des techniques de LCB/FT.

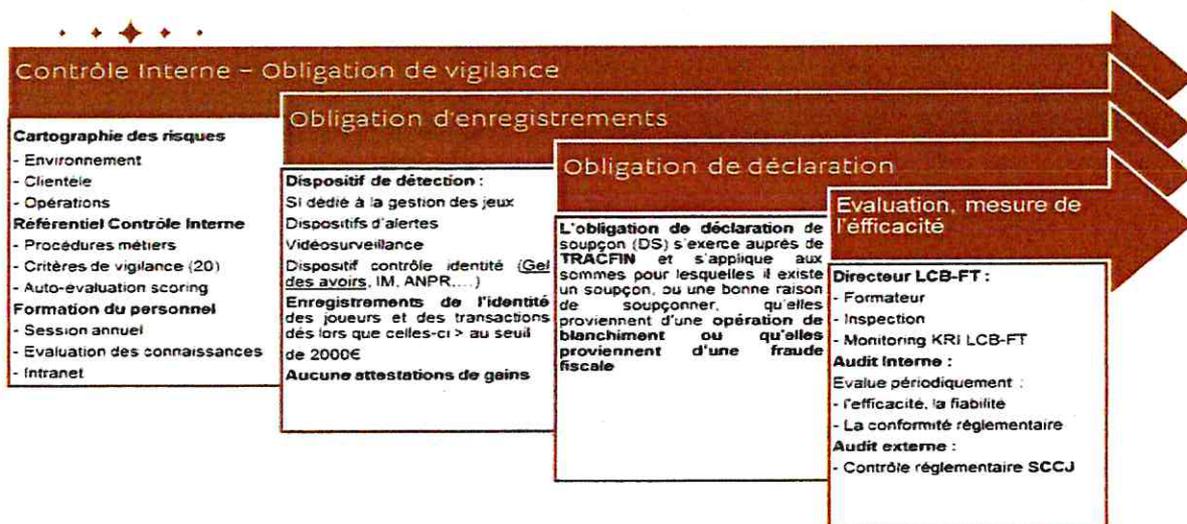
Ces formations peuvent être délivrées par une personne référente au sein de l'établissement ou du Groupe, soit par un organisme de formation.

Dispositifs techniques

Des dispositifs techniques et réglementaires viennent compléter ces mesures, citons principalement :

- Le dispositif de limite d'insertion strictement inférieur à 2000 € et strictement inférieur à la limite de paiement sur les machines électronique,
- Le dispositif de carte de fidélité permettant l'enregistrement automatique des transactions clients dès le 1er euro,
- La limite de remboursement au niveau des Cashio strictement inférieur à 2000 €,
- Le système de vidéo-surveillance dans toutes les salles de jeux avec conservation des enregistrements sur une durée comprise entre 7 et 28 jours selon le type de vue.

3. Synthèse



B. Inspection par nos autorités de tutelles - SCCJ

Depuis la retranscription dans le droit français de la Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme, les missions et les prérogatives du Service Central des Courses et Jeux (SCCJ) ont évoluées afin de leur permettre légalement en sus de leur mission de police administrative en matière de réglementation des jeux de diligenter des inspections spécifiques afin d'évaluer la conformité réglementaire des casinos de leur dispositif LCB-FT.

A la date de publication de ce document et rétrospectivement sur ces 3 dernières années, 6 établissements du Groupe Barrière ont été évalués dans ce cadre.

Les Officiers de la Police Judiciaire en charge de ces inspections réglementaires LCB-FT ont conclu chaque fois à la conformité de nos dispositifs de contrôle prudentiel LCB-FT.

Ces résultats positifs témoignent que les directives Groupe applicables à la totalité de nos établissements et dont nous assurons la stricte application en interne de manière longitudinale. Le risque de conformité est alors correctement et efficacement couvert pour la totalité de nos établissements.

Il est à noter que chaque inspections réalisées par le SCCJ sur le sujet fait systématiquement d'un rapport auprès des plus hautes instances dirigeantes du Groupe

C. Dispositif de gouvernance et de gestion du risque LCB-FT Groupe

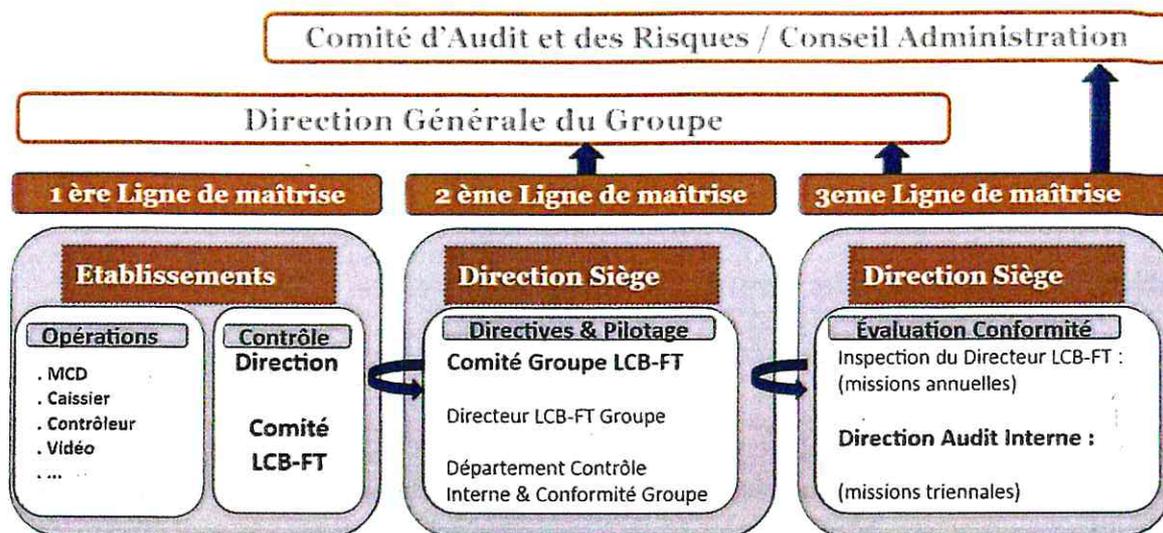
Afin de s'assurer de la conformité réglementaire des casinos du Groupe Barrière, une gouvernance de gestion du risque LCB-FT a été mise en place au travers d'un Comité LCB-FT Groupe, d'une Direction de l'Audit, Contrôle interne et Conformité, et d'un Directeur Opérationnel LCB-FT.

Le Comité Groupe LCB-FT a pour objectif d'assurer une veille réglementaire sur les réglementations liées à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme et d'en vérifier l'applicabilité dans les établissements et donner des directives aux établissements :

- Coordonner la mise en place du protocole de la LCB-FT par les établissements.
- Évaluer le risque LCB-FT à l'échelle du Groupe au sein de sa cartographie des risques et établir annuellement une cartographie de la sensibilité des établissements à ce risque.
- Donner la méthodologie et les outils pour que les établissements puissent réaliser leur cartographie des risques.
- Veiller à la réalisation des rapports annuels des établissements dans les délais ainsi que de leur bon envoi à la cellule.
- Effectuer une révision annuelle des documents internes (outils de cartographie des risques, protocole, quiz, etc).
- Établir également le plan annuel d'audit interne.
- Établir un rapport annuel de contrôle interne basé sur le suivi des auto-évaluations : Le comité pourra à tout moment demander un plan d'actions aux établissements si la note obtenue à l'auto-évaluation est considérée trop faible.
- Être support pour les Établissements: le comité pourra être sollicité pour toutes questions ou difficultés rencontrées.

Les membres du Comité Groupe appartenant à l'audit et contrôle interne présentent annuellement une synthèse des auto-évaluations réalisées par les établissements et un point d'avancement des audits et de leur résultat seront présentés à chaque comité. A l'issue, le Comité Groupe LCB-FT décide des actions correctives à mettre en place.

Le dispositif de maîtrise du risque LCB-FT se caractérise par 3 niveaux :



D. Dispositif de gouvernance et de gestion du risque LCB-FT Casino

Présentation du dispositif du Casino de Dinard

Début 2017, consécutivement aux nouvelles lignes directrices établies conjointement entre le Service Central des Courses et Jeux et TRACFIN sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, chaque établissement du Groupe Barrière a substitué au manuel de Procédures internes existant un "Protocole interne". Ce dernier comprend un système d'évaluation et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne adapté.

Le Protocole interne fait une évaluation des risques et propose une méthodologie pour s'en prémunir.

Afin de s'assurer de l'efficacité de son dispositif, le directeur du Casino a institué un Comité LCB-FT constitué de référents chargés de s'assurer de l'application des procédures prévues par le protocole interne.

Annuellement ce Comité réalise une auto-évaluation scorée de son dispositif et établit le cas échéant un plan d'actions visant à remédier aux insuffisances constatées.

1. Référents de l'établissement

Afin d'assurer la gouvernance du dispositif LCB-FT, il est constitué un Comité LCB-FT réunissant l'ensemble des chefs de service concernés par les obligations LCB-FT

2. Cartographie des risques

Les risques dont la liste ici est non exhaustive sont liés à l'emplacement du casino, les risques de vol à mains armées, d'usurpation d'identité, l'usage de faux-billets, des actes de non jeu, de sommes importantes en liquide, etc.

3. Formation

Tous nos collaborateurs ont été formés ou ont bénéficié d'une formation de recyclage de leurs connaissances en la matière

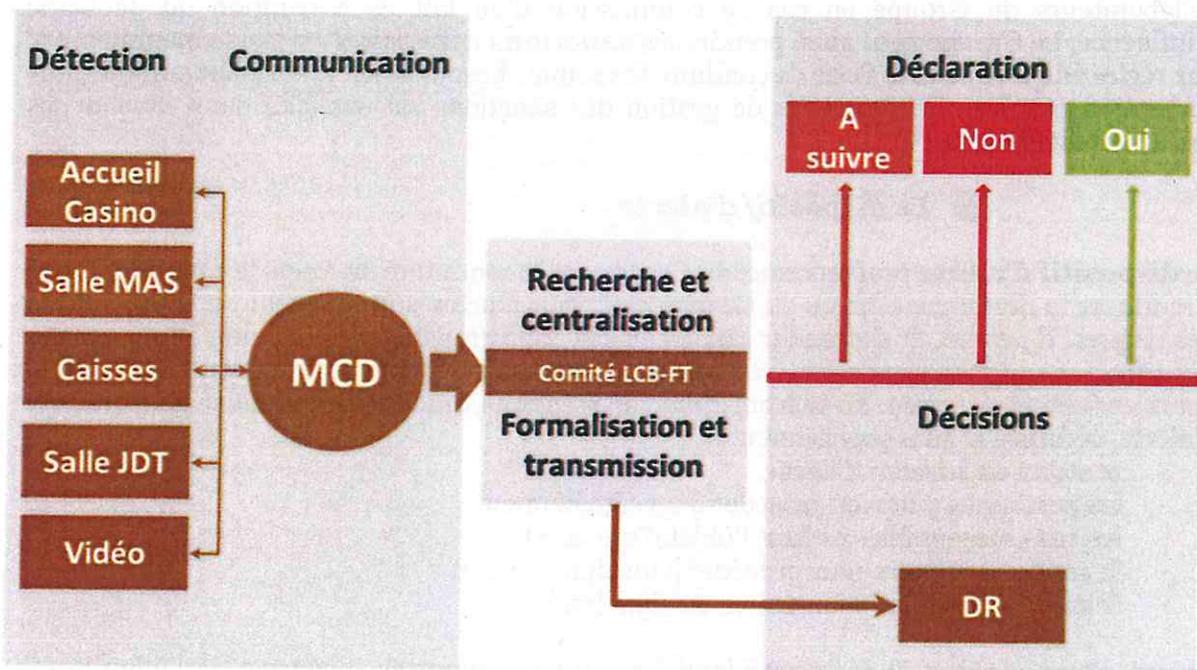
4. Dispositif de Contrôle Interne et évaluation

- **Présentation du protocole interne avec focus sur la surveillance des flux, le dispositif de remontée des critères de vigilance:**

La Société met en œuvre le dispositif mis en place par le Comité Groupe LCB-FT et ses directives détaillées ci-dessus.

Par ailleurs, nous communiquons à nos autorités de tutelle, via ce rapport, les statistiques relatives au nombre de déclarations de soupçons et le nombre d'enregistrements effectués sur les registres de change de plus de 2000 €.

- **Dispositif de remonté des critères de vigilances**



- **Suivi clients :** examens renforcés, suivi des TOP Clients, vigilance en fonction des comportements (demande de justificatifs, non-jeu, etc.) et insertion de somme importante en fiduciaire.
- **Règles de conservation des documents,** respect des normes en vigueur selon les documents concernés.

E. Dispositif anticorruption

1. La cartographie des risques

Le Groupe Barrière a actualisé sa **cartographie des risques** de corruption et de trafic d'influence en juin 2022. Celle-ci présente l'ensemble des situations à risque auxquelles le Groupe peut être confronté dans l'exercice de ses activités, incluant les facteurs de risque induits par ses interactions avec les agents publics. Cette cartographie est le socle du dispositif de prévention et de détection des faits de corruption et de trafic d'influence mis en place au sein du Groupe.

2. Le Code de conduite

Au cœur du dispositif, le Groupe dispose d'un **Code de conduite** intégré à tous les règlements intérieurs des établissements. Il constitue le texte de référence du programme de Conformité du Groupe, en définissant ses attentes en matière d'éthique et énonçant ses engagements. Il s'adresse à tous les collaborateurs du Groupe en France et à l'étranger, c'est-à-dire tous les managers et dirigeants, tous les salariés, permanents ou en mission, internes, extérieurs ou occasionnels, de même que tous les salariés des entités de joint-ventures contrôlées en partie par le Groupe. Une nouvelle version a été mise à jour en octobre 2022, au plus près des engagements du Groupe et de ses obligations au titre de la loi Sapin II.

L'intégration du Code de conduite au Règlement intérieur garantit son opposabilité aux collaborateurs du Groupe en cas de commission d'un fait de corruption ou de trafic d'influence. Le Groupe peut ainsi prendre les **sanctions** nécessaires en cas de manquement aux règles édictées dans le Code de conduite (exemple : licenciement d'un collaborateur pour corruption passive). Le processus de gestion des sanctions est explicité dans chacun des règlements intérieurs.

3. Le dispositif d'alerte

Le **dispositif d'alerte** professionnel du Groupe est la continuité du Code de conduite, il vise à renforcer la démarche éthique du Groupe pour que chacun soit un acteur de la prévention des risques. Il permet de demander conseil en cas d'interrogation ou de doute et de signaler des situations contraires aux lois, règlements ou principes de conduite internes de manière confidentielle et sécurisée. En octobre 2022, la Direction Conformité a actualisé sa procédure d'alerte, définissant plus précisément :

- le statut du lanceur d'alerte,
- les personnes pouvant procéder à un signalement,
- les faits susceptibles de faire l'objet d'une alerte,
- le mode opératoire pour procéder à un signalement,
- le mode opératoire pour traiter un signalement.

La procédure garantit alors la confidentialité du traitement des alertes et de l'identité du lanceur d'alerte. Elle est disponible sur l'intranet du Groupe.

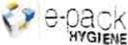
F. Sécurité et sûreté

1. Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires, etc.) ont été formalisées dans le "Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire".

Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit au Groupe une conformité totale du Plan de maîtrise sanitaire (PMS). Sur ces bases, le Groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant (Mérieux Nutrisciences) chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements

bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du Groupe.

De plus, le Groupe met en place progressivement un système de traçabilité digitale  , qui vient renforcer l'efficacité des contrôles, et apporte une garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

- La DDPP (Direction départementale de la protection des populations),
- La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales).

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

2. Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, etc.

Des contrôles propres aux Établissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- La sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R.122-19, R.122-29 et R.123-1 à R.123-55 du code de la construction et d'habitation ;
- L'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, etc.) intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SIAP 1, SIAP 2 et SIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

3. Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du Groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et des équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Depuis février 2015, le Groupe Barrière n'a plus été victime d'un vol à main armée au préjudice de ses casinos.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

La Direction Générale poursuit donc son plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à nos salariés de travailler dans de meilleures conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Ces matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients.

Par ailleurs, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

D'autre part, certains casinos ont recours dans des zones sensibles à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

IV. Mesure pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs

A. Dispositif de qualité de vie au travail

Afin de garantir la sécurité, les conditions et la qualité de vie au travail des collaborateurs, le Groupe s'engage à :

- développer la sécurité des établissements et des salariés et également en terme de santé
- améliorer de façon continue les conditions de travail
- faire évoluer ses outils favorisant le travail collaboratif
- développer le bien-être au travail et l'animation de la vie en entreprise

i. Le baromètre social SUPERMOOD

Dans une quête d'amélioration constante, le Groupe Barrière a mis en place des indicateurs de Qualité de Vie et Conditions de Travail grâce aux résultats obtenus via des sondages "Supermood" réguliers. Le Groupe estime essentiel de donner la parole à ses collaborateurs en les interrogeant directement sur leur niveau de satisfaction général et leur engagement. Les équipes sont accompagnées dans l'analyse des verbatims dans l'objectif d'identifier les actions à mettre en place par la suite pour être toujours plus proches des attentes des équipes.

Les sondages Groupe

Supermood est un baromètre digital qui permet à tous les collaborateurs de s'exprimer sur leur quotidien en entreprise. Tous les deux mois, l'ensemble des salariés est invité à répondre à un sondage en ligne sur un thème défini (le management, le bien-être au travail...). Cet outil permet donc, grâce à une analyse des résultats rapides et concrets, de connaître les points à améliorer compte-tenu de l'expérience du collaborateur, et de mettre en place par la suite des actions adéquates en terme de politique RH.

L'enjeu pour chaque casino est d'accompagner la mise en place de cet outil afin d'améliorer la participation des collaborateurs et disposer de résultats représentatifs pour identifier les leviers à activer pour améliorer l'engagement et le bien-être en entreprise.

Les sondages en local

Depuis 2022, les Directions et Ressources Humaines des établissements ont été formés à la création de sondage afin de pouvoir lancer également deux fois par an leur enquête en local sur des sujets ciblés répondant à des problématiques propres à leurs établissements. Ces sondages donnent à la Direction de chaque entité la possibilité de mettre en œuvre rapidement des plans d'action qui répondent directement aux attentes de leurs collaborateurs. Chaque plan d'action est partagé aux Directions Métiers du Siège afin de veiller à la mise en place des mesures qui ont été décidées pour leur établissements respectifs.

L'eNPS, l'indice de recommandation du Groupe

A la fin de chaque sondage, nous calculons cet indice à travers une question qui revient à chaque fois : " *Ce mois-ci quelle est la probabilité que vous recommandiez Barrière comme une entreprise où il fait bon travailler ?* "

Les collaborateurs peuvent alors donner un score compris entre 0 (Pas du tout probable) et 10 (Très probable). En fonction de leur réponse, les répondants sont divisés en 4 catégories: les détracteurs, les non-ambassadeurs, les passifs et les ambassadeurs.



Le score eNPS est obtenu grâce à la formule suivante :

$$\% \text{ d'ambassadeurs} - (\% \text{ de non-ambassadeurs} + \% \text{ des détracteurs})$$

Les scores NPS vont d'un minimum de -100 (si chaque collaborateur est un non-ambassadeur ou détracteur) à un maximum de 100 (si chaque collaborateur est un ambassadeur).

L'indice de recommandation permet ainsi d'évaluer l'engagement et satisfaction au sein du groupe Barrière, comme il le fait auprès des clients dans ses établissements, dans une optique de valoriser la symétrie des attentions.

Les "SuperLikes"

En parallèle des sondages, 1 fois par semaine, tous les vendredis, les équipes Barrière disposent d'un "SuperLike" à envoyer à un de leurs collègues de leur choix afin de le remercier ou de le féliciter au travers d'un message personnalisé. Cet outil ludique permet aux managers de montrer leur reconnaissance mais aussi aux équipes de se contacter entre elles à l'intérieur d'un même établissement mais aussi au sein de tout le Groupe; un bon moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à Barrière.

Supermood aujourd'hui

Depuis son lancement en 2019, Barrière a programmé 23 sondages, dont deux sondages en local. Plus de 10000 collaborateurs ont été sondés et près de 200000 réponses ont été collectées.

De nombreuses initiatives ont été accélérées suite à la lectures des retours des équipes du Groupe telles que la priorisation des rénovations des back-offices, le lancement d'une plateforme de communication interne, de nouvelles formations à destination des managers ou encore la mise en place de toutes les avancées sociales en janvier 2022.

En parallèle, les équipes se sont envoyées plus de 110000 Superlikes depuis leur création.

2. L'amélioration continue de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

La Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) vise à améliorer au quotidien les conditions dans lesquelles les équipes exercent leur travail. Cela passe par un respect et des engagements mutuels et un sentiment de bien-être au travail, qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise ainsi que l'intérêt, la reconnaissance et la valorisation du travail. Cette politique de QVCT doit s'adapter à leurs attentes et leurs besoins en local.

La prévention des risques professionnels

Les entreprises du Groupe sont particulièrement vigilantes en matière de santé et de prévention des risques professionnels et s'attèlent à un respect rigoureux de la réglementation en la matière. Cela s'est davantage renforcé depuis le début de la crise sanitaire.

L'évaluation des risques professionnels par unité de travail est réalisée chaque année et retranscrite dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER). Des actions de prévention sont, à cette occasion, arrêtées par les entreprises, en concertation avec le CSE, telles que le remplacement des équipements de protections individuelles ou le changement de certains matériels devenus obsolètes.

Compte tenu du contexte de la pandémie du COVID 19, une mise à jour du DUER a été réalisée. Celle-ci a fait l'objet d'une attention particulière permettant l'identification des situations/conditions/postes de travail/qui pourraient entraîner une transmission du virus.

Il a été également ajouté toutes les mesures organisationnelles retenues, en lien avec les recommandations nationales, concernant tout autant l'activité partielle, le plan de continuité en phase pandémique, mais également toutes les mesures mises en œuvre pendant la réouverture et toute la phase suivant cette dernière.

Les incivilités

Aussi, dans la continuité de son engagement en matière de sécurité, la prévention des incivilités est également l'une des préoccupations du Groupe depuis 2016.

En 2019, une charte "Incivilités et Relation Client" a été mise en place pour prévenir des comportements abusifs et décalés de certaines personnes irrespectueuses, envers les collaborateurs ou les clients, dans les casinos mais aussi dans les hôtels. Afin d'accompagner les collaborateurs dans cette démarche, le Groupe a intégré des modules de formations adaptés à la gestion des incivilités au quotidien dans le catalogue Campus Barrière. Cette charte est également transmise à chaque nouveau collaborateur dans son pack d'intégration.

Les risques psychosociaux

En 2017, les hôtels du Groupe ont lancé un diagnostic des risques psychosociaux dans le cadre de leur démarche qualité de vie au travail, accompagnés par le cabinet PSYA. De ce diagnostic a découlé un plan d'actions dont la mise en place des mesures a débuté en 2018. Le Groupe dispose toujours en 2022 de ce service d'écoute et de soutien psychologique, appelé désormais STIMULUS, destiné à offrir à ses collaborateurs un accompagnement dans des situations professionnelles, comme personnelles, difficiles. Aussi, des communications régulières sont faites auprès des collaborateurs sur ce dispositif d'accompagnement.

Les actions déployées visent à la recherche d'amélioration de l'environnement de travail, de l'organisation du travail et du bien-être physique, psychologique et physiologique.

Harcèlement moral ou sexuel

Le Groupe Barrière est particulièrement attentif à la qualité de vie de ses collaborateurs et, de ce fait, tout particulièrement vigilant en cas d'alerte sur une situation de harcèlement. Chaque entreprise du Groupe dispose de référents harcèlement qui sont chargés de diligenter des enquêtes en cas de situation de harcèlement avérée, conjointement entre la direction et les CSE. La Direction de l'entreprise peut être amenée aussi à solliciter un cabinet extérieur pour réaliser ces enquêtes.

Si une situation de harcèlement est confirmée, des sanctions adaptées aux faits sont prises systématiquement pour les collaborateurs à l'origine des faits.

Rituels et événements

Accompagnées par la Direction des Ressources Humaines, les équipes RH locales veillent à organiser des événements à destination des collaborateurs, afin de garantir une ambiance agréable et des moments de convivialité entre toutes et tous.

Au programme, et selon les expériences précédentes, des challenges sportifs, des concours inter-établissements variés, des célébrations (anniversaires, départs en retraite, etc.) ou encore des sessions de Team Building (Escape Game, séminaires, etc.).

Charte Télétravail

La Charte Télétravail Barrière a été présentée aux différents Comités Sociaux et Économiques du Groupe dans le cadre d'une information - consultation.

Le télétravail s'est naturellement ancré dans notre organisation de travail et dans nos habitudes lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cet aménagement du travail répond aux attentes et besoins exprimés par vous, collaboratrices et collaborateurs.

Cette Charte s'inscrit également dans une démarche de bien-être et d'amélioration de la qualité de vie, pour concilier au mieux l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en maintenant une organisation et un fonctionnement idéal pour le Groupe.

Porteur aussi bien de souplesse et de flexibilité que de responsabilisation, le télétravail repose sur une confiance réciproque entre les collaborateurs et leur manager, et est sur la base exclusive du volontariat.

Enfin, cette Charte renforce la Marque Employeur du Groupe Barrière en permettant d'attirer et de fidéliser les meilleurs talents, et en permettant notamment de réduire l'impact des transports et d'optimiser les espaces dans nos différents bureaux.

B. Campus Barrière, hub de formations et révélateurs de talents

Campus Barrière, l'Académie du Groupe Barrière, est née en 2019 avec la volonté de créer une structure qui centralise l'ensemble des initiatives contribuant à la gestion des talents.

Axé à la fois sur le savoir-faire et le savoir-être, Campus Barrière met ainsi l'épanouissement de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations afin de favoriser leur engagement comme leur productivité, libérer leur potentiel et leur créativité et renforcer la marque employeur du groupe Barrière sur le marché.

1. La formation

Campus Barrière accompagne les collaborateurs dans leur montée de compétences, et déploie des formations sur-mesure pour pouvoir s'adapter au plus près du besoin des équipes opérationnelles.

Chaque établissement a désormais cet unique interlocuteur pour toutes les demandes de formations.

De ce fait, Campus Barrière propose un catalogue national de formations présentielles et digitales présenté sous 4 domaines de formation :

- Métiers
- Management
- Développement professionnel
- Obligatoire

L'offre est enrichie et évolue tout au long de l'année.

L'objectif est que chaque collaborateur puisse avoir une visibilité sur l'offre de formation Groupe. De plus, si certains besoins ne sont pas couverts par l'offre de Campus Barrière, celui-ci aide l'établissement à trouver le prestataire et créer le contenu pour coller à la pédagogie du Groupe et à la politique de formation.

Barrière, dans son plan stratégique à 5 ans, prévoit notamment pour les casinos un projet appelé "Casino Augmenté" dont l'objectif est de poursuivre l'innovation et l'amélioration des expériences en casino, tant pour leurs clients que pour leurs équipes.

Dans le cadre de Casino Augmenté, tout un parcours d'accompagnement est élaboré afin de pouvoir couvrir la montée de compétences de nos collaborateurs tant au niveau des compétences digitales, managériales et humaines.

La relation Client est au centre du dispositif de formation afin de pouvoir attirer, accueillir et fidéliser nos clients.

2. 360 Learning - digitalisation des formations

Dans le cadre de la transformation et de la digitalisation des processus de travail, la formation a également évolué et s'est digitalisée. En effet, depuis 2018, le Groupe a mis en place une plateforme mettant à disposition des collaborateurs des formations digitales en e-learning. L'objectif étant de développer les compétences techniques et managériales, ainsi que les règles de sécurité, de façon massive et simplifiée. Cela va donc permettre de gagner en productivité et faciliter l'accès à la formation pour le plus grand nombre de salariés.

3. Evolution professionnelle

L'évolution professionnelle et le développement sont au cœur de la politique des Ressources Humaines. Campus Barrière entend procurer à chacun les moyens de réaliser son projet professionnel et d'évoluer harmonieusement.

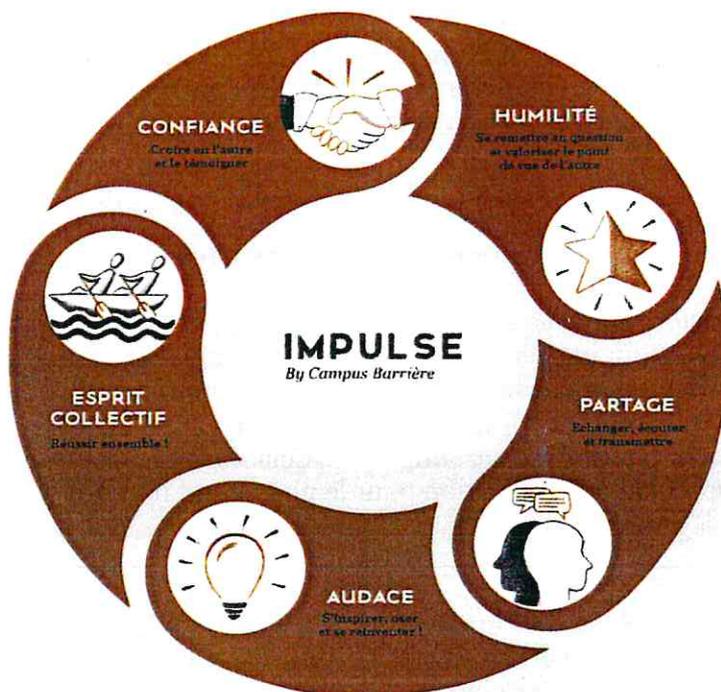
Diverses initiatives permettent au collaborateur de partager ses aspirations professionnelles tout au long de l'année soit à son manager lors de l'entretien annuel soit aux membres de la DRH Groupe.

Par ailleurs, un site carrière interne est accessible pour tous les collaborateurs en CDI et CDD afin que chacun puisse progresser et vivre pleinement son métier à chaque étape de son parcours : évolution de carrière, possibilités de mobilité, reconversion.

4. Modèle Managérial Impulse

Impulse se décline autour de 5 valeurs fondamentales : l'Humilité, l'Audace, le Partage, l'Esprit Collectif et la Confiance, ce modèle managérial est diffusé depuis Octobre 2021 sous différentes modalités (présentiel et distanciel).

Un test psychométrique créé sur-mesure sur les 5 valeurs IMPULSE est déployé depuis 2022 afin que chaque manager puisse incarner ses valeurs et que nous puissions accompagner nos managers dans leur posture et développer leurs compétences managériales.



En 2022, Campus Barrière a organisé 41 formations et a déjà généré 41 sessions pour un total de 41 stagiaires.

Par ailleurs, chaque année le Casino Barrière Dinard fait réaliser des formations pour son personnel (voir partie G. Effectif).

C. Handicap

Parce que le talent est plus fort que le handicap, le Groupe Barrière a signé son cinquième accord relatif à l'emploi des travailleurs handicapés Cet accord est une expression de nos engagements en matière de diversité, d'égalité des chances, d'inclusion et de lutte contre toute forme de discrimination

Convaincu que la vie en entreprise implique la valorisation des compétences, des savoir-être mais aussi des différences, Barrière et ses partenaires sociaux ont signé en 2022, à l'unanimité (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGC, FO), le 5^{ème} accord handicap du Groupe depuis sa première initiative en 2009. Cet accord, qui sera effectif sur une période de trois ans à partir de 2023, s'inscrit dans le cadre de la réglementation sociale, issue de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. A travers ce nouvel accord, Barrière continue son engagement pour la diversité et la lutte contre toute forme de discrimination de 2023 à 2025.

Cette démarche repose sur trois objectifs majeurs : d'une part favoriser l'embauche des personnes handicapées en facilitant l'intégration dans l'environnement de travail et l'accès aux locaux ; d'autre part garantir l'employabilité des collaborateurs en assurant la poursuite de leur activité au sein du Groupe ; enfin, développer des partenariats avec des entreprises protégées et adaptées et recourir à ces structures pour l'achat de biens, de sous-traitance ou de prestations de services.

Pour pérenniser et mener à bien son engagement, le Groupe prévoit aussi diverses actions, parmi lesquelles l'embauche de 50 travailleurs handicapés sur la période de l'accord, dont au moins 60% en CDI. Barrière accompagnera également ses collaborateurs dans leurs

démarches professionnelles et administratives et leur assurera des formations professionnelles en fonction de leurs besoins. Parallèlement, le Groupe continuera de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs et managers aux problématiques du handicap, afin de garantir la bonne intégration de ses travailleurs handicapés. Enfin, afin de favoriser les liens entre le milieu protégé et adapté, et le milieu ordinaire de travail, Barrière prévoit de développer davantage le recours aux Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et aux Entreprises Adaptées (EA), contribuant ainsi à l'emploi indirect des travailleurs handicapés.

Le Groupe a su tirer de ses quatre précédents accords une expérience de terrain permettant de proposer un collectif et un environnement de travail propices à l'intégration de travailleurs handicapés.

Au Casino Barrière Dinard, 2,5 ETP sont des travailleurs en situation de handicap.

V. Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

A. Planète Barrière, une démarche ambitieuse et volontaire.

L'Esprit Barrière, c'est une manière d'être. Le Groupe Barrière défend un modèle de développement respectueux des Hommes, de l'environnement et des économies locales. Sous l'étendard Planète Barrière, un monde de responsabilités partagées.

B. Contribuer à inventer le monde de demain.

Au travers de la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Planète Barrière porte une vision fédératrice qui se traduit par une éthique à 360° afin de lier et de penser ensemble des dimensions sociales, économiques et environnementales.

Elle se polarise autour de six thématiques :

- ★ GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE ET DIALOGUE
- ★ EXPÉRIENCE CLIENT DURABLE
- ★ EMPLOYEUR RESPONSABLE
- ★ ENVIRONNEMENT
- ★ RESTAURATION RESPONSABLE
- ★ DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ

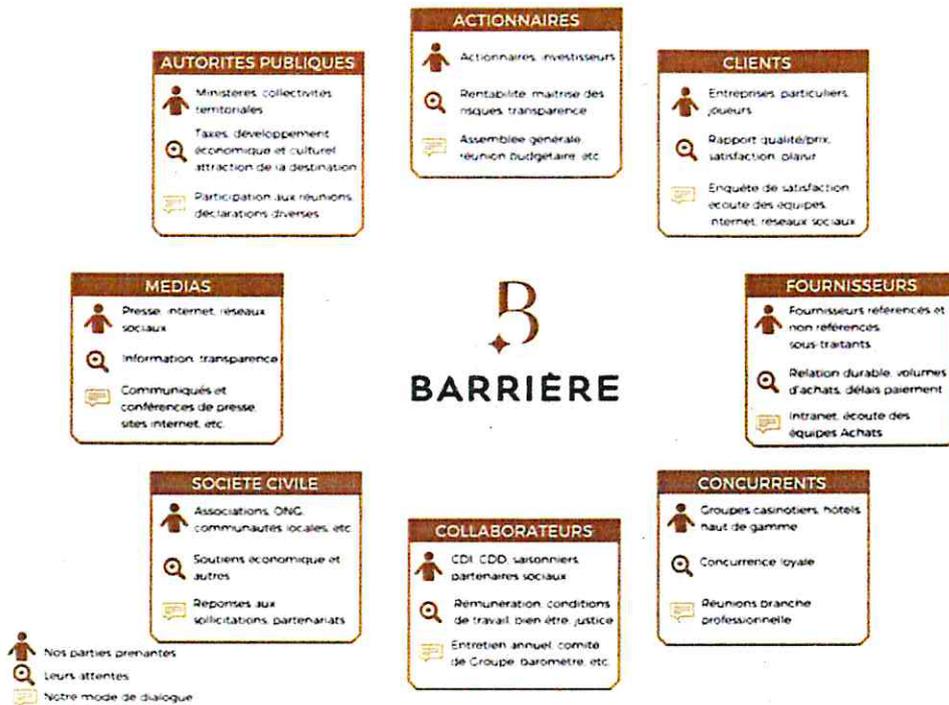
Pour guider sa démarche, le Groupe Barrière a choisi la norme internationale ISO 26000 de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ambitieuse, elle dépasse le simple cadre de l'environnement en remettant les femmes et les hommes au cœur de la réflexion et des actions de l'entreprise. Dans chaque établissement du Groupe Barrière, un responsable Développement durable agit comme ambassadeur et accélérateur de cette dynamique d'entreprise au niveau local.

Depuis 2021, Planète Barrière, a écrit sa nouvelle stratégie RSE à 3 ans portée sur :

6 piliers, 20 enjeux, 40 engagements et 60 Kpi

Pour créer sa nouvelle stratégie 2021/24, le Groupe Barrière a défini la cartographie suivante de ses parties prenantes. En effet, l'objectif de la stratégie RSE du Groupe Barrière est de répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes par un dialogue constructif et transparent.

Cartographie des parties prenantes Groupe Barrière:



La stratégie moyen-long terme définie par le Groupe Barrière et pour l'ensemble de ses filiales est la suivante :

| | | |
|--|--|---|
| | GOVERNANCE, INNOVATION DURABLE & DIALOGUE | <ul style="list-style-type: none"> Maintenir une stratégie responsable Veiller à la transparence et loyauté dans les affaires Tenir une politique d'achats responsables Poursuivre l'innovation durable |
| | EXPERIENCE CLIENT DURABLE | <ul style="list-style-type: none"> Assurer une sécurité sanitaire irréprochable Développer le programme jeu responsable et service responsable Proposer des offres Marketing & Mice responsables |
| | EMPLOYEUR RESPONSABLE | <ul style="list-style-type: none"> Assurer la santé et sécurité au travail Développer la diversité en tant que richesse Favoriser un climat et dialogue social responsables |
| | ENVIRONNEMENT | <ul style="list-style-type: none"> Faire progresser le bâtiment durable Favoriser l'économie circulaire : réduire, réutiliser et recycler nos déchets Préserver la biodiversité Développer le numérique responsable |
| | DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE | <ul style="list-style-type: none"> Maintenir un impact positif sur le territoire et la société Promouvoir la solidarité |
| | RESTAURATION RESPONSABLE | <ul style="list-style-type: none"> Posséder une démarche restauration responsable Lutter contre le gaspillage alimentaire |

Pour le Casino Barrière Dinard, les actions sont les suivantes :

- Une exposition photographique permanente sur les fonds marins à destination du grand public est installée sur la digue de la plage de l'Ecluse,
- 3 concerts de Jazz au profit d'associations caritatives,
- Des conférences sur le patrimoine et l'histoire, etc.

PARTIE 3

Annexe : compte-rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service (point 2 de l'article R3131-4)



I. Compte-rendu financier

| RAPPEL PBJ | N-1 | N | Valeur | % |
|------------|-------|-------|--------|--------|
| PB MAS | 4 215 | 9 672 | 5 457 | 129.5% |
| PB JEUX | 613 | 1 615 | 1 002 | 163.5% |

Récapitulatif des contributions

| | N-1 | N | Valeur | % |
|--|------------|-------------|------------|-------------|
| - Prélèvement direct (cahier des charges) (Tx = 15%) | 472 | 1107 | 635 | 135% |
| - Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat (dans un max. de 5% du budget de la ville) | 129 | 367 | 238 | 184% |
| TOTAL PLVT | 601 | 1474 | 873 | 145% |

| | N-1 | N | Valeur | % |
|---|-----------|-----------|----------|-----------|
| Contribution spécifique au cahier des charges | | | | |
| - Dinard Film Festival | 13 | 15 | 2 | 100% |
| - Développement touristique et culturel | 48 | 50 | 2 | 4% |
| TOTAL CONTRIBUTION | 61 | 65 | 4 | 7% |

| | N-1 | N | Valeur | % |
|--|------------|------------|------------|-------------|
| - Redevance d'occupation (lorsque la Ville est propriétaire du terrain et/ou des murs) | 152 | 353 | 201 | 132% |
| TOTAL redevance domaniale | 152 | 353 | 201 | 132% |

| | | | | |
|----------------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| TOTAL GENERAL | 814 | 1892 | 1078 | 132% |
|----------------------|------------|-------------|-------------|-------------|

A. Historique sur 5 ans

| | N-4 | N-3 | N-2 | N-1 | N | Total |
|--------------------------------|------------|----------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'Affaires brut | 11 657 | 12 021 | 8 779 | 5 000 | 11 724 | 49 181 |
| Etat Commune (1) | -6 017 | -6 148 | -4 460 | -2 487 | -6 421 | -25 533 |
| Frais de personnel (2) | -2 544 | -2 348 | -1 708 | -1 016 | -1 016 | -8 632 |
| Autres | -2 808 | -5 938 | -2 626 | -1 588 | -2 827 | -15 787 |
| Résultat net | 288 | -2 413* | - 15 | - 91 | 1 460 | - 771 |

Détail (1)

| | | | | | |
|--------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Prélèvement | -5 379 | -5 502 | -3 966 | -2 160 | -5 699 |
| Loyers versés à la ville | - 334 | - 378 | - 290 | - 152 | - 364 |
| Impôts et Taxes (LF) | - 221 | - 253 | - 181 | - 114 | - 210 |
| Cahier des charges | - 14 | - 15 | - 23 | - 61 | - 72 |
| Impôt société | - 69 | 0 | 0 | 0 | - 76 |
| Total | -6 017 | -6 148 | -4 460 | -2 487 | -6 421 |

(2) : y compris participation 83 25 0 0 32

(2) : y compris intéressement 20 0 14 0 0

*Sur l'exercice 2019, une charge exceptionnelle de 3326 k€ a été comptabilisée. Il s'agit d'une subvention accordée au Grand Hôtel de Dinard pour ces travaux de rénovation.

B. Activités exercées (point 2 de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

Dans le cadre de la concession, le délégataire perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- animation
- restauration
- location de salle

C. Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (point 2 de l'article R.3131-4 du code de la)

Les tarifs (et leurs évolutions) appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

II. Compte-rendu technique

A. Contribution du délégataire dans le cadre du contrat de concession

1. Artistique / culturel

a) Rappel des obligations contractuelles

Article 8 du Cahier des charges modifié par Avenant n°2.

b) Programmation dans le Casino :

- ✦ Festival du Film Britannique : organisation du cocktail d'ouverture et du dîner de clôture
- ✦ Conférence "Histoire & Patrimoine" : 13 dates
- ✦ Conférence - Chœurs de Dinard, le 1^{er} mai 2022
- ✦ Clubs / tournois / sports
- ✦ Expositions / théâtre / Poésie

Plan d'animation en annexe.

2. Autres contributions au développement touristique

a) Rappel des obligations contractuelles

Article 2 du Cahier des charges

Cette contribution financière au développement touristique et culturel a fait l'objet d'une provision de 50 k€ sur l'exercice 2021-2022.

b) Amélioration de l'activité de la ville

Des conférences sur le patrimoine et l'histoire, des concerts en collaboration avec une association reconnue d'utilité publique, des tournois d'échec, de bridge, la mise à disposition de locaux pour les tournois de Beach volley ou de la course Dinard Of Course permettent au casino de participer à la valorisation de l'environnement local par la connaissance et les sports

Les actions de promotion et de communication réalisées :

- ❖ Panneaux à Rennes, Pleurtuit
- ❖ Annuaire Agendaou
- ❖ Bâches extérieures - affiches

B. Contribution du délégataire au delà du contrat de concession

Au delà de ses obligations contractuelles, la Société a contribué activement au développement de l'établissement et de la Ville de Dinard au travers de la mise en place des actions et contributions suivantes au cours de l'exercice :

1. Autres contributions au développement touristique

- Des mises à disposition d'espaces (détail dans le plan d'animations).

C. Restaurant / Bar

1. Cartes et horaires et les jours d'ouverture

Le restaurant "L'Appel du Large" est ouvert tous les jours sauf les lundis et mardis de 12H / 14H et 19h / 22h.

Le Bar nommé "Café des sports" est ouvert de 11h00 à la fermeture du Casino tous les jours

Les cartes sont en annexe 2 du présent rapport.

2. Capacité des points de vente

Nombre de places assises : 22 places pour le restaurant / 10 places pour le bar.

Métrage linéaire du bar : 8 mètres

3. L'activité

| | N-1 | N |
|--------------------|--------|-------|
| Nombre de Couverts | 3 765 | 8 824 |
| Ticket moyen | 30€ | 30€ |
| CA TTC | 169 k€ | 453k€ |

D. Effectif

Le nombre de salariés moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 41 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 0,6% de la masse salariale et 315 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

1. Tableau des effectifs par secteur d'activité

| Au 31/10/2022 | Total | Jeux | MAS | Restauration | Autres |
|----------------|-------|------|-----|--------------|--------|
| Nb de Salariés | 41 | 8 | 21 | 9 | 3 |

2. Organigramme de l'établissement (non nominatif)

Organigramme mis en annexe.

3. Formations réalisées

| 2022 | Formations | Nombre de personnes formées |
|-------------------|---|-----------------------------|
| | Remise à niveau SSIAP 1 | 2 |
| | Recyclage SSIAP 1 : | 2 |
| | MAC SST | 3 |
| | Equipier de première intervention | 6 |
| | SST initial | 3 |
| EXTERNE | Habilitation Électrique pour personnel électricien | 1 |
| | Habilitation électrique pour personne non électricien | 1 |
| | Santé, Sécurité, conditions de travail CSE | 3 |
| | Sensibilisation prévention harcèlement managers | 9 |
| | Recyclage Prévention Jeu Responsable | 10 |
| | Cybersécurité | 13 |
| | Prévention pour un Jeu Responsable | 8 |
| E-LEARNING | Prévention consommation alcool | 12 |

PARTIE 4

Perspectives et événements post clôture



Partie nationale

Au-delà des bouleversements économiques engendrés par la crise sanitaire dont les effets ont perduré sur l'exercice objet du présent rapport, il s'observe aussi une profonde mutation des attentes de la clientèle dont nous avons constaté les prémices lors des précédents exercices. Ce sont autant de nouveaux besoins et d'usages dans les casinos en matière de jeux, de restauration et d'animation qu'il convient d'appréhender.

Ces nouveaux usages se traduisent par une recherche de davantage de confort par nos clients. Nous devons nous mobiliser pour optimiser les espaces afin d'allier la poursuite d'une performance économique avec un meilleur confort et satisfaction client. Nous constatons également une demande très forte des usagers en ce qui concerne une digitalisation des services actuellement proposés dans nos établissements. Le Groupe Barrière se doit de prendre en considération ces nouveaux facteurs s'il souhaite maintenir une performance et un niveau de résultat satisfaisant au sein d'un marché qui a été fortement bousculé ces dernières années.

En effet, le marché des jeux de hasard et d'argent a connu des évolutions profondes sur les 5 dernières années, accélérées par les fermetures administratives successives imposées par la crise sanitaire et la progression significative des jeux en ligne. Les sites illégaux de jeux en ligne sont de plus en plus présents et accessibles sans qu'ils ne fassent aujourd'hui encore l'objet d'un encadrement légal. Ils demeurent une menace que nous ne pouvons pas ignorer à la fois pour l'activité des casinos et plus encore pour la sécurité des usagers.

En outre, ils disposent d'une visibilité toujours plus forte. Les casinos doivent alors faire face à une nouvelle concurrence de plus en plus agressive en matière de marketing digital et très présente dans les smartphones de chaque joueur.

La crise énergétique témoigne également des défis sociétaux et environnementaux que les casinos et plus généralement le secteur du tourisme et des loisirs devront relever. Le Groupe Barrière doit continuer de faire évoluer ses ambitions face à ses enjeux et adapter en conséquence les délégations dont il est titulaire.

Toutefois, le contexte économique à la date de rédaction du présent rapport et la pression pesant sur les ménages français présagent un risque de ralentissement de la croissance à court et moyen terme qu'il incombe à tout acteur des loisirs et du divertissement de prendre en considération dans leurs activités.

Enfin, le Groupe Barrière porte une attention permanente à toute évolution réglementaire ou fiscale qui pourrait une nouvelle fois aggraver la situation financière de ses casinos.

Partie locale

Les perspectives sur le plan local permettent une vision optimiste des résultats du Casino Barrière Dinard avec l'éloignement des risques de retour de la pandémie qui a tant affectée nos conditions d'ouverture lors des précédents exercices.

Elles sont d'autant plus ambitieuses qu'elles seront conditionnées par l'état d'avancement des travaux dont certains sont achevés ou en cours d'achèvement (façade sud ravalée en accord avec les préconisations et déclarations obligatoires par exemple, travaux de sécurisation vidéo, informatique, du réseau électrique interne, etc.).

Il s'ajoute à cela les grands chantiers structurants de la municipalité (plan Marshall de la voirie, politique énergétique, politique du logement, etc.) qui permettront d'amplifier l'attractivité de la destination balnéaire Dinard et donc, nous le souhaitons, de pérenniser les résultats attendus par l'adaptation de votre casino.

Celui-ci s'affirme en tant que partenaire majeur des politiques culturelles et économiques de la Ville, irrigant par son soutien aux associations locales une politique ambitieuse perpétuant ainsi une tradition de coopération symbiotique désormais établie et confirmée par de bonnes relations, facteur clé de la réussite lors de la crise majeure vécue.

DOCUMENTS JOINTS



Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale
Compte annuel de résultat
Liste des tarifs pratiqués
Attestations d'assurance

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise: SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois

Adresse de l'entreprise: 4 BOULEVARD DU PRESIDENT WILSON BP 90 DINARD CA Durée de l'exercice précédent

si déposé néant, cochez la case

| | | | | Exercice N clos le 31/10/2022 | | Exercice N-1 | |
|--|---|---|---|-------------------------------|------------|--------------|-----------|
| | | Brut | | Amortissements, provisions | | Net | |
| | | 1 | | 2 | | 3 | |
| | | | | | | 4 | |
| Capital souscrit non appelé (I) | | AA | | | | | |
| ACTIF IMMOBILISÉ * | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | AB | Frais d'établissement | AC | | | |
| | | CX | Frais de développement | CQ | | | |
| | | AF | Concessions, brevets et droits similaires | AG | 331 571 | 23 588 | 24 898 |
| | | AH | Fonds commercial (1) | AI | | | |
| | | AJ | Autres immobilisations incorporelles | AK | | | |
| | | AL | Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles | AM | | | |
| | | AN | Terrains | AO | | | |
| | | AP | Constructions | AQ | 260 588 | 216 068 | 44 520 |
| | | AR | Installations techniques, matériel et outillage industriels | AS | 5 562 846 | 5 100 633 | 462 213 |
| | | AT | Autres immobilisations corporelles | AU | 4 220 344 | 4 005 321 | 215 023 |
| AV | Immobilisations en cours | AW | 94 129 | | 94 129 | | |
| AX | Avances et acomptes | AY | | | | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2) | CS | Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence | CT | | | | |
| | CU | Autres participations | CY | 15 | 15 | 15 | |
| | BB | Créances rattachées à des participations | BC | | | | |
| | BD | Autres titres immobilisés | BE | | | | |
| | BF | Prêts | BG | | | | |
| | BH | Autres immobilisations financières | BI | 2 901 | | 2 901 | |
| TOTAL (II) | | BJ | 10 495 983 | 9 653 594 | 842 389 | 930 174 | |
| ACTIF CIRCULANT | STOCKS * | BL | Matières premières, approvisionnements | BM | 34 562 | 34 562 | 25 949 |
| | | BN | En cours de production de biens | BO | | | |
| | | BP | En cours de production de services | BQ | | | |
| | | BR | Produits intermédiaires et finis | BS | | | |
| | | BT | Marchandises | BU | 1 780 | 1 780 | 2 126 |
| | | BV | Avances et acomptes versés sur commandes | BW | | | 27 523 |
| | | BX | Clients et comptes rattachés (3) | BY | 71 503 | 16 628 | 54 875 |
| | | BZ | Autres créances (3) | CA | 3 871 383 | | 3 871 383 |
| | | CB | Capital souscrit et appelé, non versé | CC | | | |
| | | CD | Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) | CE | | | |
| DIVERS | CF | Disponibilités | CG | 410 447 | 410 447 | 320 205 | |
| | CH | Charges constatées d'avance (3) | CI | 18 841 | 18 841 | 19 343 | |
| | CJ | TOTAL (III) | CK | 4 408 518 | 16 628 | 4 391 890 | |
| | CW | Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) | | | | | |
| CM | Primes de remboursement des obligations (V) | | | | | | |
| CN | Ecarts de conversion actif (VI) | | | | | | |
| TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) | | CO | 14 904 501 | 9 670 223 | 5 234 278 | 5 311 406 | |
| Revenus : (1) Dont droit au bail | | CP | | | | | |
| Clause de réserve de propriété : Immobilisations | | | | | | | |
| | | | Stocks | | Créances : | | |

* DGFIP - Formulaire DFC - non réglementaire pour les décrets papier

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERALDE DINARD

Néant

| | | | | Exercice N | | Exercice N-1 | |
|------------------------------------|--|---|---|------------|-----------|--------------|-------------|
| CAPITAUX PROPRES | Capital social ou individuel (1) | | (Dont versé | 240 000 | DA | 240 000 | 240 000 |
| | Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... | | | | DB | | |
| | Écart de réévaluation (2) | | (dont écart d'équivalence | EK | DC | | |
| | Réserve légale (3) | | | | DD | 24 000 | 24 000 |
| | Réserves statutaires ou contractuelles | | | | DE | | |
| | Réserves réglementées (3) | | Dont réserve spéciale des provi pour fluctuation des cours | B1 | DF | | |
| | Autres réserves | | Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v | EJ | DG | | |
| | Report à nouveau | | | | DH | (113 379) | (2 422 675) |
| | RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) | | | | DI | 1 459 555 | (90 703) |
| | Subventions d'investissement | | | | DJ | | |
| | Provisions réglementées | | | | DK | | |
| TOTAL (I) | | | | DL | 1 610 176 | (2 249 379) | |
| Autres fonds propres | Produit des émissions de titres participatifs | | | DM | | | |
| | Avances conditionnées | | | DN | | | |
| | TOTAL (II) | | | | DO | | |
| Provisions pour risques et charges | Provisions pour risques | | | DP | 155 014 | 145 025 | |
| | Provisions pour charges | | | DQ | 23 941 | 34 019 | |
| | TOTAL (III) | | | | DR | 178 955 | 179 044 |
| DETTES (4) | Emprunts obligataires convertibles | | | DS | | | |
| | Autres emprunts obligataires | | | DT | | | |
| | Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) | | | DU | | | |
| | Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs | | EI | DV | | | |
| | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | | DW | 41 354 | 41 725 | |
| | Dettes fournisseurs et comptes rattachés | | | DX | 264 421 | 283 394 | |
| | Dettes fiscales et sociales | | | DY | 1 436 482 | 1 124 439 | |
| | Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | | DZ | 66 528 | 101 287 | |
| Autres dettes | | | EA | 1 636 363 | 5 830 897 | | |
| Compte réquil. | Produits constatés d'avance (4) | | | EB | | | |
| TOTAL (IV) | | | | EC | 3 445 147 | 7 381 742 | |
| Écart de conversion passif | | | (V) | ED | | | |
| TOTAL GÉNÉRAL (I à V) | | | | EE | 5 234 278 | 5 311 406 | |
| RENOVIS | (1) | Écart de réévaluation incorporé au capital | | IB | | | |
| | (2) | Dont | Réserve spéciale de réévaluation (1959) | IC | | | |
| | | | Écart de réévaluation libre | ID | | | |
| | | | Réserve de réévaluation (1976) | IE | | | |
| | (3) | Dont réserve spéciale des plus-values à long terme | | EF | | | |
| | (4) | Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an | | EG | 3 403 793 | 7 340 017 | |
| (5) | Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP | | EH | | | | |

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise SOCIÉTÉ NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD

Néant

| | | Exercice N | | | | Exercice N-1 | | |
|--|--|---|----------------------------------|--|-----------|--------------|-----------|-----------|
| | | France | | Exportations et raisons intracommunautaires | | | Total | |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | Ventes de marchandises | FA | 291 | FB | FC | 291 | 506 | |
| | Production vendue | biens | FD | | FE | FF | | |
| | | services | FG | 6 071 288 | FH | FI | 6 071 288 | 2 846 656 |
| | Chiffres d'affaires nets | | FJ | 6 071 578 | FK | FL | 6 071 578 | 2 847 163 |
| | Production stockée | | | | | FM | | |
| | Production immobilisée | | | | | FN | | |
| | Subventions d'exploitation | | | | | FO | 269 322 | 88 838 |
| | Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9) | | | | | FP | 125 837 | 284 851 |
| | Autres produits (1) (11) | | | | | FQ | 1 696 | 4 704 |
| | Total des produits d'exploitation (2) (I) | | | | | FR | 6 468 433 | 3 225 556 |
| | CHARGES D'EXPLOITATION | Achats de marchandises (y compris droits de douane) | | | | FS | (511) | |
| | | Variation de stock (marchandises) | | | | FT | 346 | |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) | | | | FU | 154 976 | 44 342 | | |
| Variation de stock (matières premières et approvisionnements) | | | | FV | (8 613) | 18 812 | | |
| Autres achats et charges externes (3) | | | | FW | 1 407 730 | 941 248 | | |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | | FX | 209 950 | 113 521 | | |
| Salaires et traitements | | | | FY | 1 489 714 | 1 054 228 | | |
| Charges sociales (10) | | | | FZ | 553 664 | 256 037 | | |
| DOTATIONS D'EXPLOITATION | | Sur immobilisations | - dotations aux amortissements * | | GA | 368 376 | 378 930 | |
| | | | - dotations aux provisions | | GB | | | |
| | | Sur actif circulant : dotations aux provisions | | | | GC | | 750 |
| | | Pour risques et charges : dotations aux provisions | | | | GD | 9 990 | 76 |
| Autres charges (12) | | | | GE | 473 694 | 216 496 | | |
| Total des charges d'exploitation (4) (II) | | | | GF | 4 659 315 | 3 024 441 | | |
| 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | | | | GG | 1 809 119 | 201 114 | | |
| opérations en commun | Bénéfice attribué ou perte transférée | | (III) | GH | | | | |
| | Perte supportée ou bénéfice transféré | | (IV) | GI | | | | |
| PRODUITS FINANCIERS | Produits financiers de participations (5) | | | GJ | | | | |
| | Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) | | | GK | | | | |
| | Autres intérêts et produits assimilés (5) | | | GL | | | | |
| | Reprises sur provisions et transferts de charges | | | GM | | | | |
| | Différences positives de change | | | GN | 500 | 267 | | |
| | Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | GO | | | | |
| Total des produits financiers (V) | | | | GP | 500 | 267 | | |
| CHARGES FINANCIÈRES | Dotations financières aux amortissements et provisions | | | GQ | | | | |
| | Intérêts et charges assimilées (6) | | | GR | 70 219 | 108 709 | | |
| | Différences négatives de change | | | GS | | 32 | | |
| | Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | GT | | | | |
| Total des charges financières (VI) | | | | GU | 70 219 | 108 741 | | |
| 2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI) | | | | GV | (69 719) | (108 474) | | |
| 3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI) | | | | GW | 1 739 400 | 92 640 | | |

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

| Désignation de l'entreprise SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD | | Néant <input type="checkbox"/> | | |
|--|---|--|--------------|--------|
| | | Exercice N | Exercice N-1 | |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | Produits exceptionnels sur opérations de gestion | HA | | |
| | Produits exceptionnels sur opérations en capital | HB | 4 266 | |
| | Reprises sur provisions et transferts de charges | HC | | |
| | Total des produits exceptionnels (7) (VII) | HD | 4 266 | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) | HE | 171 714 | |
| | Charges exceptionnelles sur opérations en capital | HF | 4 266 | |
| | Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | HG | | |
| | Total des charges exceptionnelles (7) (VIII) | HH | 171 714 | |
| 4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII) | | HI | (171 713) | |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) | | HJ | 32 101 | |
| Impôts sur les bénéfices (X) | | HK | 76 031 | |
| TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) | | HL | 6 468 935 | |
| TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X) | | HM | 5 009 380 | |
| 5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges) | | HN | 1 459 555 | |
| RENVOIS | (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme | HO | | |
| | (2) Dont | produits de locations immobilières | HY | |
| | | produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) | IG | |
| | (3) Dont | - Crédit-bail mobilier | HP | 19 469 |
| | | - Crédit-bail immobilier | HQ | 24 282 |
| | (4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) | II | | |
| | (5) Dont produits concernant les entreprises liées | IJ | | |
| | (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées | IK | 70 219 | |
| | 6 bis Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.) | HX | | |
| | 6 ter | Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) | RC | |
| | | Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquième) | RD | |
| | (9) Dont transferts de charges | A1 | 114 940 | |
| | (10) Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) | A5 | | |
| | (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) | A3 | | |
| | (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) | A4 | 361 028 | |
| | (13) | Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives | A6 | |
| | | obligatoires | A9 | |
| dont cotisations facultatives Madelin | | A7 | | |
| | dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne | A8 | | |
| (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joint en annexe) : | Exercice N | | | |
| | Charges exceptionnelles | Produits exceptionnels | | |
| ARC PERSONNEL | 171 714 | | | |
| PRODUITS CÉSSIONS MAS | | | 1 | |
| | | | | |
| | | | | |
| TOTAL GENERAL | 171 714 | | | |
| (8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : | Exercice N | | | |
| | Charges antérieures | Produits antérieurs | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| TOTAL GENERAL | | | | |

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Designation de l'entreprise : SOCIÉTÉ NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD

Néant

| CADRE A | | IMMOBILISATIONS | | Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice | | Augmentations | | | | |
|---|---|---|--------------------|---|------------|---|----|--|---------|--|
| | | | | | | Conversion à une évaluation ordinaire de cours de l'immobilisation au début de l'exercice | | Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste | | |
| INCO RP | Frais d'établissement et de développement | TOTAL I | | CZ | | D8 | | D9 | | |
| | Autres postes d'immobilisations incorporelles | TOTAL II | | KD | 355 159 | KE | | KF | | |
| CORPO RE L L E S | Terrains | | | KG | | KH | | KI | | |
| | Constructions | Sur sol propre | Dont Composants L9 | KJ | | KK | | KL | | |
| | | Sur sol d'autrui | Dont Composants M1 | KM | 260 588 | KN | | KO | | |
| | Installations générales, agencement et aménagements des constructions | | Dont Composants M2 | KP | | KQ | | KR | | |
| | | Installations techniques, matériel et outillage industriels | Dont Composants M3 | KS | 5 416 117 | KT | | KU | 157 155 | |
| | Installations générales, agencement et aménagements divers | | | KV | 3 492 299 | KW | | KX | 53 739 | |
| | | Matériel de transport | | KY | | KZ | | LA | | |
| | Matériel de bureau et mobilier informatique | | | LB | 602 804 | LC | | LD | 14 261 | |
| | | Emballages récupérables et divers | | LE | | LF | | LG | | |
| | Immobilisations corporelles en cours | | | LH | 102 063 | LI | | LJ | 55 437 | |
| | Avances et acomptes | | | LK | | LL | | LM | | |
| | TOTAL III | | | LN | 9 873 871 | LO | | LP | 280 591 | |
| | FIN AN CI E R E S | Participations évaluées par mise en équivalence | | | 8G | | 8M | | 8T | |
| | | Autres participations | | | 8U | 15 | 8V | | 8W | |
| Autres titres immobilisés | | | | 1P | | 1R | | 1S | | |
| Prêts et autres immobilisations financières | | | | 1T | 2 901 | 1U | | 1V | | |
| | | TOTAL IV | | LQ | 2 916 | LR | | LS | | |
| TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) | | | | ØG | 10 231 946 | ØH | | ØJ | 280 591 | |

| CADRE B | | IMMOBILISATIONS | | Diminutions | | Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice | | Réévaluation négative ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice | | |
|-----------------------------------|---|---|----|-------------------------------|----------|---|-----------|---|------------|----|
| | | | | Par virement de poste à poste | | | | | | |
| INCO RP | Frais d'établissement et de développement | TOTAL I | | IN | | ØØ | | DØ | | |
| | Autres postes d'immobilisations incorporelles | TOTAL II | | IO | | LY | 355 159 | LW | 1X | |
| CORPO RE L L E S | Terrains | | | IP | | LX | | LY | LZ | |
| | Constructions | Sur sol propre | | IQ | | MA | | MB | MC | |
| | | Sur sol d'autrui | | IR | | MD | 260 588 | ME | MF | |
| | Inst. gales, agencés et ar constructions | | | IS | | MG | | MH | MI | |
| | | Inst. techniques, matériel et outillage industriels | | IT | (6 129) | MJ | 16 554 | MK | 5 562 846 | MI |
| | Autres | Inst. gales, agencés, aménagements divers | | IU | | MM | 3 546 038 | MN | MO | |
| | | Matériel de transport | | IV | | MP | | MQ | MR | |
| | Matériel de bureau et mobilier informatique | | | IW | (57 242) | MS | | MT | 674 306 | MU |
| | | Emballages récupérables divers * | | IX | | MY | | MW | MX | |
| | Immobilisations corporelles en cours | | | MY | 63 370 | MZ | | NA | 94 129 | NB |
| Avances et acomptes | | | NC | | ND | | NE | | NF | |
| TOTAL III | | | IY | | NG | 16 554 | NH | 10 137 908 | NI | |
| FIN AN CI E R E S | Participations évaluées par mise en équivalence | | | IZ | | ØU | | M7 | ØW | |
| | Autres participations | | | ØØ | | ØX | | ØY | 15 | ØZ |
| | Autres titres immobilisés | | | 11 | | 2B | | 2C | | 2D |
| | Prêts et autres immobilisations financières | | | 12 | | 2E | | 2F | 2 901 | 2G |
| | | TOTAL IV | | 13 | | NJ | | NK | 2 916 | 2H |
| TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) | | | | 14 | | ØK | 16 554 | ØL | 10 495 983 | ØM |

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Designation de l'entreprise: SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

| IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES | Montant des amortissements au début de l'exercice | | Augmentations dotations de l'exercice | | Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises | | Montant des amortissements à la fin de l'exercice | |
|---|--|-----------|---------------------------------------|---------|---|--------|---|-----------|
| Frais d'établissement et de développement | CY | | EI | | EM | | EN | |
| Fonds commercial | RE | | RF | | R1 | | RJ | |
| Autres immobilisations incorporelles | PE | 330 261 | PF | 1 310 | PG | | PH | 331 571 |
| TOTAL I | RK | 330 261 | RM | 1 310 | RN | | RD | 331 571 |
| Terrains | PI | | PJ | | PK | | PL | |
| Constructions | Sur sol propre | | PN | | PO | | PQ | |
| | Sur sol d'autrui | 209 580 | PS | 6 488 | PT | | PU | 216 068 |
| | Inst. générales, agencements et aménagements des constructions | | PV | | PX | | PY | |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | | 4 816 792 | QA | 300 395 | QB | 16 554 | QC | 5 100 633 |
| | Inst. générales, agencement aménagements divers | 3 445 437 | QE | 12 748 | QF | | QG | 3 458 185 |
| Autres immobilisations corporelles | Matériel de transport | | QH | | QJ | | QK | |
| | Matériel de bureau et inform. mobilier | 499 702 | QM | 47 434 | QN | | QO | 547 136 |
| | Emballages récupérables et divers | | QP | | QS | | QT | |
| | TOTAL II | QL | 8 971 511 | QV | 367 066 | QW | 16 554 | QX |
| TOTAL GÉNÉRAL (I + II) | ØN | 9 301 772 | ØP | 368 376 | ØQ | 16 554 | ØR | 9 653 594 |

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

| Immobilisations amortissables | DOTATIONS | | | | | | REPRISES | | | | Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice |
|---|--|-----------------------------|--|--|-----------------------------|--|----------|--|--|--|---|
| | Colonne 1 différentiel de durée et autres | Colonne 2 Mode dégressif | Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel | Colonne 4 différentiel de durée et autres | Colonne 5 Mode dégressif | Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel | | | | | |
| Frais établissements | M9 | N1 | N2 | N3 | N4 | N5 | N6 | | | | N6 |
| Fonds commercial | RP | RQ | RR | RS | RT | RU | RV | | | | RV |
| Autres immob. incorp. | N7 | N8 | P6 | P7 | P8 | P9 | Q1 | | | | Q1 |
| TOTAL I | RW | RN | RY | RZ | SB | SC | SD | | | | SD |
| Terrains | Q2 | Q3 | Q4 | Q5 | Q6 | Q7 | Q8 | | | | Q8 |
| Constructions | Sur sol propre | Q9 | R1 | R2 | R3 | R4 | R6 | | | | R6 |
| | sur sol d'autrui | R7 | R8 | R9 | S1 | S2 | S4 | | | | S4 |
| | inst. gales, agenc. et am. des const. | S5 | S6 | S7 | S8 | S9 | T1 | | | | T2 |
| Inst. techniques mat. et outillage | | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 | T9 | | | | T9 |
| | Inst. gales, agenc. am. divers | T1 | U2 | U3 | U4 | U5 | U7 | | | | U7 |
| | Matériel de transport | T8 | U9 | V1 | V2 | V3 | V5 | | | | V5 |
| | Mat. bureau et inform. mobilier | V6 | V7 | V8 | V9 | W1 | W3 | | | | W3 |
| Emballages récup. et divers | W4 | W5 | W6 | W7 | W8 | W9 | X1 | | | | X1 |
| | TOTAL II | X2 | X3 | X4 | X5 | X6 | X8 | | | | X8 |
| Frais d'acquisition de titres de participations | NL | | | NM | | | NO | | | | NO |
| TOTAL III | | | | | | | | | | | |
| Total général (I + II + III) | NP | NQ | NR | NS | NT | NU | NV | | | | NV |
| Total général non ventilé (NP + NQ + NR) | NW | | | NY | | | NZ | | | | NZ |
| Total général non ventilé (NS + NT + NU) | | | | | | | | | | | |
| Total général non ventilé (NW - NY) | | | | | | | | | | | |

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

| Montant net au début de l'exercice | Augmentations | Dotations de l'exercice aux amortissements | Montant net à la fin de l'exercice |
|---|---------------|--|------------------------------------|
| Frais d'émission d'emprunt à étaler | | Z9 | Z8 |
| Primes de remboursement des obligations | | SP | SR |

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

**SOCIETE NOUVELLE DU PALAIS D'EMERAUDE DE
DINARD**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 octobre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 octobre 2022)

A l'associé unique
SOCIETE NOUVELLE DU PALAIS D'EMERAUDE DE DINARD
4, Boulevard Wilson
35800 DINARD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE NOUVELLE DU PALAIS D'EMERAUDE DE DINARD relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SOCIETE NOUVELLE DU PALAIS D'EMERAUDE DE DINARD

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2022 - Page 4

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 décembre 2022

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Anne-Claire Ferrié

**SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE
DINARD**

4 BOULEVARD DU PRESIDENT WILSON BP 90 DINARD CASINO MUNICIPAL
35802 DINARD CEDEX

Annexe aux comptes annuels

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| BILAN ET COMPTE DE RESULTAT | 2 |
| Bilan Actif | 3 |
| Bilan Passif | 4 |
| Compte de résultat (Partie 1) | 5 |
| Compte de résultat (partie 2) | 6 |
| ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS | 7 |
| Présentation générale | 7 |
| Chiffres clés | 7 |
| Faits caractéristiques et majeurs de l'exercice | 8 |
| Règles et méthodes comptables | 9 |
| Principales méthodes comptables..... | 9 |
| Calcul des amortissements et provisions..... | 10 |
| Subventions d'investissement..... | 11 |
| Variations des capitaux propres | 11 |
| Compléments d'information relatifs au compte de résultat | 12 |
| Ventilation du Chiffre d'affaires..... | 12 |
| Ventilation du résultat exceptionnel..... | 12 |
| Répartition de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel..... | 12 |
| Transfert de charges..... | 13 |
| Complément d'informations relatif au bilan | 14 |
| Engagements financiers et autres informations | 14 |
| Crédit et bail..... | 14 |
| Engagement pour départ à la retraite..... | 14 |
| Garantie bancaire..... | 15 |
| Cautions et contre garanties..... | 15 |
| Engagements reçus..... | 15 |
| Engagements donnés..... | 15 |
| Rémunération des dirigeants..... | 16 |
| Effectif moyen..... | 16 |
| Identification de la société mère et de la société tête d'une intégration fiscale..... | 16 |
| Tableau des filiales et participations..... | 17 |
| Autres éléments significatifs..... | 17 |
| Dates d'expiration du cahier des charges de l'autorisation des jeux..... | 17 |
| Evénements post-clôture | 17 |
| Tableau de variation des immobilisations | 18 |
| Tableau de variation des Amortissements | 18 |
| État des provisions | 19 |
| État des Créances | 19 |
| État des Dettes | 20 |
| Charges à payer | 20 |
| Produits à recevoir | 21 |
| Charges constatés d'avance | 21 |

**BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Bilan Actif

| | Brut | Amortissement | Net N | Net N-1 |
|---|-------------------|------------------|------------------|------------------|
| CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Frais d'établissement | | | | |
| Frais de développement | | | | |
| Concessions, brevets et droits similaires | 355 159 | 331 571 | 23 588 | 24 898 |
| Fonds commercial | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | | | | |
| Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles | | | | |
| Total immobilisations incorporelles | 355 159 | 331 571 | 23 588 | 24 898 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | | | | |
| Constructions | 3 258 510 | 3 213 991 | 44 520 | 51 008 |
| Installations techniques, mat. et outillage industriels | 5 562 846 | 5 100 633 | 462 213 | 599 325 |
| Autres immobilisations corporelles | 1 222 422 | 1 007 399 | 215 023 | 149 964 |
| Immobilisations en cours | 94 129 | | 94 129 | 102 063 |
| Avances et acomptes | | | | |
| Total immobilisations corporelles | 10 137 907 | 9 322 023 | 815 885 | 902 360 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Participations évaluées par mise en équivalence | | | | |
| Autres participations | 15 | | 15 | 15 |
| Créances rattachées à des participations | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts | | | | |
| Autres immobilisations financières | 2 901 | | 2 901 | 2 901 |
| Total immobilisations financières | 2 916 | | 2 916 | 2 916 |
| ACTIF IMMOBILISE | 10 495 983 | 9 653 594 | 842 389 | 930 174 |
| Stocks | | | | |
| Matières premières, approvisionnements | 34 562 | | 34 562 | 25 949 |
| En cours de production de biens | | | | |
| En cours de production de services | | | | |
| Produits intermédiaires et finis | | | | |
| Marchandises | 1 780 | | 1 780 | 2 126 |
| Total des stocks | 36 343 | | 36 343 | 28 075 |
| Créances | | | | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | | | 27 523 |
| Clients et comptes rattachés | 71 503 | 16 628 | 54 875 | 24 546 |
| Autres créances | 3 871 383 | | 3 871 383 | 3 961 541 |
| Capital souscrit et appelé, non versé | | | | |
| Total des créances | 3 942 886 | 16 628 | 3 926 258 | 4 013 610 |
| Disponibilités et divers | | | | |
| Valeurs mobilières dont actions propres : | | | | |
| Disponibilités | 410 447 | | 410 447 | 320 205 |
| Total disponibilités et divers | 410 447 | | 410 447 | 320 205 |
| ACTIF CIRCULANT | 4 441 906 | 16 628 | 4 425 278 | 4 361 889 |
| Charges constatées d'avance | 18 841 | | 18 841 | 19 343 |
| Frais d'émission d'emprunt à étaler | | | | |
| Primes de remboursement des obligations | | | | |
| Ecart de conversion actif | | | | |
| TOTAL GENERAL | 14 904 501 | 9 670 223 | 5 234 278 | 5 311 406 |

Bilan Passif

| | | Net N | Net N-1 |
|--|----------------------|------------------|--------------------|
| Situation nette | | | |
| Capital social ou individuel | Dont versé : 240 000 | 240 000 | 240 000 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... | | | |
| Écarts de réévaluation | | | |
| Réserve légale | | 24 000 | 24 000 |
| Réserves statutaires ou contractuelles | | | |
| Réserves réglementées | | | |
| Autres réserves | | | |
| Report à nouveau | | (113 379) | (2 422 675) |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) | | 1 459 555 | (90 703) |
| Total situation nette | | 1 610 176 | (2 249 379) |
| Subventions d'investissement | | | |
| Provisions réglementées | | | |
| CAPITAUX PROPRES | | 1 610 176 | (2 249 379) |
| Produits des émissions de titres participatifs | | | |
| Avances conditionnées | | | |
| AUTRES FONDS PROPRES | | | |
| Provisions pour risques | | 155 014 | 145 025 |
| Provisions pour charges | | 23 941 | 34 019 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | | 178 955 | 179 044 |
| Dettes financières | | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | | |
| Autres emprunts obligataires | | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | | |
| Emprunts et dettes financières divers | | | |
| Total dettes financières | | | |
| Dettes d'exploitation | | | |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | 41 354 | 41 725 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | | 264 421 | 283 394 |
| Dettes fiscales et sociales | | 1 436 482 | 1 124 439 |
| Total dettes d'exploitation | | 1 742 257 | 1 449 558 |
| Dettes diverses | | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | 66 528 | 101 287 |
| Autres dettes | | 1 636 363 | 5 830 897 |
| Total dettes diverses | | 1 702 890 | 5 932 184 |
| Comptes de régularisation | | | |
| Produits constatés d'avance | | | |
| TOTAL DES DETTES | | 3 445 147 | 7 381 742 |
| Ecart de conversion PASSIF | | | |
| TOTAL GENERAL | | 5 234 278 | 5 311 406 |

Compte de résultat (Partie 1)

| | France | Export | Net N | Net N-1 |
|---|------------------|--------|------------------|------------------|
| Vente de marchandises | 291 | | 291 | 506 |
| Production vendue de biens | | | | |
| Production vendue de services | 6 071 288 | | 6 071 288 | 2 846 656 |
| CHIFFRES D'AFFAIRES NETS | 6 071 578 | | 6 071 578 | 2 847 163 |
| Production stockée | | | | |
| Production immobilisée | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | 269 322 | 88 838 |
| Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges | | | 125 837 | 284 851 |
| Autres produits | | | 1 696 | 4 704 |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | | | 6 468 433 | 3 225 556 |
| Charges externes | | | | |
| Achat de marchandises (y compris droits de douane) | | | (511) | |
| Variation de stock (marchandises) | | | 346 | |
| Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) | | | 154 976 | 44 342 |
| Variation de stock (matières premières et approvisionnements) | | | (8 613) | 18 812 |
| Autres achats et charges externes | | | 1 407 730 | 941 248 |
| Total charges externes | | | 1 553 927 | 1 004 403 |
| Impôts, taxes et assimilés | | | 209 950 | 113 521 |
| Charges de personnel | | | | |
| Salaires et traitements | | | 1 489 714 | 1 054 228 |
| Charges sociales | | | 553 664 | 256 037 |
| Total charges de personnel | | | 2 043 378 | 1 310 265 |
| Dotations d'exploitation | | | | |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations | | | 368 376 | 378 930 |
| Dotations aux provisions sur immobilisations | | | | |
| Dotations aux provisions sur actif circulant | | | | 750 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges | | | 9 990 | 76 |
| Total dotations d'exploitation | | | 378 366 | 379 756 |
| Autres charges d'exploitation | | | 473 694 | 216 496 |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | | | 4 659 315 | 3 024 441 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | | 1 809 119 | 201 114 |

Compte de résultat (partie 2)

| | Net N | Net N-1 |
|--|------------------|------------------|
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 1 809 119 | 201 114 |
| Opérations en commun | | |
| Bénéfice attribué ou perte transférée | | |
| Perte supportée ou bénéfice transféré | | |
| Produits financiers | | |
| Produits financiers de participations | | |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | | |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | |
| Différences positives de change | 500 | 267 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| Total des produits financiers | 500 | 267 |
| Charges financières | | |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | | |
| Intérêts et charges assimilées | 70 219 | 108 709 |
| Différences négatives de change | | 32 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| Total des charges financières | 70 219 | 108 741 |
| RESULTAT FINANCIER | (69 719) | (108 474) |
| RESULTAT COURANT | 1 739 400 | 92 640 |
| Produits exceptionnels | | |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion | | |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital | 1 | 4 266 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | |
| Total des produits exceptionnels | 1 | 4 266 |
| Charges exceptionnelles | | |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | 171 714 | 183 343 |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital | | 4 266 |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | | |
| Total des charges exceptionnelles | 171 714 | 187 609 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | (171 713) | (183 343) |
| Participation des salariés aux résultats | 32 101 | |
| Impôts sur les bénéfices | 76 031 | |
| TOTAL DES PRODUITS | 6 468 935 | 3 230 089 |
| TOTAL DES CHARGES | 5 009 380 | 3 320 792 |
| BENEFICE ou PERTE | 1 459 555 | (90 703) |

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Présentation générale

SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Chiffres clés

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Total du Bilan : 5 234 278 €
- Chiffre d'affaires : 6 071 578 €
- Résultat avant répartition : 1 459 555 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société. Les chiffres ci-après sont indiqués en euros (€), sauf indication contraire : en million d'euros (M€) ou en millier d'euros (K€).

Faits caractéristiques et majeurs de l'exercice

Malgré un contexte économique difficile, marqué notamment par des restrictions sanitaires ayant eu un impact significatif sur le chiffre d'affaires de la Société, cette dernière a poursuivi son activité en limitant au maximum ses dépenses et investissements.

- Aides coûts fixes et fermetures

Compte tenu des impacts de l'épidémie de Covid-19 sur son activité, la Société a perçu sur cet exercice Trun produit de 253 K€ comptabilisé au compte de résultat en "subvention d'exploitation" au titre des aides "coûts fixes".

Par ailleurs, la Société avait comptabilisé au 31.10.2021 un produit à recevoir au titre des aides coûts fixes d'un montant de 81 K€, perçu le 31 janvier 2022 par la tête de Groupe, la société Groupe Lucien Barrière SAS, et réalloué à la Société sur l'exercice 2022.

Pour une meilleure lisibilité des comptes, nous rappelons que la société avait dans le contexte de la crise sanitaire, bénéficié au 31 octobre 2021 des aides suivantes :

-chômage partiel à hauteur de 436 K€ comptabilisé dans sur la ligne « Salaires et traitements » du compte de résultat

-exonérations de charges sociales à hauteur de 154 K€ comptabilisées sur la ligne « Charges sociales » du compte de résultat

- Augmentation de capital

Le 15/09/2022, la Société a augmenté son capital pour un montant de 2 400 K€, souscrit en totalité par l'actionnaire (cf partie "Identification de la société mère et de la société tête d'une intégration fiscale" ci-après).

Cette opération a été suivie immédiatement d'une réduction de capital du même montant par apurement du report à nouveau débiteur. L'opération a permis à la Société de reconstituer ses capitaux propres à hauteur du minimum légal de 50% de son capital social.

- Travaux d'investissement et de rénovation

Au cours de l'exercice clos le 31.10.2022, d'importants travaux ont été effectués dans la Société afin de rénover et moderniser les installations de celle-ci. Le montant des investissements engagés et mis en service sur l'exercice se sont élevés à 114K€.

- Acquisition machines à sous

Au cours de l'exercice 2022, la société a acheté 4 machines à sous d'une valeur totale 95K€.

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 octobre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Principales méthodes comptables

- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale
- Les disponibilités en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

Calcul des amortissements et provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire et en fonction de la durée d'utilité prévue :

- Logiciels de 1 à 3 ans
- Constructions de 20 ans à 50 ans
- Agencement des Constructions de 10 ans à 25 ans
- Installations techniques de 5 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels de 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements de 5 à 15 ans
- Matériels de transport de 5 ans
- Matériels de bureau et informatique de 3 à 10 ans
- Mobiliers de bureau de 5 à 10 ans

Lorsque la durée d'amortissement économique diffère de la durée d'amortissement fiscal, un amortissement dérogatoire est constaté et une provision est constituée.

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

La provision pour dépréciation sur les créances douteuses est pratiquée au cas par cas quand la valeur comptable est supérieure à la valeur d'inventaire. Les provisions sur créances douteuses font l'objet d'une revue au cas par cas et sont valorisées hors taxes.

La société comptabilise une provision pour risques et charges lorsque, à la date de clôture de l'exercice, la société a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour la société par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la sortie des ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Au cas où cette obligation n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Subventions d'investissement

Néant

Variations des capitaux propres

| Rubriques | 31.10.2021 | Augmentation de capital | Diminution de capital | Affectation résultat N-1 | Autres mouvements | Résultat N | 31.10.2022 |
|--|--------------------|-------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------|------------------|------------------|
| Capital en nombre d'actions | 60 000 | | | | | | 60 000 |
| Valeur nominale | 4 | | | | | | 4 |
| Capital social ou individuel | 240 000 | 2 400 000 | (2 400 000) | | | | 240 000 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport ... | | | | | | | |
| Ecart de réévaluation | | | | | | | |
| Réserve légale | 24 000 | | | | | | 24 000 |
| Réserves statutaires ou contractuelles | | | | | | | |
| Réserves réglementées | | | | | | | |
| Autres réserves | | | | | | | |
| Report à nouveau | (2 422 675) | | 2 400 000 | (90 703) | | | (113 379) |
| Résultat de l'exercice | (90 703) | | | 90 703 | | 1 459 555 | 1 459 555 |
| Subventions d'investissement | | | | | | | |
| Provisions réglementées | | | | | | | |
| Dividendes versés | | | | | | | |
| Total capitaux propres | (2 249 379) | 2 400 000 | 0 | 0 | 0 | 1 459 555 | 1 610 176 |

Le capital social est composé 60 000 actions de 4€ valeur nominale.

Compléments d'information relatifs au compte de résultat

Ventilation du Chiffre d'affaires

| Compte | 2022 | 2021 |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Chiffre d'affaires - Jeux | 5 588 655 | 2 667 811 |
| Chiffre d'affaires - Restauration | 398 220 | 148 514 |
| Chiffre d'affaires - Locations | 15 192 | 0 |
| Chiffre d'affaires - Autres recettes | 69 512 | 30 838 |
| Total chiffre d'affaires | 6 071 578 | 2 847 163 |

Ventilation du résultat exceptionnel

| Compte | 2022 | 2021 |
|---|------------------|------------------|
| Charges exceptionnelles - VNC immobilisations corporelles - machines à sous | 0 | 4 266 |
| Charges exceptionnelles - Autres charges exceptionnelles | 171 714 | 183 343 |
| Total charges exceptionnelles | 171 714 | 187 609 |
| Produits exceptionnels - Produit de cession des immobilisations corporelles - machines à sous | 1 | 4 266 |
| Total produits exceptionnels | 1 | 4 266 |
| Résultat exceptionnel | (171 713) | (183 343) |

Répartition de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

| Nature | 2022 | 2021 |
|-----------------------|---------------|----------|
| Résultat courant | 76 031 | 0 |
| Résultat exceptionnel | | 0 |
| TOTAL IMPÔT | 76 031 | 0 |

Transfert de charges

| Compte | 2022 | 2021 |
|----------------------------------|----------------|----------------|
| Transfert de charges - Personnel | 114 475 | 184 293 |
| Autres transferts de charges | 465 | 0 |
| Total | 114 940 | 184 293 |

Complément d'informations relatif au bilan

Les états de l'actif immobilisé, des amortissements, des provisions, des échéances des créances et des dettes, de détail des charges à payer, des charges et produits constatés d'avance et des produits à recevoir sont présentés ci-après.

Engagements financiers et autres informations

Crédit et bail

Néant

Engagement pour départ à la retraite

Les salariés bénéficient d'indemnités de fin de carrière qui seront versées en une seule fois lors du départ en retraite du salarié.

L'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité est estimée à 233K€.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux de départ : une nouvelle table de mobilité a été déterminée au cours de l'exercice 2020 sur la base des observations réalisées sur les 5 derniers exercices et jugée raisonnable au regard des taux constatés depuis.

| Tranche d'âge | Cadre | Non-cadre |
|--------------------|--------|-----------|
| 25 ans et moins | 11,38% | 17,81% |
| entre 26 et 30 ans | 6,66% | 11,44% |
| entre 31 et 35 ans | 4,81% | 6,79% |
| entre 36 et 40 ans | 2,68% | 5,51% |
| entre 41 et 45 ans | 1,34% | 4,18% |
| entre 46 et 50 ans | 1,31% | 3,11% |
| entre 51 et 55 ans | 0,89% | 1,32% |
| A partir de 56 ans | 0,00% | 0,00% |

| | |
|--|------------------------------------|
| Taux d'actualisation | 3.80% |
| Taux d'inflation | 1.90% |
| Taux d'augmentation annuelle des salaires (y compris taux d'inflation) | Cadres: 2,70% Non cadres: 2.40% |
| Taux de rendement attendu des actifs financiers | 3.80% |
| Table de mortalité | TG 05 H/F |
| Table de mobilité | Table d'expérience GLB |
| Taux de charge sociale employeur | 45.00% |

Afin de couvrir ses engagements, la société a versé une somme de 9 K€ placée chez un fonds d'assurance.

Garantie bancaire

La société n'a consenti aucune garantie bancaire.

Caution et contre garantie

Néant

Engagement reçus

Néant

Engagements donnés

Dont : au titre du cahier des charges :

Le cahier des charges de la concession définit un certain nombre d'obligations relatives au développement touristique de la ville ainsi qu'à la participation à l'effort artistique et culturel notamment. La société a consenti à des redevances du cahier de charges qui s'élèvent à 875 K€ au titre des investissements.

Il existe également un engagement de loyer pour 4 413 K€ au titre du cahier des charges.

| Dates d'expiration | |
|-----------------------|------------|
| Cahier des charges | 30/04/2035 |
| Autorisation des jeux | 30/04/2025 |

Rémunération des dirigeants

Ces informations ne peuvent être divulguées dans le cadre de l'Annexe, ceci reviendrait à individualiser ces montants.

Effectif moyen

| Catégories | 2022 |
|-------------------------|-----------|
| Cadres | 9 |
| Agents de maîtrise | 7 |
| Employés et techniciens | 30 |
| TOTAL | 46 |

Identification de la société mère et de la société tête d'une intégration fiscale

La SOCIETE NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD est détenue directement à 100% par la SAS GROUPE LUCIEN BARRIERE.

Société tête d'intégration fiscale :

SAS Groupe LUCIEN BARRIERE

33, rue d'Artois

75008 PARIS

RCS PARIS B : 320 050 859 001

Intégration fiscale : L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été comptabilisé en absence d'intégration fiscale.

La société est consolidée dans les comptes de la société SAS Groupe LUCIEN BARRIERE selon la méthode d'intégration globale.

Tableau des filiales et participations

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

Dates d'expiration du cahier des charges de l'autorisation des jeux

| Dates d'expiration | |
|-----------------------|------------|
| Cahier des charges | 30/04/2035 |
| Autorisation des jeux | 30/04/2025 |

Evénements post-clôture

Néant

Tableau de variation des immobilisations

| Rubriques | Début d'exercice | Acquisitions | Cessions | Transfert | Autres | Solde de clôture |
|---|-------------------|----------------|-----------------|-----------|----------|-------------------|
| Autres poste d'immobilisations incorporelles | 355 159 | 0 | 0 | 0 | 0 | 355 159 |
| Constructions sur sol d'autrui | 260 588 | 0 | 0 | 0 | 0 | 260 588 |
| Install. techniques, matériel et outillage ind. | 5 416 117 | 157 155 | (16 554) | 6 129 | 0 | 5 562 846 |
| Installations générales, agenc., aménag. | 3 492 299 | 53 739 | 0 | 0 | 0 | 3 546 038 |
| Matériel de bureau, informatique, mobilier | 602 804 | 14 261 | 0 | 57 242 | 0 | 674 306 |
| Immobilisations corporelles en cours | 102 063 | 55 437 | 0 | (63 370) | 0 | 94 129 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 9 873 871 | 280 591 | (16 554) | 0 | 0 | 10 137 908 |
| Titres de part conso GLB | 15 | | | | | 15 |
| Dépôts et caution + 1AN | 2 901 | | | | | 2 901 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | 2 916 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 916 |
| TOTAL GENERAL | 10 231 946 | 280 591 | (16 554) | 0 | 0 | 10 495 983 |

Tableau de variation des Amortissements

| Rubriques | Début d'exercice | Acquisitions | Cessions | Transfert | Autres | Solde de clôture |
|---|--------------------|------------------|---------------|-----------|----------|--------------------|
| Frais d'établissement et de développement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres poste d'immobilisations incorporelles | (330 261) | (1 310) | 0 | 0 | 0 | (331 571) |
| Terrains | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Constructions sur sol propre | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Constructions sur sol d'autrui | (209 580) | (6 488) | 0 | 0 | 0 | (216 068) |
| Const. Install. générales, agenc., aménag. | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Install. techniques, matériel et outillage ind. | (4 816 792) | (300 395) | 16 554 | 0 | 0 | (5 100 633) |
| Installations générales, agenc., aménag. | (3 445 437) | (12 748) | 0 | 0 | 0 | (3 458 185) |
| Matériel de transport | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Matériel de bureau, informatique, mobilier | (499 702) | (47 434) | 0 | 0 | 0 | (547 136) |
| Emballages récupérables et divers | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | (8 971 511) | (367 066) | 16 554 | 0 | 0 | (9 322 023) |
| TOTAL GENERAL | (9 301 772) | (368 376) | 16 554 | 0 | 0 | (9 653 594) |

État des provisions

| Rubriques | Début d'exercice | Dotations | Reprises | Reclassement | Autres | Fin d'exercice |
|--|------------------|--------------|-----------------|--------------|----------|----------------|
| Provisions pour litige | 65 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 65 000 |
| Provisions pour amendes et pénalités | 19 044 | 0 | 0 | 0 | 0 | 19 044 |
| Provisions pour pensions et obligations similaires | 34 019 | 0 | (10 078) | 0 | 0 | 23 941 |
| Autres provisions pour risques et charges | 60 981 | 9 990 | 0 | 0 | 0 | 70 970 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 179 044 | 9 990 | (10 078) | 0 | 0 | 178 955 |
| Dépréciations comptes clients | 17 446 | 0 | (818) | 0 | 0 | 16 628 |
| DEPRECIATIONS | 17 446 | 0 | (818) | 0 | 0 | 16 628 |
| TOTAL GENERAL | 196 490 | 9 990 | (10 896) | 0 | 0 | 195 583 |
| Dotations et reprises d'exploitation | 0 | 9 990 | (10 896) | 0 | 0 | (907) |

Etat des Créances

| | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'1 an |
|---|------------------|------------------|---------------|
| Actif immobilisé | | | |
| Créances rattachées à des participations | | | |
| Prêts (1) (2) | | | |
| Autres immobilisations financières | 2 901 | 2 901 | |
| Total Actif immobilisé | 2 901 | 2 901 | |
| Actif circulant | | | |
| Clients douteux ou litigieux | 18 928 | 18 928 | |
| Autres créances clients | 52 575 | 52 575 | |
| Créances représentatives de titres prêtés | | | |
| Personnel et comptes rattachés | 6 498 | 6 498 | |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 783 | 783 | |
| Impôts sur les bénéfices | | | |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 4 674 | 4 674 | |
| Autres impôts, taxes et versements assimilés | | | |
| Divers | 2 163 605 | 2 163 605 | |
| Groupe et associés (2) | | | |
| Débiteurs divers | 1 697 757 | 1 697 757 | |
| Total Actif circulant | 3 944 821 | 3 944 821 | |
| Charges constatées d'avance | 18 841 | 18 841 | |
| TOTAL DES CREANCES | 3 966 564 | 3 966 564 | |

État des Dettes

| | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'1 an 5 ans au plus | A plus de 5 ans |
|---|------------------|------------------|--------------------------------|-----------------|
| Emprunts obligataires convertibles | | | | |
| Autres emprunts obligataires | | | | |
| Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi | | | | |
| Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an | | | | |
| Emprunts et dettes financières divers | | | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 264 421 | 264 421 | | |
| Personnel et comptes rattachés | 402 981 | 402 981 | | |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 235 162 | 235 162 | | |
| Impôts sur les bénéfices | | | | |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 10 252 | 10 252 | | |
| Obligations cautionnées | | | | |
| Autres impôts, taxes et assimilés | 788 088 | 788 088 | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 66 528 | 66 528 | | |
| Groupe et associés | 1 397 639 | 1 397 639 | | |
| Autres dettes | 238 724 | 238 724 | | |
| Dettes représentative de titres empruntés | | | | |
| Produits constatés d'avance | | | | |
| TOTAL DES DETTES | 3 403 793 | 3 403 793 | | |

Charges à payer

| | Exercice N | Exercice N-1 |
|--|----------------|----------------|
| Dettes financières | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres emprunts obligataires | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | |
| Emprunts et dettes financières divers | | |
| Avances et acomptes reçus sur commande en cours | | |
| Total dettes financières | | |
| Dettes d'exploitation | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 158 600 | 220 544 |
| Dettes fiscales et sociales | 559 075 | 398 322 |
| Total dettes d'exploitation | 717 675 | 618 866 |
| Dettes diverses | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 17 764 | 68 232 |
| Autres dettes | 18 967 | 14 121 |
| Total dettes diverses | 36 731 | 82 353 |
| Total autres | | |
| TOTAL | 754 405 | 701 219 |

Produits à recevoir

| | Exercice N | Exercice N-1 |
|--|---------------|---------------|
| Immobilisations financières | | |
| Créances rattachées à des participations | | |
| Autres immobilisations financières | | |
| Total immobilisations financières | | |
| Créances | | |
| Créances clients et comptes rattachés | | |
| Autres créances | 8 904 | 4 140 |
| Total créances | 32 927 | 30 621 |
| | 41 831 | 34 761 |
| Disponibilités et divers | | |
| Valeurs mobilières de placement | | |
| Disponibilités | | |
| Total disponibilités et divers | | |
| Total autres | | |
| TOTAL | 41 831 | 34 761 |

Charges constatés d'avance

| Nature des charges | Exercice N | Exercice N-1 |
|--|---------------|---------------|
| Charges d'exploitation : | | |
| LOYER | 427 | 427 |
| ASSURANCE | 168 | |
| ENTRETIEN | 10 317 | 8 585 |
| AUTRES CHARGES | 7 929 | 10 330 |
| Total | 18 841 | 19 343 |
| Charges financières : | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| Total | | |
| Charges exceptionnelles : | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| Total | | |
| TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE | 18 841 | 19 343 |
| Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH) | 18 841 | 19 343 |



APÉRITIFS

| | |
|-----------------------------------|----------|
| Ricard, Pastis 51 2cl | 1560 pts |
| Campari 5cl | 1800 pts |
| Martini Rosso, Bianco, Rosato 5cl | 1800 pts |
| Pineau des Charentes 5cl | 1560 pts |
| Suze 5cl | 1560 pts |
| Porro Graham's rouge, blanc 5cl | 1600 pts |
| Kir vin blanc 12cl | 2200 pts |
| Kir Breron ou perillanr 12cl | 2600 pts |
| Kir Royal 12cl | 4600 pts |

3,9 €
4,5 €
4,5 €
3,9 €
3,9 €
4,0 €
5,5 €
6,5 €
11,5 €



CHAMPAGNES AOC

BOUTEILLES

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Fouquer's brut | 22400 pts |
| Moët et Chandon brut impérial | 27200 pts |
| Veuve Clicquot carte jaune | 36000 pts |
| Moët et Chandon rosé | 29200 pts |

75cl

56,0 €
68,0 €
90,0 €
73,0 €

FLÛTES

| | |
|------------------------------|----------|
| Fouquer's brut | 4480 pts |
| Moët & Chandon brut impérial | 5440 pts |
| Moët & Chandon rosé | 5840 pts |

15cl

11,2 €
13,6 €
14,6 €



COCKTAILS

AVEC ALCOOL

| | |
|---|----------|
| Mojito Rhum cubain, sucre de canne, menthe, citron vert, Perrier 12cl | 3920 pts |
| Mojito fruits rouges Rhum, sucre de canne, menthe, citron vert, fruits rouges, Perrier 12cl | 3920 pts |
| Mojito champagne Rhum cubain, sucre de canne, menthe, citron vert, champagne 12cl | 4600 pts |
| Piña colada Rhum blanc, coco Lopez, jus d'ananas 12cl | 3920 pts |
| Planneur's Punch Rhum blanc et brun, triple sec, jus de citron, jus d'orange, jus d'ananas 12cl | 3400 pts |
| Ti' Punch Rhum blanc, sucre de canne, citron vert 7cl | 3200 pts |
| Moscow Mule vodka, ginger beer, citron vert 18 cl | 4200 pts |

9,8 €
9,8 €
11,5 €
9,8 €
8,5 €
8,0 €
10,5 €

COCKTAILS APÉRITIFS

| | |
|--|----------|
| Chandon Spritz | 4300 pts |
| Americano Campari, martini rouge, dry perrier 12cl | 3160 pts |
| Aperol Spritz Apérol, prosecco, soda 12cl | 3200 pts |
| Bloody Mary Vodka, jus de citron, jus de tomate, épicés 12cl | 2600 pts |

12,0 €
7,9 €
8,0 €
6,5 €

SANS ALCOOL

| | |
|---|----------|
| Le Millionnaire Jus de pomme, jus d'ananas, sirop de cerise 25cl | 3040 pts |
| Le Banco Jus d'ananas, jus d'orange, jus de citron, sirop de grenadine 25cl | 3040 pts |
| Le Poker Jus noces de saveurs, jus d'abricot, jus d'orange, sirop de cassis 25cl | 3040 pts |
| Le Rouge et le noir Jus d'ananas, jus d'orange, jus de fraise, jus de citron 25cl | 3040 pts |

7,6 €
7,6 €
7,6 €
7,6 €

TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10 A 15% À PARTIR DE 22H00
Produits allergènes : consultez l'information disponible au bar.



BIÈRES

PRESSION

| | | |
|-----------------|----------|-------|
| Heineken | 1560 pts | 3,9 € |
| Monaco, Panaché | 1560 pts | 3,9 € |
| Picon bière | 2760 pts | 6,9 € |
| Affligem | 1800 pts | 4,5 € |

BOUTEILLES

| | | |
|---------------------------------------|----------|-------|
| Pelforth Brune 33cl | 2440 pts | 6,1 € |
| Desperados 33cl | 2680 pts | 6,7 € |
| Telenn Du (Breronne) 33cl | 3040 pts | 7,6 € |
| Edelweiss 33cl bière blanche | 2680 pts | 6,7 € |
| Heineken OO 25cl Bière sans alcool | 1920 pts | 4,8 € |

CIDRE

| | | |
|------------|----------|-------|
| Cidre 25cl | 1800 pts | 4,5 € |
|------------|----------|-------|



VINS AU VERRE

BLANCS

| | | |
|--|----------|--------|
| Loupiac AOC 2016 Les hauts de Ricaud | 3000 pts | 7,5 € |
| Sancerre AOC les collines 2019 | 3400 pts | 8,5 € |
| chablis AOC 2020 Jean-Paul et Benoît Drouin | 4200 pts | 10,5 € |

ROUGES

| | | |
|--|----------|-------|
| Chateau Pey La tour réserve du Chateau 2018 | 2600 pts | 6,5 € |
| Chinon Bio Les Royaux 2019 Joseph Mellot | 3000 pts | 7,5 € |

ROSÉS

| | | |
|--|----------|-------|
| Côtes de Provence AOC 2020 Maure & More | 2400 pts | 6,0 € |
|--|----------|-------|



BOISSONS FRAÎCHES

JUS & NECTARS DE FRUITS

| | | |
|---------------------------|---------|-------|
| Orange, Ananas 25cl | 780 pts | 3,9 € |
| Tomate, Pomme 25cl | 780 pts | 3,9 € |
| Pamplemousse, Abricot | 780 pts | 3,9 € |
| Framboise, Multi vitamine | 780 pts | 3,9 € |

LES FRUITS PRESSÉS

| | | |
|----------------|----------|-------|
| Orange, Citron | 1200 pts | 6,0 € |
|----------------|----------|-------|

SOFTS AU VERRE

| | | |
|--------------------------------|---------|-------|
| Coca-Cola, Sprite, Finley 25cl | 760 pts | 3,8 € |
| Coca sans sucre 25cl | 760 pts | 3,8 € |

SOFTS BOUTEILLES

| | | |
|-----------------------------|----------|-------|
| Red Bull 25cl | 1200 pts | 6,0 € |
| Perrier 33cl | 800 pts | 4,0 € |
| Virrel 25cl | 600 pts | 3,0 € |
| Schweppes Indian Tonic 25cl | 900 pts | 4,5 € |
| Schweppes Agrum' 25cl | 900 pts | 4,5 € |
| Coca-Cola 33cl | 900 pts | 4,5 € |
| Coca-Cola sans sucre 33cl | 900 pts | 4,5 € |
| Breizh Cola 33cl | 900 pts | 4,5 € |
| Fuzz tea 20cl | 900 pts | 4,5 € |
| Orangina 25cl | 800 pts | 4,0 € |
| Sprite 33cl | 900 pts | 4,5 € |
| Oasis tropical 33cl | 900 pts | 4,5 € |
| Finley ginger ale 20cl | 800 pts | 4,0 € |



BOISSONS CHAUDES

| | | |
|--|----------|-------|
| Expresso, Décaféiné | 400 pts | 2,0 € |
| Double expresso | 780 pts | 3,9 € |
| Café crème noisette | 460 pts | 2,3 € |
| Grand café crème | 320 pts | 4,1 € |
| Cappuccino | 900 pts | 4,5 € |
| Chocolat chaud Monbana | 1020 pts | 5,1 € |
| Café ou Chocolat Viennois | 1040 pts | 5,2 € |
| Thés Palais du Thé | 700 pts | 3,5 € |
| Earl Grey, Darjeeling, Thé vert Thé vert à la Menthe | | |
| Infusions | 700 pts | 3,5 € |
| camomille, verveine orange menthe bio | | |
| Irish coffee, Normandie café | 3160 pts | 7,9 € |

TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10 A 15% À PARTIR DE 22H00
Produits allergènes : consultez l'information disponible au bar.



PLATS

| | | |
|--|-----------|--------|
| Le traditionnel sandwich jambon cru demie baguette Sciens | 2 200 pts | 5,5 € |
| Le Croque Barrière, salade | 4 200 pts | 10,5 € |
| Le Croque Monsieur Saumon Comré Pain au céréale, saumon fumé, sauce béchamel, aneth et comté | 4 600 pts | 11,5 € |
| Le Croque Monsieur volaille & Truffe Pain au céréale, volaille rôtie, sauce béchamel, comté et duxelles de champignons | 4 600 pts | 11,5 € |
| La Pizza Royale ou 4 fromages | 3 600 pts | 9,5 € |
| Lasagne végétarienne ou bolognaise, salade | 4 800 pts | 12,0 € |

DESSERTS

| | | |
|--|-----------|-------|
| La gaufre chocolat ou chanrilly | 2 400 pts | 6,0 € |
| Le moelleux au chocolat coulant à cœur, glace vanille | 3 000 pts | 7,5 € |
| Les 4 choux crème glacé vanille chocolat chaud | 2 200 pts | 5,5 € |

14,5 €

5800 pts

FORMULE SUPPORTER

Croque-Monsieur ou Pizza
Gaufre au choix
+ Coca-Cola ou Sprite ou Vitrel ou Heineken pression



LES VINS

VINS BLANCS

| | | | | |
|---|----------|---------------|----------|----------------|
| Barrière blanc Côtes de Provence AOP | 2000 pts | 15cl 5,0 € | 9200 pts | 75cl 23,0 € |
|---|----------|---------------|----------|----------------|

VINS ROSÉS

| | | | | |
|--|----------|-------|----------|--------|
| Barrière rosé Côtes de Provence AOP | 2000 pts | 5,0 € | 9200 pts | 23,0 € |
|--|----------|-------|----------|--------|

VINS ROUGES

| | | | | |
|---|----------|-------|----------|--------|
| Barrière rouge Côtes de Provence AOP | 2000 pts | 5,0 € | 9200 pts | 23,0 € |
|---|----------|-------|----------|--------|

TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10 A 15% À PARTIR DE 22H00
Produits allergènes : consultez l'information disponible au bar.



ALCOOLS

WHISKIES

BLENDED

J&B Rare 4cl

3000 pts 7,5 €

Chivas Regal Premium 12 ans 4cl

3580 pts 8,9 €

Whisky Johnnie Walker Black Label 4cl

3440 pts 8,6 €

IRISH

Jameson 4cl

2800 pts 7,0 €

Paddy 4cl

2800 pts 7,0 €

SINGLE MALT

Knockando 12 ans 4cl

3300 pts 9,5 €

BOURBON, TENNESSEE

Jack Daniel's 4cl

3000 pts 7,5 €

Four Roses 4cl

3000 pts 7,5 €

ALCOOLS

GIN

Gordon's 4cl

2920 pts 7,3 €

Bombay Sapphire 4cl

3400 pts 8,5 €

Tanqueray ren 4cl

3800 pts 9,5 €

VODKA

Smirnoff red 4cl

2800 pts 7,0 €

Vampyr 41°

3400 pts 8,5 €

Belvédère 4cl

3400 pts 9,5 €

Grey Goose

4200 pts 10,5 €

RHUM

Saint James blanc ou brun 4cl

2800 pts 7,0 €

Ron Bacardi, Havana Club 3 ans d'âge 4cl

3000 pts 7,5 €

Don Papa Philippines

3600 pts 9,0 €

Pacra Navio Cuba

3800 pts 9,5 €

Diplomarico Venezuela

4200 pts 10,5 €

TEQUILA

Tiscaz blanco, Sauza 4cl

2800 pts 7,0 €

ACCOMPAGNEMENTS

Accompagnement sirop ou soda 12cl

160 pts 0,8 €

Accompagnement Red Bull 12cl

560 pts 2,8 €

TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10 A 15% À PARTIR DE 22H00
Produits allergènes : consultez l'information disponible au bar.



DIGESTIFS

- Ger 27, Ger 31 4cl
- Cointreau, Anisette, Grand Marnier 4cl
- Armagnac 4cl
- Bailey's, Malibu Coco 4cl
- Calvados Drouin 4cl
- Hennessy Fine De Cognac VSOP 4cl
- Poire William's, Mirabelle, Framboise 4cl

| | |
|----------|-------|
| 2800 pts | 7,0 € |
| 3000 pts | 7,5 € |
| 3000 pts | 7,5 € |
| 2800 pts | 7,0 € |
| 2750 pts | 6,9 € |
| 3720 pts | 9,3 € |
| 3000 pts | 7,5 € |



Scan me and get allergen information and our menus in your language!



Ouvert à 12h00, fermeture 1/2 heure avant la fermeture du casino
Produits allergènes : consultez l'information disponible au bar.



Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière

- ♦ Cumulez des points sur chacune de vos consommations*
- ♦ **NOUVEAU** Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. *Hors consommations réglées en points

Prix nets en euros TTC, service compris (TVA selon la législation en vigueur)
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération.

Toute consommation doit être accompagnée d'un ticket de caisse
En respect de la législation avec les débitants d'alcool, et dans l'intérêt de tous
la direction se réserve le droit de cesser la vente de boissons alcoolisées
dès qu'elle l'aura jugé nécessaire.

**Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour
TARIFS DES BOISSONS MAJORÉS DE 10 A 15% À PARTIR DE 22H00**

L'Appel du Large Restaurant

LES HUÎTRES

| | |
|--|------------------------------|
| 6 huîtres Bio de Cancale n° 3 <i>producteur Fine de Cancale</i> | 13,50 € 3 400 pts |
| 9 huîtres Bio de Cancale n°3 <i>producteur Fine de Cancale</i> | 19,50 € 7 300 pts |
| 12 huîtres Bio de Cancale n°3 <i>producteur Fine de Cancale</i> | 25,00 € 10 000 pts |
| Notre suggestion : verre de Sancerre AOC 2020 Selon arrivage | |

LES ENTRÉES

| | |
|---|-----------------------------|
| Soupe de poisson et langoustines et ses condiments <i>rouille, croûtons, emmental</i> | 10,50 € 4 200 pts |
| Foie gras à l'armagnac, churney de cerises <i>baguettine</i> Notre suggestion : verre de Loupiac AOC 2016 les hauts de Ricaud | 14,50 € 5 800 pts |
| Duo d'effiloché de cabillaud & saumon fumé <i>Algues dulse et perle marine citron poivre</i> | 11,00 € 4 400 pts |
| Œufs en meurette <i>œuf bio, lardons, champignons de paris, oignons grelor, vin rouge</i> | 9,50 € 3 800 pts |
| Salade Landaise revisitée <i>salade, magret fumé, gésiers, croutons, noix, œuf poché</i> | 11,50 € 4 600 pts |
| Salade Caesar <i>salade romaine, blanc de poulet grillé, anchois, œuf dur, tomate, croutons</i> | 10,50 € 4 200 pts |



Le
**Carré
VIP**
BARRIÈRE

Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière

- ◆ Cumulez des points sur chacune de vos consommations*
- ◆ **NOUVEAU** Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. *Hors consommations réglées en points.



LES PLATS

| | |
|---|-----------------------------|
| Le poisson du jour <i>et sa garniture</i> | 19,00 € 7 600 pts |
| Brochette de crevettes sauvages à la provençale <i>Ail persil, huile d'olive, risotto au Parmesan, crème de crustacés</i> Notre suggestion : verre de Cotes de Provence AOC 2021 Maure & More | 19,50 € 7 300 pts |
| Tartare de boeuf VBF au coureau 180gr +/- frites <i>préparé par vos soins</i> Notre suggestion : verre de Chinon Bio les Royaumes 2019 | 18,50 € 7 400 pts |
| Jarret de porc braisé à la bière de blé noir <i>Ecrasé de pommes de terre</i> | 21,00 € 8 400 pts |
| Agnolotti aux aubergines et tomates séchées | 15,50 € 6 200 pts |

LES DESSERTS

| | |
|--|----------------------------|
| Gâteau des "110 ans" <i>Biscuit et crèmeux à la vanille, croustillant, mousse de fraise</i> | 8,50 € 3 400 pts |
| Profiteroles au chocolat chaud | 8,00 € 3 200 pts |
| Tarte fine aux pommes <i>crème glacée au yaourt de Saint Malo</i> | 9,00 € 3 600 pts |
| Poire Belle Hélène <i>poire pochée, glace vanille, chocolat chaud, amandes effilées</i> | 8,50 € 3 400 pts |
| Fondant chocolat, cœur coulant au caramel au beurre salé <i>crème glacée caramel au beurre salé de baratte au sel de Guérande IGP</i> | 8,50 € 3 400 pts |
| Crème brûlée à la vanille Bourbon | 7,50 € 3 000 pts |
| Le café gourmand | 8,50 € 3 400 pts |



Scan me and get
allergen information
in your language



VINS BLANCS

37,5cl 75cl

SUD-OUEST

IGP Côtes de Gascogne
L'Esprit, Domaine de Joy 2020/2021 **23,00€**
9200 prs

VAL DE LOIRE

Muscader Sèvre & Maine AOC
Château du Cléray 2020/2018 **17,00€** **27,00€**
8800 prs 10800 prs

Cheverny AOC
La Borderie 2019 **21,00€** **33,00€**
8400 prs 13200 prs

Sancerre
les collines 2020/2021 **34,00€** **45,00€**
13 800 prs 18000 prs

BOURGOGNE

37,5cl 75cl

Chablis AOC 2021
famille Savary **52,50€**
21 000 prs

BORDELAIS

Loupiac AOC
Les Hauts de Ricaud 2017/2016 **33,00€**
13200 prs

PROVENCE

37,5cl 75cl

Barrière Blanc
AOP Côtes de Provence Domaine St Maur
2021 **23,00€**
9200 prs

VINS ROUGES

37,5cl 75cl

VAL DE LOIRE

Sr-Nicolas de Bourgueil AOP
Le Puy Bel Abord 2020/2021 **15,00€** **25,00€**
8000 prs 10000 prs

Chinon Bio Les Royaux 2019 **37,00€**
14 800 prs

BORDELAIS

Grande Réserve Kressman
AOC 2016/2018/2020 **17,00€** **27,00€**
8800 prs 10800 prs

Chateau Pey La tour 2018/2017
réserve du Chateau **35,00€**
14000 prs

Saint Estèphe 2017
héritage de la bosq **49,00€**
19 800 prs

PROVENCE

Barrière rouge
AOP Côtes de Provence Domaine St Maur **23,00€**
9200 prs

VINS ROSÉS

37,5cl 75cl

PROVENCE

Barrière rosé
AOP Côtes de Provence Domaine St Maur
2021 **23,00€**
9200 prs

Maure & More 2021
AOP Côtes de Provence Château St Maur **29,00€**
11500 prs

Domaine St Julien les vignes **15,00**
AOP Coteaux d'Aix en Provence
2021 8000 prs

VINS AU VERRE

VINS BLANCS

15cl

■ Loupiac AOC 2017
Les hauts de Ricaud **7,50€**
3000 prs

■ Sancerre AOC
les collines 2020 **8,50€**
3400 prs

■ Barrière Blanc 2021
Côtes de Provence AOP **5,00€**
2 000 prs

■ Chablis AOC 2021
famille Savary **10,50€**
4 200 prs

VINS ROSÉS

15cl

■ Côtes de Provence AOC 2021
Maure & More **6,00€**
2400 prs

VINS ROUGES

15cl

■ Chateau Pey La tour
réserve du Château 2018/2017 **6,50€**
2600 prs

■ Saint Estèphe 2017
héritage de la bosq **9,90€**
3 950 prs

■ Chinon Bio Les Royaux 2019
joseph mellor **7,50€**
3 000 prs

■ Barrière rouge
Côtes de Provence AOP **5,00€**
2 000 prs

CHAMPAGNES

37,5cl

75cl

Fouquet's Brut **48,00€**
19200 prs

Moët & Chandon Brut **57,00€**
22800 prs

Moët & Chandon Rosé **63,00€**
25200 prs

Veuve Clicquot Brut **90,00€**
36000 prs

EAUX MINÉRALES

50cl

100cl

Vitrel **3,50€** **4,50€**
700 prs 900 prs

San Pellegrino **3,50€** **4,50€**
700 prs 900 prs

Plancoët **3,00€** **4,00€**
600 prs 800 prs

Plancoët gazeuse **4,50€**
900 prs

SERVICES & DÉLICES

Prolongez votre plaisir en rapportant
votre bouteille chez vous.

APÉRITIFS

| | | |
|--|----------|--------|
| Kir Royal 12cl | 4200 pfs | 10.50€ |
| Coupe de Moët & Chandon Rosé 12cl | 4600 pfs | 11.50€ |
| Coupe de Moët & Chandon Brut 12cl | 4200 pfs | 10.50€ |
| Coupe de Prosecco 12cl | 2200 pfs | 5.50€ |
| Martini 5cl rosso, blanco, rosato | 1800 pfs | 4.50€ |
| Campari 5cl | 1800 pfs | 4.50€ |
| Ricard, Pastis 2cl | 1560 pfs | 3.90€ |
| Porro, Pineau, Suze, Muscat 5cl | 1800 pfs | 4.00€ |
| Kir Breton 12cl | 2200 pfs | 5.50€ |
| Kir au vin blanc 12cl crème cassis, fraise, framboise, pêche, mûre, banane, vanille | 1800 pfs | 4.50€ |
| Kir pétillanr | 2200 pfs | 5.50€ |

WHISKIES

BLEND

| | | |
|----------------------------|----------|-------|
| J&B 4cl | 3000 pfs | 7.50€ |
| Chivas 12 ans 4cl | 3560 pfs | 8.90€ |
| Johnnie Walker Black Label | 3440 pfs | 8.60€ |

IRISH

| | | |
|---------------------|----------|-------|
| Jameson Premier 4cl | 2400 pfs | 7.00€ |
|---------------------|----------|-------|

SINGLE MALT

| | | |
|----------------------|----------|-------|
| Knockando 12 ans 4cl | 3600 pfs | 9.50€ |
|----------------------|----------|-------|

TENNESSEE

| | | |
|-------------------|----------|-------|
| Jack Daniel's 4cl | 3000 pfs | 7.50€ |
|-------------------|----------|-------|

BOURBON

| | | |
|----------------|----------|-------|
| Four Roses 4cl | 3000 pfs | 7.50€ |
|----------------|----------|-------|

BIÈRES

PRESSION

| | | |
|---------------|----------|-------|
| Heineken 25cl | 1550 pfs | 3.90€ |
| Affligem 25cl | 1800 pfs | 4.50€ |

BOUTEILLE

| | | |
|---|----------|-------|
| Heineken OO 25cl (sans alcool) | 360 pfs | 4.80€ |
| Pelforh brune 33cl | 2440 pfs | 6.10€ |
| Desperados 33cl | 2680 pfs | 6.70€ |
| Edelweiss 33cl Bière blanche | 2630 pfs | 6.70€ |
| Telenn Du Bière Bretonne au ble noir | 3040 pfs | 7.60€ |

COCKTAILS

| | | |
|---|----------|--------|
| Mojito 12cl Rhum cubain, sucre de canne, feuilles de menthe, citron vert, Perrier, glace pilée | 3920 pfs | 9,80€ |
| Mojito fruits rouges Rhum, sucre de canne, menthe, citron vert, fruits rouges Perrier | 3920 pfs | 9,80€ |
| Mojito champagne Rhum, sucre de canne, menthe, citron vert, champagne | 4600 pfs | 11,50€ |
| Pina Colada 12cl Rhum blanc, coco lópez, jus d'ananas | 3920 pfs | 9,80€ |
| Le Spritz 12cl Aperol, prosecco, sodas | 3200 pfs | 8,00€ |
| Américano Campari, Vermouth rouge, dry, soda | 3160 pfs | 7,90€ |
| Bloody Mary 12cl Vodka, jus de tomate, citron, épices | 2600 pfs | 6,50€ |
| Planteur 12cl Rhum blanc, liqueur d'orange, jus d'orange, jus d'ananas | 3400 pfs | 8,50€ |
| Ti Punch 7cl Rhum blanc, sucre de canne, citron vert | 3200 pfs | 8,00€ |

SANS ALCOOL

| | | |
|--|----------|-------|
| Banco 25cl Jus d'ananas, jus d'orange, jus de citron, grenadine | 1520 pfs | 7,60€ |
| Le Millionnaire 25cl Jus de pomme, jus d'ananas, sirop de cerise | 1520 pfs | 7,60€ |
| Poker 25cl Jus multifruits, jus d'abricot, jus d'orange, sirop de cassis | 1520 pfs | 7,60€ |
| Le rouge et le noir 25cl Jus d'ananas, jus d'orange, jus de fraise, jus de citron | 1520 pfs | 7,60€ |

BOISSONS FRAÎCHES

| | | |
|---|---------|-------|
| Breizh Cola 33cl | 900 pfs | 4,50€ |
| Coca-Cola, Coca-Cola sans sucre 33cl | 900 pfs | 4,50€ |
| Perrier, Sprite 33cl | 900 pfs | 4,50€ |
| Schweppes Tonic, Agrum' 25cl | 900 pfs | 4,50€ |
| Fuzerea 25cl | 900 pfs | 4,50€ |
| Jus de fruits et nectars 25cl Orange, ananas, tomate, pomme, pamplemousse, abricot, multifruits, framboise | 760 pfs | 3,90€ |

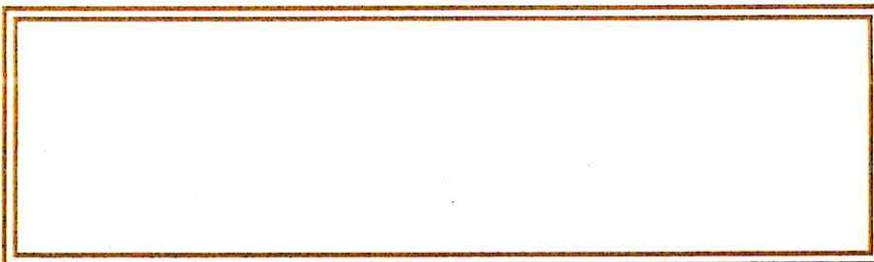
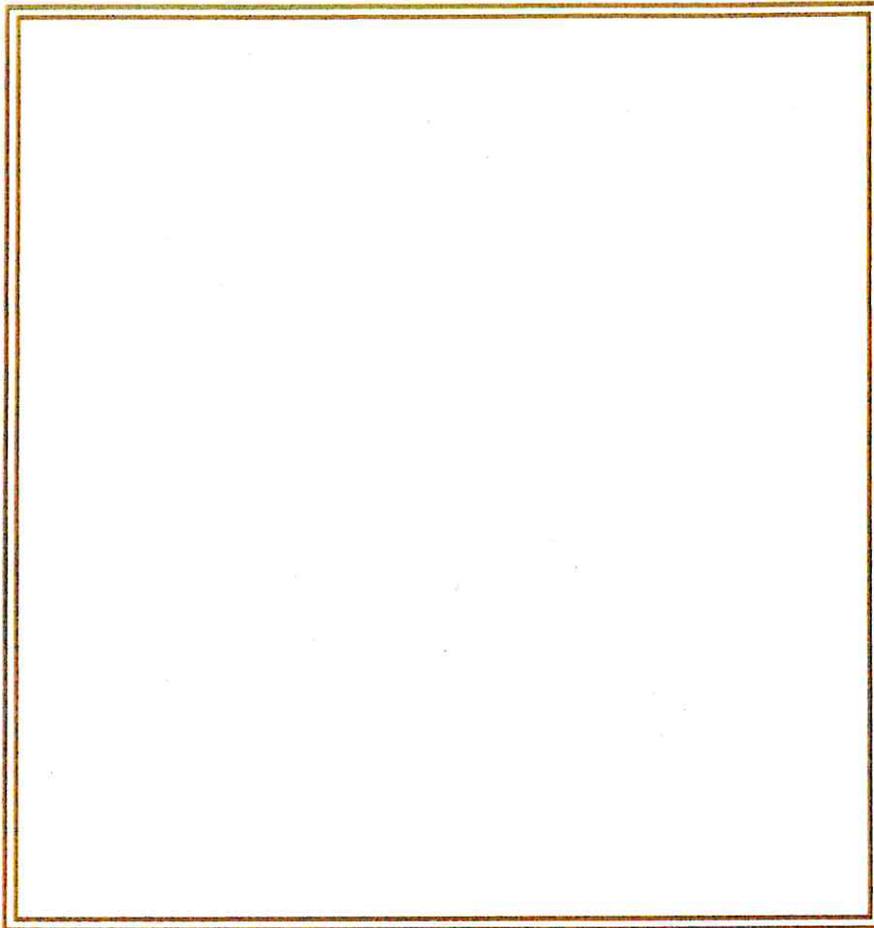
BOISSONS CHAUDES

| | | |
|--|----------|-------|
| Expresso, Décaféiné | 400 pfs | 2,00€ |
| Thés, Infusions | 700 pfs | 3,50€ |
| Irish Coffée whisky Jameson, sucre de canne, café, crème fouurrée | 3200 pfs | 8,00€ |

Scan me and get allergen
information and our menus
in your language !



Disponibilité des produits en fonction des arrivages.
Certains plats peuvent contenir des allergènes, merci de consulter l'information disponible à l'accueil.
L'origine des viandes est disponible également à l'accueil.
Tous nos prix sont nets. Service compris.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Tous nos prix sont nets. Service compris.
Certains plats peuvent contenir des allergènes, merci de consulter l'information disponible à l'accueil.
L'origine des viandes est disponible également à l'accueil.

PLAN D'ANIMATION INTERNE

OPÉRATIONS LOCALES :

Multiplicateur de points récompenses sur les espaces de jeux :

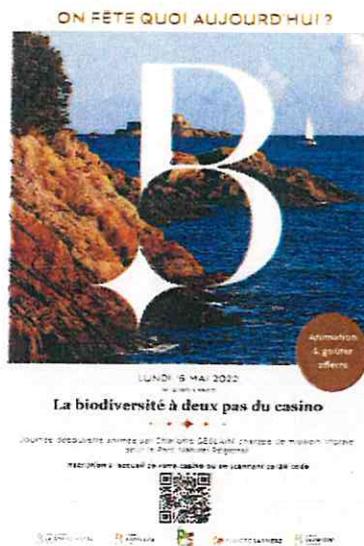
- Nouvelle année : du 27 décembre 2021 au 2 janvier 2022.
- Épiphanie : le 06 janvier 2022.
- Février : du 25 au 27 février 2022.
- Pâques : du 15 au 18 avril 2022.
- Festival du film britannique : du 28 septembre au 02 octobre 2022.
- Halloween : les 27 et 28 octobre 2022.

Multiplicateur de points récompenses sur les espaces restauration :

- À l'occasion de l'agrandissement du restaurant : du 16 au 27 mars 2022.

RSE :

- Journée mondiale pour la diversité : le 22 mai 2022.

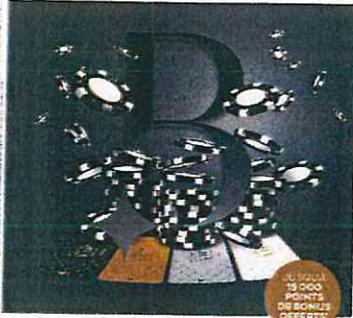




OPÉRATIONS NATIONALES :

- Black Friday : du 26 au 28 novembre 2021.
- Opération de Noël : « Vivez votre conte de Noël » : du 03 au 25 décembre 2021.
- Opération voiture : « Sortez le grand jeu et gagnez une Fiat 500 Cabriolet » : du 17 janvier au 12 février 2022.
- Opération Pâques : Esotérisme - « Prenez l'ascendant sur la chance » : du 18 mars au 03 avril 2022.
- Opération Vendredi 13 : « Donnez encore plus de chance à la chance » : du 13 au 15 mai 2022.
- Opération Jouez Surclassé : du 13 mai au 19 juin 2022.
- Opération Estivale : « Poker face, l'espace game », du 18 juillet au 28 août 2022.
- Opération rentrée : « Le chemin le plus court pour repartir en vacances » : du 9 au 25 septembre 2022.

ON FÊTE QUOI AUJOURD'HUI ?



DU 26 AU 28 NOVEMBRE
Plus besoin de chercher, c'est la meilleure affaire du Black Friday.

DU 26 AU 28 NOVEMBRE
Plus besoin de chercher, c'est la meilleure affaire du Black Friday.

DU 26 AU 28 NOVEMBRE
Plus besoin de chercher, c'est la meilleure affaire du Black Friday.

Carré VIP

DU 26 AU 28 NOVEMBRE
Plus besoin de chercher, c'est la meilleure affaire du Black Friday.

ON FÊTE QUOI AUJOURD'HUI ?



DU 3 AU 25 DECEMBRE
Vivez votre conte de Noël

DU 3 AU 25 DECEMBRE
Vivez votre conte de Noël

DU 3 AU 25 DECEMBRE
Vivez votre conte de Noël

B
BARRIERE

DU 3 AU 25 DECEMBRE
Vivez votre conte de Noël

ON FÊTE QUOI AUJOURD'HUI ?



DU 17 JANVIER AU 12 FEVRIER
Sortez le grand jeu et gagnez une Fiat 500 Cabriolet.

DU 17 JANVIER AU 12 FEVRIER
Sortez le grand jeu et gagnez une Fiat 500 Cabriolet.

Carré VIP

DU 17 JANVIER AU 12 FEVRIER
Sortez le grand jeu et gagnez une Fiat 500 Cabriolet.

ON FÊTE QUOI AUJOURD'HUI ?



DU 18 MARS AU 3 AVRIL
Prenez l'ascendant sur la chance.

DU 18 MARS AU 3 AVRIL
Prenez l'ascendant sur la chance.

DU 18 MARS AU 3 AVRIL
Prenez l'ascendant sur la chance.

110

DU 18 MARS AU 3 AVRIL
Prenez l'ascendant sur la chance.

ON FÊTE QUOI AUJOURD'HUI ?



DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 MAI
Donnez encore plus de chance à la chance.

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 MAI
Donnez encore plus de chance à la chance.

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 MAI
Donnez encore plus de chance à la chance.

110

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 MAI
Donnez encore plus de chance à la chance.

ON FÊTE QUOI AUJOURD'HUI ?



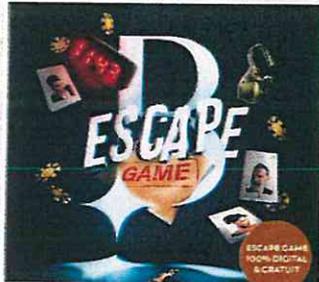
DU 25 MAI AU 19 JUIN
Vous allez aimer être surclassé(e).

DU 25 MAI AU 19 JUIN
Vous allez aimer être surclassé(e).

Carré VIP

DU 25 MAI AU 19 JUIN
Vous allez aimer être surclassé(e).

ON FÊTE QUOI AUJOURD'HUI ?



DU 18 JUILLET AU 28 AOÛT
Cet été dans nos casinos, un jeu peut en cacher un autre.

DU 18 JUILLET AU 28 AOÛT
Cet été dans nos casinos, un jeu peut en cacher un autre.

B
BARRIERE

DU 18 JUILLET AU 28 AOÛT
Cet été dans nos casinos, un jeu peut en cacher un autre.

ON FÊTE QUOI AUJOURD'HUI ?



DU 9 AU 25 SEPTEMBRE
Nos casinos, le chemin le plus court pour repartir en vacances.

DU 9 AU 25 SEPTEMBRE
Nos casinos, le chemin le plus court pour repartir en vacances.

B
BARRIERE

DU 9 AU 25 SEPTEMBRE
Nos casinos, le chemin le plus court pour repartir en vacances.

PLAN D'ANIMATION EXTERNE

ANIMATIONS AVEC PARTENAIRES LOCAUX :

Mises à disposition gratuite de nos espaces.

Associations :

- Association Lord Russel - Cocktail et concert de Jazz - Joséphine Baker et Cole Porter : le 12 mai 2022.
- Association les amis de Starnberg - Conférence : « Le destin européen d'un grand cuisinier français, Pierre Cubat (1844-1922) », le 4 mai 2022.
- Trophée Féminin de Dinard, cocktail d'inauguration, le 3 juin 2022.

À Dinard, une soirée pour célébrer Joséphine Baker

Dans le cadre du cycle Les géants de la culture américaine, l'association Lord Russell de Dinard (Ille-et-Vilaine) rendra hommage à l'artiste et humaniste Joséphine Baker lors d'une soirée culturelle prévue jeudi 12 mai 2022.



En France à l'époque la vie et l'œuvre de Joséphine Baker, Américaine d'origine Française de renom et d'adoption, inscrite au Panthéon le 30 novembre 2021, l'association Lord Russell de Dinard, Ille-et-Vilaine, se propose un engagement d'adhésion d'honneur en tant que partenaire, la suite de son développement sera expliquée à une prochaine universelle.

Conférences :

- Conférence « Histoire & Patrimoine » : 13 dates.
- Conférence – Chœurs de Dinard, le 1^{er} mai 2022.

Dinard : le collectif Art et Patrimoine vient de voir le jour



Messieurs et Mesdames, Messieurs et Mesdames, Monsieur et Les Dames de Dinard ont entendu une réunion de travail pour préparer le nouveau programme culturel.

Quatre associations d'histoire et d'histoire, Messieurs et Mesdames, Monsieur et Les Dames de Dinard ont entendu une réunion de travail pour préparer le nouveau programme culturel.

Conférence de presse :

- Conférence de presse – Festival du film britannique ; le 6 septembre 2022.
- Conférence de presse – Association Rive Gauche : le 7 octobre 2022.
- Conférence de presse – salon de la poésie : 14 octobre 2022.
- Conférence de presse de l'UTLS : 15 octobre 2022.

Clubs / tournois / sports :

- Club de bridge de Dinard : le 9 novembre 2021 et le 16 janvier 2022.
- Tournois d'échecs : le 3 avril 2022
- Beach tennis : accueil des participants, du 28 au 31 juillet 2022.
- Dinard off course : le 27 août 2022.

Expositions :

- Fête de la mer : exposition photos, les 23 et 24 juillet 2022.

Dinard. Le bridge-club organise un festival sur le thème Bridge et vignobles

Un grand tournoi annuel, réunissant une centaine de joueurs de tous niveaux, venus de tous horizons, se déroulera dimanche 13 novembre, à Dinard.



Commissaire d'Exposition et de communication et à l'initiative de la ville de Dinard, le Bridge-club de Dinard organise un festival sur le thème de la communication et de la communication.

Dimanche 13 novembre à partir de 14 h, le Bridge-club de Dinard (BCD) organise un festival au casino Barrère avec l'artiste dinardais Laurent Carmin sous le thème de Bridge et vignobles. Des élus sont à l'honneur, ainsi que de nombreux lots à déguster. Les participants seront ensuite conviés au Palais des arts pour la remise des prix ainsi qu'à un buffet d'accompagnement à l'issue du tournoi.

Musique :

- Musique Rive Gauche : 8 dates
- Concert Art Big Band : le 26 mars 2022.
- « Faites entrer les nominés », Festival Musique Rive Gauche : le 24 juillet 2022.



À Dinard, deux concerts jeunes talents, les 26 et 27 juin

Musiques rive gauche achève le premier semestre de sa coopération avec l'association Jeunes Talents sur une double note : deux recitals de piano se succéderont, au casino de Dinard (île-et-Vilaine), les 26 et 27 juin 2022.



Théâtre :

- Théâtre : « So Churchill » : organisé par l'UTLS, le 10 octobre 2022.

Poésie :

- Salon de la poésie : 22 octobre 2022.

Dinard. Le Salon de la poésie revient au casino, samedi 22 octobre

Il s'agit de la 3^e édition de cet événement créé en hommage à la poète dinardaise Renée-Solange Dayres. Plus d'une trentaine de poètes est attendue. Des lectures se feront sur la digue.



Renée Solange Dayres, à gauche, entourée de ses amis, lors de la présentation de son recueil de poèmes, « Les Mots de la Mer », aux éditions de l'Éclat.

En 2019, pour sa première édition, le salon de la poésie Renée-Solange Dayres a débuté avec « Nature en fête » à Port-Breton. La crise sanitaire et plusieurs reports successifs n'ont pu empêcher sur un deuxième salon, en **automne 2021**. La date a été conservée pour cette troisième édition prévue le samedi 22 octobre 2022.

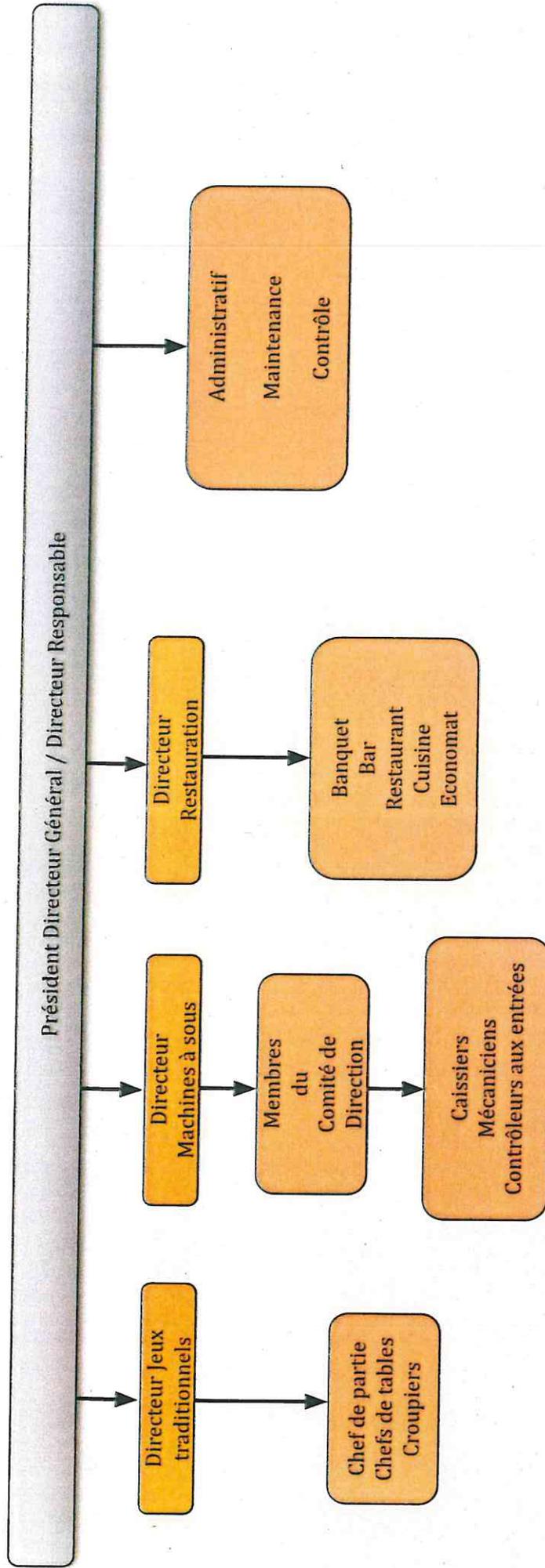
AUTRES :

- Présence de l'agence régionale de la santé : les 03 et 25 novembre, et 08 décembre 2021.

ANIMATIONS AU TITRE DU CAHIER DES CHARGES

- Semaine de l'Europe : dîner de gala et spectacle de l'Europe en fête
- Festival du film britannique : dîner du jury au casino et dîner de clôture au Cossec.

Organigramme
SOCIETE NOUVELLE DU PALAIS D'EMERAUDE



ATTESTATION D'ASSURANCE

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896.176.662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374, en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessous, atteste que la société :

GROUPE LUCIEN BARRIERE

33 rue d'Artois
75008 PARIS

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales et notamment :

SOCIETE NOUVELLE DU PALAIS D'EMERAUDE DE DINARD (SNPE)

est titulaire d'une police TOUS DOMMAGES SAUF et PERTES D'EXPLOITATION CONSECUTIVES portant le n° **FRPKIA19587**.

Dans le cadre de ce contrat sont couverts, les dommages matériels non exclus aux biens mobiliers et immobiliers dont cette Société et ses filiales sont propriétaires, locataires, dépositaires à un titre quelconque ou dont elles ont la garde ou l'usage et plus particulièrement, les locaux sis :

CASINO BARRIERE DE DINARD

4 Bd Président Wilson
35800 DINARD
FRANCE

Il est précisé que les bâtiments sont assurés en Valeur à Neuf de Reconstruction pour le compte du propriétaire

La police comprend une limitation contractuelle d'indemnité Dommages directs, Frais et Pertes, Responsabilité et Pertes d'Exploitation confondus de 500 000 000 €

Les principaux événements assurés sont entre autres :

- Incendie, Foudre, Explosions, Fumées,
- Dommages d'ordre électrique,
- Dégâts des eaux,
- Tempêtes, Grêle, Poids de la neige sur les toitures,
- Vol, Bris de glace,
- Grèves, Emeutes, Mouvements Populaires,
- Actes de vandalisme,
- Chocs d'un véhicule terrestre à moteur,
- Chutes d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son,
- Actes de terrorisme et de sabotage, Attentats en France (art. L126-2 et L126-3 du code des assurances)
- Catastrophes Naturelles en France (art. L125-1 et suivants du code des assurances)

Ainsi que :

- Les pertes de loyers,
- Les frais et préjudices consécutifs (dont frais de déblais, démolition, étaielements, échafaudage pertes indirectes et les honoraires d'experts et d'architectes),
- Les responsabilités locatives et le recours des voisins et des tiers consécutifs aux dommages matériels visés ci-dessus lorsque l'obligation d'assurer ces responsabilités est clairement stipulée dans le bail.

La présente attestation est valable du 01/11/2022 au 31/10/2023 sous réserve des possibilités de suspension et/ou de résiliation de la police, par l'une ou l'autre des parties, en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par ladite police ou par le code des assurances.

La présente attestation constitue une présomption d'assurance et ne saurait engager l'Assureur au-delà des limites, clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Courbevoie le 10/11/2022

Chubb European Group SE,
entreprise régie par le Code des assurances, au capital social
de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des
Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée
au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.
Chubb European Group SE est soumise au contrôle de
l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR)
sise 3, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.



Dinard - Côte d'Emeraude

Une académie d'orgue pour Musiques rive gauche

Dinard — Du mardi 2 au samedi 6 novembre, dix à quinze stagiaires prendront part à cette « Académie Orgues rive gauche », avec des organistes renommés. Des événements sont ouverts au public.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi créer une « académie » d'orgue ?

« Dès le départ, quand nous avons créé l'association, nous avons la volonté d'accompagner la formation, de transmettre, de permettre à l'orgue d'être redécouvert », justifie Dominique Robert, président de Musiques rive gauche.

Cette première académie, imaginée il y a plus d'un an, devait avoir lieu au printemps mais a été reportée à cet automne, en raison de la crise sanitaire. « C'est un mal pour un bien. Cette période de l'année est sans doute plus propice car les stagiaires ne sont pas en période d'examens, constate le bénévole. Nous pourrions renouveler l'académie sous cette forme. »

En quoi cela va-t-il consister ?

Dix à quinze stagiaires venus de tout l'ouest de la France mais aussi de Paris et de l'est y participeront. Ce sont tous des claviéristes et organistes ayant déjà plusieurs années de pratique derrière eux. « Le plus jeune n'a qu'une douzaine d'années et vient de la région du Havre », précise Dominique Robert. L'académie accueillera aussi des adultes, dont des retraités.

Face à eux, des organistes renommés : Philippe Lefebvre, titulaire de l'orgue de Notre-Dame de Paris ; Damien Simon, organiste des grandes orgues de la cathédrale de Strasbourg et professeur d'orgue au conservatoire de Rennes ; ou encore Michel Robert, chef d'orchestre, pianiste et organiste. Improvisations et répertoires solos, concertos de la période classique, etc. feront partie des enseignements qui seront mis en œuvre. L'académie se déploiera dans les églises de Dinard, La Richardais, Saint-Briac, Pleurtuit et Saint-Lunaire.



Bernadette Fourquet (trésorière de Musiques rive gauche), Bruno Toutain (directeur du casino Barrière), Yves Châtellier (secrétaire de l'association) et Dominique Robert (président).

(PHOTO: OUEST-FRANCE)

Quels événements seront ouverts au grand public ?

Philippe Lefebvre donnera une conférence, mardi 2 novembre, à 17 h, au casino Barrière de Dinard. Il y sera question de l'orgue de Notre-Dame de Paris et des travaux liés à l'incendie de la cathédrale, en 2019 (5 €).

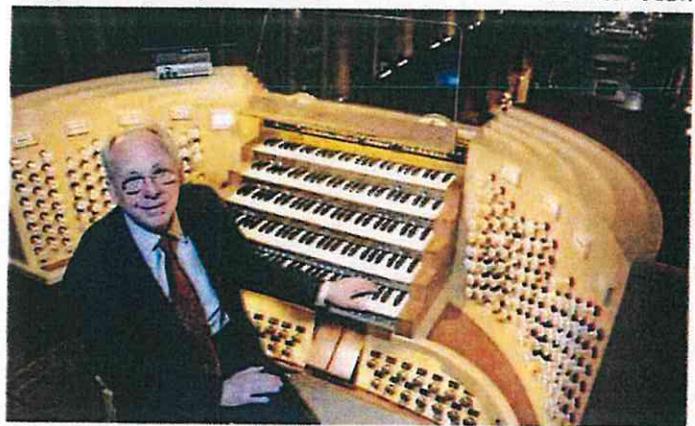
Suivra un concert, mercredi 3 novembre, à 18 h 30, à l'église Notre-Dame de Dinard. Les organistes Philippe Lefebvre et Michel Robert joueront avec l'ensemble instrumental Aldo Ripocche, mêlant improvisations et morceaux de Haendel, Bach ou Mozart (10 €, tarif réduit : 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans).

Deux auditions seront par ailleurs ouvertes au public, gratuitement. Celle des élèves « orgue et improvisation », animée par Philippe Lefebvre et Damien Simon, a lieu vendredi 5 novembre, à 18 h, à l'église de

Saint-Briac. Le lendemain, à la même heure, à La Richardais, il s'agira de l'audition des élèves du cours « orgues en duo, orgues et orches-

tre », de Philippe Lefebvre et Michel Robert.

Marie LENGLET.



Philippe Lefebvre, organiste de Notre-Dame de Paris.

(PHOTO: OR)

Dinard. Une opération de dépistage au casino, jeudi 25 novembre

En lien avec l'Agence régionale de santé, des tests antigéniques pourront être réalisés, gratuitement, au casino Barrière, jeudi 25 novembre 2021.

Parallèlement à la vaccination, les tests de dépistage sont un autre moyen de lutter contre la propagation du Covid-19. Dans cette optique, l'Agence régionale de santé (ARS) propose une opération de dépistage, *via* des tests antigéniques, jeudi 25 novembre 2021. Elle interviendra, au casino de Dinard (Ille-et-Vilaine), de 11 h à 16 h 30. Ce dépistage, gratuit, se fait sans prise préalable de rendez-vous mais il faut s'y présenter muni de sa carte vitale.

Et cette initiative risque de rencontrer un certain succès. Que ce soit au centre de dépistage PCR de Port-Breton ou dans les pharmacies dinardaises qui pratiquent les tests antigéniques avec prélèvement nasopharyngé, la situation s'est tendue, ces toutes dernières semaines. « On est à nouveau en situation de crise, il est urgent que les gens respectent à nouveau les gestes barrières, alerte une praticienne. Nous faisons face à une recrudescence des cas contacts et des cas positifs et, dans le même temps, nos créneaux de vaccination sont pleins. »

Résultat, après seulement « quinze jours, trois semaines d'accalmie, on repart dans un cycle infernal, les équipes sont épuisées. » Heureusement, la vaccination contre la grippe saisonnière se fait de façon plus fluide que l'an dernier : « Les gens viennent massivement pour se faire vacciner mais ils ne se sont pas précipités, dès le premier jour. »

Afflux à Port-Breton

Du côté du manoir de Port-Breton où le laboratoire Biorance de Dinard pratique les tests PCR, les rendez-vous sont aussi en nette hausse. « L'afflux était moins important après que les tests sont devenus payants pour les personnes non vaccinées dans le cadre du passe sanitaire, pointe Matthieu Robert, biologiste. Mais là, nous retrouvons les niveaux de fréquentation qui précédaient cette mesure. »

Peuvent se faire tester gratuitement les personnes vaccinées, les mineurs, les patients munis d'une ordonnance ou considérés comme cas contacts. Dans la perspective de devoir tester 500 à 600 personnes, chaque semaine, une préleveuse et une secrétaire supplémentaires vont être affectées au centre de dépistage de Port-Breton, « et nous pourrions encore augmenter nos capacités », indique Matthieu Robert.

Le maire de Dinard, Arnaud Salmon, a par ailleurs annoncé, mardi 23 novembre 2021, qu'il consulterait rapidement le laboratoire, les pharmacies, et la direction du casino. Il entend étudier la reconduction du centre de dépistage sans rendez-vous qui avait accueilli plus de 5 500 Dinardais et vacanciers, cet été, au casino. Cette fois, le dispositif pourrait être mis en place pour les vacances de Noël.

Alors qu'une opération de dépistage est organisée par l'Agence régionale de santé, jeudi 25 novembre 2021, le maire envisage la création d'un centre de dépistage sans rendez-vous, pour les vacances de Noël.

Archives Ouest-France



Dinard. Nouveau récital de piano, dimanche, au casino

Dinard. Nouveau récital de piano, dimanche, au casino

La pianiste Anastasiya Magamedova, originaire du Tadjikistan, proposera un programme où des oeuvres de Liszt, Bach, Kempff et Brahms se répondront.

Tous les mois, [l'association Musiques Rive Gauche, en partenariat avec Jeunes Talents, propose un récital de piano au casino Barrière de Dinard](#). Ce dimanche 27 novembre, la pianiste tadjik Anastasiya Magamedova, proposera au public un voyage dans le temps en interprétant tour à tour une oeuvre de Liszt inspirée de peintures et de textes anciens, explorera le mythe d'Orphée et Eurydice à travers une composition de Gluck transcrite par Kempff et s'attardera sur la *Chaconne* de Bach, arrangée pour le piano par Busoni. La musicienne interprétera également les *Variations et fugue sur un thème de Haendel*, de Brahms.

Deuxième concert de la saison

Anastasiya Magamedova a débuté le piano à l'âge de cinq ans, au Tadjikistan, mais a poursuivi ses études à la Juilliard school, à New-York, mais aussi à Paris. Elle joue donc aussi bien aux États-Unis qu'en Europe, au Carnegie Hall qu'au... casino de Dinard. Soliste auprès de l'Orchestre philharmonique d'Alicante comme de l'Orchestre de chambre de Wratislava, elle a déjà brillé dans plusieurs concours internationaux et est lauréate du concours YoungArts, aux États-Unis (2016).

Il s'agit du deuxième concert de cette nouvelle saison de Musiques Rive Gauche, au casino. Gaspard Thomas avait ouvert le bal, le 23 octobre. Le prochain rendez-vous, après le récital de ce dimanche, sera celui de Victor Metral, le 22 janvier. Le pianiste proposera un concert autour du thème « Liszt et l'opéra ».

Récital d'Anastasiya Magamedova, dimanche 27 novembre, à 18 h, au casino de Dinard. Tarif unique : 15 €. Il est possible de réserver en amont auprès de Dinard émeraude tourisme ou sur www.musiquesrivegauche.com.





Anastasiya Magamedova donnera un récital de piano au casino de Dinard, ce dimanche 27 novembre, dans le cadre du partenariat entre Musiques Rive Gauche et l'association Jeunes talents.

Musiques Rive Gauche



Concert : Art Big Band enflamme le casino Barrière

● Une salle bien remplie, une ambiance extraordinaire. La formation normande de jazz Art Big Band a enflammé le Casino Barrière ce week-end, avec deux concerts exceptionnels, au profit de l'association dinaraise « Footballeurs sans frontières ».

Les recettes à Footballeurs sans frontières

Les amateurs de jazz n'ont sûrement pas été déçus ! Car Art Big Band - qui réunit une vingtaine de musiciens amateurs et professionnels - sait partager cette passion pour le jazz de grande formation, et cela se ressent sur scène. Le Dinarçais Marc Scognamiglio, directeur du Royal Émeraude, dans le rôle du crooner, nous invite à rêver dans un répertoire swing de Noël très nord-américain. De « Fly Me To The Moon » à « New York New York » en passant par « Night and Day », voilà un moment hors du temps, entre élégance et swing.

Dans la salle, de nombreux amateurs mais aussi le comédien Marwan Berreni qui tourne actuellement sur la côte, l'animatrice Flavie Flament et également



La formation normande de jazz, Art Big Band, a donné ce week-end deux concerts exceptionnels, au profit de l'association dinaraise Footballeurs sans frontières.

de nombreux amis de l'association de François Dinis, Footballeurs sans frontières. Les bénéfices de ces deux concerts iront à cette association qui vient en soutien aux organisations humanitaires françaises et étrangères pour l'aide à l'enfance.





Pays de Dinard

Classique : les futures stars passeront par Dinard

En liant partenariat avec l'association Jeunes Talents, Musiques Rive Gauche va permettre au public dinardais de découvrir les futures stars de la musique classique.

● Le 6 janvier, Dominique Robert, président de Musiques Rive Gauche, et Yves Chatellier, secrétaire, ont officialisé le partenariat de leur association avec Jeunes Talents. Ils ont été reçus à Paris par Philippe Hersant, président de Jeunes Talents, et Laurent Bureau, directeur.

Faites pour se rencontrer

Ces deux associations étaient faites pour se rencontrer : depuis 1998, Jeunes Talents organise concerts et actions pédagogiques à Paris pour assurer la promotion de musiciens de 18 à 26 ans, diplômés des Conservatoires nationaux supérieurs de Paris, Lyon ou d'autres grandes écoles européennes. Des musiciens par ailleurs souvent lauréats de concours nationaux et internationaux ou bénéficiaires de bourses de mécènes. L'association diffuse dans les territoires en tissant des partenariats avec des associations locales aux mêmes valeurs.



Avec ce partenariat, le public dinardais aura la chance de voir à l'œuvre les futures stars de la musique classique.

Les futurs grands de la musique classique

Dans le cadre de ses rendez-vous mensuels les dimanches au casino Barrière de Dinard, Musiques Rive Gauche sera ambassadrice de Jeunes Talents. Elle accueillera ainsi les futures stars de la musique classique. « Cette programmation Jeunes Talents couvrira l'ensemble de la saison musicale au casino et sera déployée lors du festival d'été », présente Dominique Robert. Musiques Rive Gauche accède ainsi au riche catalogue de la Fondation pour une sélection musi-

cale très qualitative puisque de nombreux musiciens Jeunes Talents sont des artistes reconnus. Deux concerts sont déjà programmés en partenariat avec Jeunes Talents : le 23 janvier, Orlando Bass au piano pour les variations Goldberg de Jean-Sébastien Bach et le 27 février, le pianiste Guillaume Vincent, avec Sergueï Rachmaninov et études-tableaux des Moments Musicaux.

Pratique

Concerts les 23 janvier et 27 février à 17 h au casino Barrière de Dinard - tarif unique 15 €. Passe sanitaire et carte d'identité pour entrer au casino.



Musique classique : le Casino Barrière de Dinard ouvre sa scène aux jeunes talents

À l'invitation de l'association Musiques Rives Gauche, plusieurs jeunes talents de la musique classique se produiront au Casino Barrière, à raison d'un concert par mois.

Dimanche, Musiques Rives Gauche accueille le pianiste Orlando Bass au Casino Barrière Dinard avec un récital de piano « Kraut und Rüben » (choux et raves), en conclusion des Variations Goldberg de Johann Sebastian Bach.

À 27 ans, le Français d'origine britannique a déjà un sérieux palmarès musical. Lauréat de nombreux concours, il a réalisé plusieurs disques et est lauréat de la Fondation Banque Populaire depuis 2019.

Un jeune talent par mois

En formalisant son partenariat avec l'association Jeunes Talents, Musiques Rive Gauche ouvre un nouveau pan dans ses activités, avec une programmation de jeunes virtuoses dans l'esprit de son Académie Orgues Rive Gauche initiée en 2021. « Notre démarche de partenariat s'est appuyée sur l'ouverture de jeunes talents à des concerts en province et la qualité reconnue des mélomanes dinardais. La programmation que nous proposons va permettre au public de découvrir de jeunes musiciens au talent immense qui sont les futurs stars de demain », commente Dominique Robert, président.

Chaque mois, Musiques Rive Gauche accueillera un nouveau pianiste : Guillaume Vincent en février, Victor Métrol en mars, Slava Guerchovitch en avril, Antoine Simon en mai et Yiheng Wang en juin, un tableau 100 % masculin.

Pratique

Dimanche 23 janvier à 17h au Casino Barrière Dinard ; tarif unique : 15 €. Billetterie sur www.musiquesrivegauche.com ou à l'office de tourisme.





Dinard - Côte d'Emeraude

Un premier « jeune talent » au casino, dimanche

L'association Musiques rive gauche reçoit le pianiste Orlando Bass au casino Barrière. Le jeune prodige y interprétera les *Variations Goldberg* de Jean-Sébastien Bach.

L'association Musiques rive gauche a signé, début janvier, un partenariat avec l'association parisienne Jeunes Talents. La première traduction concrète de ce partenariat interviendra, dimanche, au casino Barrière avec la venue du pianiste et compositeur français d'origine britannique, Orlando Bass.

Pas même trentenaire, ce virtuose a déjà raflé le Grand prix du concours festival « répertoire pianistique moderne », en 2016 ; le premier prix du concours Les virtuoses du cœur, la même année ; le premier prix du concours de Clavecin de Bologne, en 2015, etc.

Il a participé à la réalisation de plusieurs disques et il est le compositeur de nombreuses musiques de chambre, de musique pour piano, d'un concerto pour saxophone et d'un opéra pour enfants. Il accompagne

régulièrement des films muets en improvisant en direct.

Dimanche, il s'attaquera à une forme « d'Everest pour les pianistes », selon Dominique Robert, président de Musiques rive gauche. À savoir, les *Variations Goldberg* de Jean-Sébastien Bach. « L'association Jeunes Talents noue de plus en plus de partenariats en dehors de la Capitale pour permettre à ces musiciens, dont la carrière monte, de jouer aussi dans les territoires, expose-t-il. L'association n'avait pas encore d'implantation en Bretagne. »

Rachmaninov en février

Se produire au sein du groupe Barrière est aussi un atout pour les artistes. « Aujourd'hui, ils sont conscients qu'il y a un vrai public d'amateurs éclairés en province qui savent reconnaître le talent avant même

qu'il soit consacré, estime Bruno Toutain, directeur du casino de Dinard. Mais surtout, c'est une chance pour les Dinardais d'accueillir de tels musiciens au moment où ils sont en train d'éclorre. »

Chaque mois, une ou un autre de ces jeunes talents viendra s'asseoir au piano du casino Barrière pour interpréter des œuvres toujours plus techniques. Le 27 février, Guillaume Vincent, pianiste d'une trentaine d'années, succédera à Orlando Bass pour un récital dédié à l'œuvre de Rachmaninov.

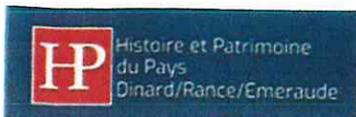
Dimanche 23 janvier, à 17 h, au casino. Tarif : 15 €. En raison des règles sanitaires, l'accès aux différents espaces se fait par la salle de jeux. Il est donc réservé aux personnes majeures, munies d'une pièce d'identité et d'un passe sanitaire.



Le pianiste Orlando Bass jouera au casino Barrière dimanche.

(PHOTO JEAN-BAPTISTE VILLOT)





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À l'occasion de la présentation du programme culturel

ART et PATRIMOINE en Côte d'Émeraude

Les Associations

HISTOIRE et PATRIMOINE du Pays de DINARD/RANCE/ÉMERAUDE

MUSIQUES RIVE GAUCHE,

LORD RUSSELL,

LES AMIS DE STARNBERG

ont le plaisir de vous inviter à la

CONFÉRENCE de PRESSE commune

qui se tiendra le

VENDREDI 11 MARS à 14h

au CASINO BARRIÈRE de DINARD

en présence de Bruno TOUTAIN, directeur du Casino Barrière

Marc BONNEL

Dominique ROBERT

Colette LOAS

Margrit PERRIER

Merci pour votre présence

Un dossier de presse sera remis sur place



CASINO
BARRIÈRE
DINARD



Histoire et Patrimoine du Pays
de Dinard/Rance/Émeraude



2022

CONFÉRENCES

Histoire et Patrimoine du Pays de Dinard

**PASSE SANITAIRE ET
MASQUE OBLIGATOIRES AVEC
PIÈCE D'IDENTITÉ À PRÉSENTER**

SALLE DE SPECTACLE DU
CASINO BARRIÈRE DINARD

ENTRÉE LIBRE



patrimoine-dinard.fr

17h30

Jeudi 6 JANVIER

DES AUBERGES AUX GRANDS
HÔTELS DE LA CÔTE
D'ÉMERAUDE

*Michel DESIR, secrétaire général de
l'Association du Souvenir de Chateaubriand*

Jeudi 3 FÉVRIER

LE COMPLEXE PHARAONIQUE
DE LA VICOMTE :
UN PROJET « INACHEVÉ »

Renaud BLAISE, vice-président Histoire et Patrimoine

Jeudi 3 MARS

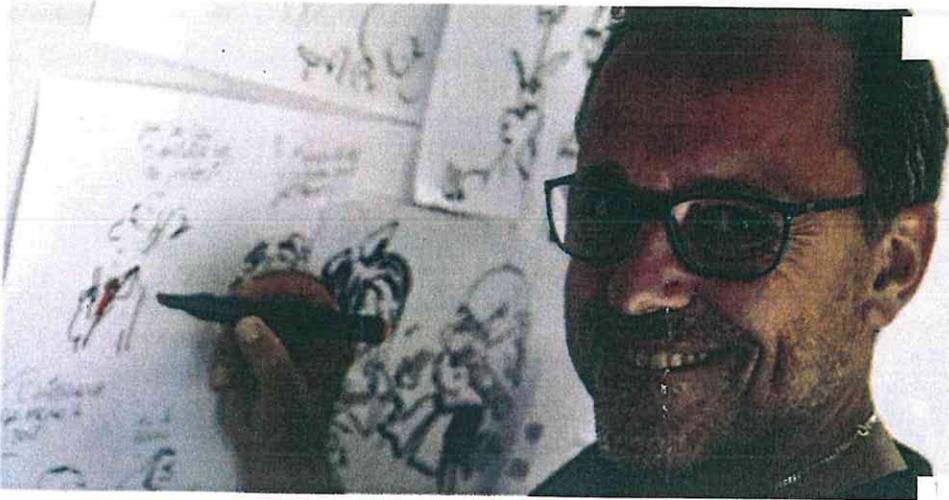
L'HÔTEL ROYAL ET LE GRAND
CASINO, FLEURONS DE
L'EMPIRE RUHL

*Françoise ROBIN, professeure honoraire des
Universités, vice-présidente Histoire et Patrimoine*



Mercredi 04 mai 2022 17:00

Dinard. L'humoriste Chaunu attendu au casino, jeudi 5 mai 2022



Emmanuel Chaunu, caricaturiste et dessinateur de presse, humoriste, est attendu au casino Barrière de Dinard, jeudi 5 mai 2022. © OUEST FRANCE

Il animera **Le Chaunu show de la paix** en lien avec le programme de la Fête de l'Europe proposée par l'association Histoire et Patrimoine.

Le programme de la semaine consacrée par l'association Histoire et Patrimoine **à la Fête de l'Europe** se poursuit, jeudi 5 mai 2022, avec un spectacle du dessinateur de presse et humoriste Emmanuel Chaunu. Il se produira au casino Barrière de **Dinard (Ille-et-Vilaine)**, à 20 h 30, dans un *Chaunu show pour la paix* où il se livrera à une revue de presse « loufoque et déjantée » vantent les organisateurs (tarif : 15 €, gratuit pour les moins de 12 ans).

Vendredi 6 mai 2022, cette semaine se poursuivra avec un concert, à 20 h 30, à l'auditorium Stéphan-Bouttet (tarif : 15 €, gratuit pour les moins de 12 ans). Le violoniste François Pineau-Benois et le pianiste Dimitri Weissenberg interpréteront des œuvres de Nikolaï et Alexandre Tchérepnine ou encore de César Franck et Igor Stravinsky.

Samedi 7 mai 2022, une table ronde gratuite sur L'Ukraine, le réveil de l'Europe ? réunira à l'auditorium Stéphan-Bouttet, à 17 h 30, la députée européenne Marie-Pierre Vedrenne ou encore Luca Niculescu, ambassadeur de Roumanie en France, entre autres intervenants.

Dimanche 8 mai 2022, à 16 h, en l'église Notre-Dame de Dinard, cette semaine se conclura par un concert du chœur Viesna de Brest. Le bénéfice de cette soirée sera reversé à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul pour les réfugiés ukrainiens (tarif : 12 €, gratuit pour les moins de 12 ans).

Ouest-France. Ouest-France

L'association Jeunes Talents invite la pianiste Anastasiya Magamedova pour un récital à Dinard

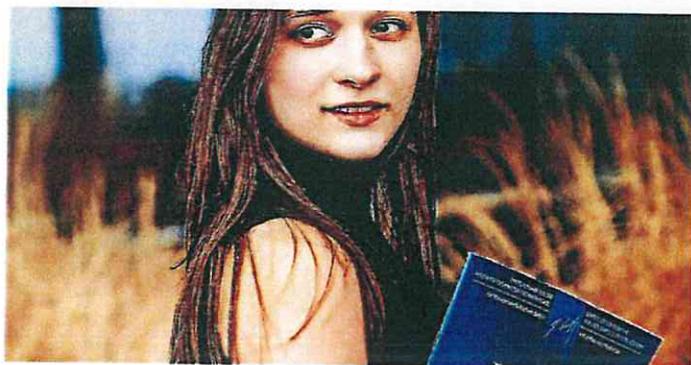
Ce dimanche, pour le deuxième rendez-vous Jeunes Talents de Musiques Rive Gauche au Casino Barrière, le récital donné par la pianiste Anastasiya Magamedova aura pour thème « Un reflet du passé ».

Ce voyage musical dans le temps passera par le « Sonetto del Petrarca » de Franz Liszt, histoire d'amour impossible ; par les variations et fugue de Haendel retranscrites par Johannes Brahms entre romantisme et baroque ; les transcriptions de Wilhelm Kempff pour le piano de J. S. Bach et Christoph Gluck, musique initialement écrite pour la flûte. Il sera notamment question du mythe grec d'Orphée et Eurydice. En conclusion, la « Chaconne » de Johann Sebastian Bach, hypnotique, puissante et tragique, écrite initialement pour violon et transcrite pour le piano par Ferruccio Busoni.

Lauréate du concours Young Arts aux États-Unis en 2016, Anastasiya Magamedova a remporté de nombreux prix internationaux. Elle se produit en concert dans des salles prestigieuses aux États-Unis et en Europe.

Pratique

Dimanche 27 novembre, à 18 h, au Casino Barrière Dinard. Tarif : 15 €. Billetterie sur www.musiquesrivegauche.com, à l'office de tourisme ou sur place.





33^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE
MUSIQUE
DE DINARD

DU 13 AU 20 JUILLET 2022



Édition 2022

